



**TEAMPARTNERSGROUP**  
Créateur de Performance

# **RAPPORT FINANCIER 2009**

(Code Monétaire et Financier Article L 451-1-2-I)

**TEAM PARTNERS GROUP**

**Société anonyme au capital de 15.873.486 Euros**  
**Siège social : 116/118 Rue Jules Guesde, 92 300 Levallois-Perret**  
**377 640 826 R.C.S. NANTERRE**

# SOMMAIRE

<b>PERSONNES RESPONSABLES.....</b>	<b>3</b>
<b>COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2009.....</b>	<b>4</b>
<b>COMPTES CONSOLIDES AU 31/12/2009.....</b>	<b>24</b>
<b>RAPPORT DE GESTION DU GROUPE SUR L'EXERCICE CLOS.....</b>	<b>94</b>
<b>RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....</b>	<b>135</b>

## **PERSONNES RESPONSABLES**

### ***Nom et fonction des responsables du Rapport Financier 2009 :***

- Monsieur Mohamed BOUIGHAMEDANE, Président Directeur Général,
- Monsieur Hervé PAGAZANI, Directeur Administratif et Financier.

### **Adresse professionnelle :**

116/118 rue Jules Guesde  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
Tél. : 01 58 74 60 00  
Fax : 01 58 74 60 60

### ***Attestation des responsables du Rapport Financier 2009 :***

Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent rapport sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation du Groupe, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Levallois-Perret, le 30 mars 2010

**Mohamed BOUIGHAMEDANE,**

Président-Directeur Général

**Hervé PAGAZANI,**

Directeur Administratif et Financier

### ***Responsables de l'information :***

TEAM PARTNERS GROUP

Responsables de la communication :

- Le Président Directeur Général : Mohamed BOUIGHAMEDANE
- Le Directeur Administratif et Financier : Hervé PAGAZANI

## **COMPTES SOCIAUX**

» **BILAN**

<b>ACTIF</b> (en milliers d'euros)	<b>31.12.09</b>			<b>31.12.08</b>
	<b>Brut</b>	<b>Amort. &amp; prov.</b>	<b>Net</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement	1 148	941	207	435
Concessions, brevets, droits similaires	1 432	1 421	11	77
Fonds commercial	5 760	5 760	0	0
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	1 330	693	637	734
Immobilisations en cours	8	0	8	0
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participations	43 339	22 773	20 565	33 802
Prêts	21	0	21	0
Autres immobilisations financières	251	0	251	221
<b>Total de l'actif immobilisé</b>	<b>53 289</b>	<b>31 588</b>	<b>21 700</b>	<b>35 269</b>
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés	17 266	239	17 027	12 032
Autres créances	50 535	21 920	28 615	43 966
Capital souscrit, appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Autres Titres	1 044	23	1 021	857
Disponibilités	2 925		2 925	2 958
Charges constatées d'avance	43		43	283
<b>Total de l'actif circulant</b>	<b>71 813</b>	<b>22 182</b>	<b>46 631</b>	<b>60 096</b>
Charges à étaler	100		100	152
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>125 201</b>	<b>53 771</b>	<b>71 431</b>	<b>95 517</b>

<b>PASSIF</b> (en milliers d'euros)	<b>31.12.09</b>	<b>31.12.08</b>
Capital	15 873	15 873
Primes	31 447	31 467
Réserve légale	137	137
Autres réserves	29 119	29 119
Report à nouveau	-13 019	-13 469
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-33 545</b>	<b>451</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>30 013</b>	<b>63 578</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>983</b>	<b>995</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunt obligataires	11	11
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 042	10 651
Emprunts et dettes financières diverses	16 558	6 402
Dettes fournisseurs	9 949	9 905
Dettes fiscales et sociales	3 680	3 316
Autres dettes	172	659
Produits constatés d'avance	23	0
<b>Total des dettes</b>	<b>40 435</b>	<b>30 944</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>71 431</b>	<b>95 517</b>

» **COMPTE DE RÉSULTAT**

(en milliers d'euros)	<b>31.12.09</b>	<b>31.12.08</b>
Chiffre d'affaires	8 813	8 685
Subvention d'exploitation		10
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	401	577
Production immobilisée	0	1
Autres produits		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>9 214</b>	<b>9 273</b>
Achats de marchandises	8	26
Autres achats et charges externes	4 276	6 089
Impôts, taxes et versements assimilés	287	207
Salaires et traitements	2 648	2 185
Charges sociales	1 166	1 021
Dotations : - aux amortissements	453	511
- aux provisions	10	
Autres charges	44	30
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>8 891</b>	<b>10 069</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>323</b>	<b>-796</b>
Produits de Participation	140	
Autres intérêts et produits assimilés	552	1 420
Reprises sur provisions et transferts de charges	54	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	74	98
<b>Total des produits financiers</b>	<b>820</b>	<b>1 518</b>
Dotations aux amortissements et provisions	34 832	51
Intérêts et charges assimilées	664	931
Différences Négatives de change	1	
Charges nettes sur cessions de VMP	28	
<b>Total des charges financières</b>	<b>35 525</b>	<b>982</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-34 705</b>	<b>536</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>-34 382</b>	<b>-260</b>
Produits exceptionnels sur opération de gestion	182	344
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges	170	503
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>352</b>	<b>847</b>
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	338	1 568
Charges exceptionnelles sur opération en capital	0	56
Dotations aux amortissements et provisions	302	270
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>640</b>	<b>1 894</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-289</b>	<b>-1 047</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-1 126	-1 757
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-33 545</b>	<b>451</b>

## » ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Le bilan de l'exercice commencé le premier janvier 2009, pour une durée de 1 an présente un total de Bilan de 71 431 K€ et une perte de 33 545 K€.

## » FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

### Au niveau du Groupe

A son échéance au cours du mois de février 2009, le mandat de Directeur Général Délégué de la société Team Partners Group de Monsieur de la Horie n'a pas été renouvelé, il a quitté le Groupe en avril 2009.

Le 27 août 2009, le Groupe a obtenu de la CCSF l'intégration de nouvelles dettes fiscales et sociales pour un montant total de 4 557 K€ dans le « Codechef 2 du 11 avril 2008 ».

Le 19 novembre 2009, le groupe, par le biais de la société TEAM PARTNERS, s'est porté acquéreur du fonds de commerce de prestations de services liées à la mesure de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile (« QoS »). Cette acquisition de 200 K€ a été financée par apport en compte courant de l'actionnaire principal TPGH à la société TEAM PARTNERS GROUP.

L'année 2009 a été également marquée par la poursuite des restructurations opérationnelles commencées et annoncées en 2008. Sous l'effet conjugué d'une sous-estimation des actions à mener et d'un contexte économique beaucoup plus difficile, celles-ci se révèlent nettement plus importantes que prévues initialement (soit un total de 11 M€ à fin 2009 à comparer à 8.7 M€ annoncés à l'origine).

La dégradation de la conjoncture et les résultats enregistrés sur l'exercice 2009 sur le marché de l'Expertise Informatique ont conduit le Groupe à revoir à la baisse son business plan sur ce segment.

### Au niveau de la société TEAM PARTNERS GROUP

#### ▪ Attributions gratuites d'actions :

Le Conseil d'administration du 29 septembre 2009 a décidé de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés de la Société et des sociétés liées, ainsi que de mandataires sociaux de la Société. Ces attributions ont été faites sous la condition, notamment, de l'absence d'apport financier nouveau par l'actionnaire majoritaire de la Société, sous quelque forme que ce soit, jusqu'à la date de l'attribution effective des actions.

Compte tenu de l'apport en compte courant effectué le 19 novembre 2009 par la Société TEAM PARTNERS GROUP HOLDING, actionnaire majoritaire, ces attributions sont caduques.

#### ▪ Convention de prestations de services :

Afin de rationaliser la refacturation des charges de structure du Groupe, portée par la société TEAM PARTNERS GROUP, une nouvelle convention de refacturation a été autorisée le 26.10.2009, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, reconductible tacitement annuellement.

## » *EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE*

Dans un contexte économique difficile, le Groupe est resté très vigilant sur sa trésorerie au cours de l'année 2009, et a pris des mesures pour l'améliorer.

A l'issue de cette année 2009, pénalisé par des dettes historiques qu'il doit apurer, et afin de pouvoir faire face aux échéances 2010, le Groupe a su convaincre ses partenaires financiers de la nécessité de se redonner une marge de manœuvre conséquente, et a obtenu, en mars 2010, l'étalement de certaines de ses échéances.

Cela lui permet ainsi de se donner les moyens de sa stratégie de développement et d'assurer sa continuité d'exploitation.

Ces renégociations ont consisté en :

- la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) :
  - Etalement sur 25 mois du solde au 1<sup>er</sup> mars 2010 des dettes sociales et fiscales déjà moratoriées (nominal de 7,4M€),
  - Acceptation du report de nouvelles dettes courantes sociales et fiscales de janvier et février 2010 (nominal de 7,2M€) avec étalement sur 24 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.

- le pool bancaire :

Étalement de la dette bancaire de 10 M€ sur 4 ans à partir de mai 2010 à raison de 2,5 M€ par an, alors qu'elle devait être remboursée sur les 2 années 2010 et 2011. Le calendrier de remboursement sera de 2 échéances en mai et novembre 2010, puis un étalement du solde sur 36 mois à compter de janvier 2011.

- l'actionnaire majoritaire :

Abondement au mois de mars 2010, en compte courant de 4 M€ servant à garantir une opération d'augmentation de capital qui aura lieu au cours des six mois à venir.

A cela s'ajoute la cession de l'ensemble immobilier situé à Criquebeuf sur Seine, prévue au cours du deuxième trimestre 2010 qui permettra un désendettement d'environ 3 800 K€.

Compte tenu de ces éléments, le conseil d'administration a arrêté les comptes du 31 décembre 2009 dans une perspective de continuité d'exploitation.



## » **PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté, hormis le reclassement en provision pour risques les pénalités sur les dettes incluses dans le plan CCSF, initialement inscrites en dettes fiscales.

### ■ **Immobilisations incorporelles**

- Les frais d'établissement sont constitués des coûts relatifs aux augmentations de capital successives, n'ayant pas donné lieu à prime d'émission, les frais d'augmentation de capital en 2008 ont pour leur part été imputés sur la prime d'émission. Ces frais sont amortis sur une durée de 5 ans.
- Les frais de développement de logiciels sont évalués à leur coût de production, celui-ci inclut les heures de développement directement rattachables au projet (masse salariale chargée) ainsi que le coût de la sous-traitance externe dédiée aux développements des logiciels après déduction des rabais, remises et escomptes de règlements. Aucun frais n'a été activé au titre de l'exercice. Ils sont amortis sur une durée n'excédant pas 5 ans.
- Le mali de fusion dégagé suite à la transmission universelle du patrimoine de la société Financière XV a été affecté en fonds de commerce et est intégralement provisionné.

### ■ **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Principaux taux utilisés :

- |                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| - Installations, agencements     | linéaire sur 10 ans, |
| - Matériels de transport         | linéaire sur 5 ans,  |
| - Matériels de bureau, mobiliers | linéaire sur 5 ans,  |
| - Matériels informatiques        | dégressif sur 2 ans. |

## ■ Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits lors de leur entrée dans le patrimoine de la société Team Partners Group à leur coût d'acquisition, soit le prix d'achat ou leur valeur d'apport.

## ■ Suivi des Fonds de commerce et des Titres de participation

La société procède à l'appréciation de la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce sur la base de la méthode des cash-flows futurs de trésorerie qui permet un suivi dans le temps. Ces valeurs pourront faire l'objet d'une provision pour dépréciation dans la mesure où l'application des méthodes d'évaluation conduirait à constater une valeur d'inventaire inférieure à celle inscrite dans les comptes.

Lors de chaque arrêté, le montant global des titres et des fonds de commerce figurant au bilan de Team Partners Group est comparé à la valeur d'inventaire.

Le Groupe a retenu 4 segments opérationnels : Segment 1-Expertise Informatique, Segment 2-Presses et Associations, Segment 3-CRM, Segment 4-Conseil en Technologie.

Les principales hypothèses retenues pour la mise en œuvre de l'évaluation sur la base d'une actualisation des flux futurs de trésorerie par Business Unit sont :

Segments opérationnels	Coût des fonds propres	Coût moyen pondéré du capital (CPMC ou WACC)	Taux de croissance à perpétuité	Taux de croissance médian du revenu sur la période	Taux de marge médian sur la période	Taux de marge normatif
Expertise Informatique	25.2%	10.5%	1.5%	9.9%	6.0%	6.3%
Presses et Associations	22.5%	9.7%	1.5%	0.2%	3.6%	4.6%
CRM	21.8%	9.5%	1.5%	10.0%	16.5%	16.4%
Conseil en technologie	26.6%	10.9%	1.5%	18.4%	4.7%	6.3%

Au 31 décembre 2009, sur la base des hypothèses mentionnées ci-dessus, et de l'endettement propre à chaque entité ou groupe, les dépréciations suivantes ont été constatées :

- Datem Groupe (Presses et Associations et une partie du CRM) : Provision complémentaire sur titres de 3 529 K€
- CGBI (Expertise informatique) : Provision sur titres de 9 708 K€ et provision sur compte courant de 21 360 K€

## ■ Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### ■ *Valeurs mobilières de placement et disponibilités*

Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les titres d'auto contrôle détenus à des fins de régularisation de cours de bourse sont enregistrés dans ce poste.

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### ■ *Charges à étaler*

Les frais d'émission d'emprunt sont étalés sur la durée de la ligne de crédit accordée par le pool bancaire soit 5 ans.

### ■ *Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

### ■ *Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires correspond à la refacturation aux filiales des coûts supportés pour l'ensemble du groupe. Ces coûts comprennent notamment les coûts de fonctionnement des Services Centraux, de la Direction Générale, de la Direction Technique, de la Direction Offres & Qualité et de l'ensemble des Services Centraux, hors frais financiers liés à l'emprunt.

Les frais refacturables sont répartis entre les différentes sociétés du groupe en fonction de leur chiffre d'affaires, avec un mark-up de 5% conformément à la convention.

### ■ *Charges d'exploitation*

Les charges d'exploitation concernent essentiellement les charges communes aux filiales ainsi que les salaires et charges sociales de la Direction Générale, de la Direction Technique, de la Direction Offres & Qualité et de l'ensemble des Services Centraux.

### ■ *Résultat financier*

Le résultat financier reprend les frais liés aux emprunts contractés, les dépréciations constatées sur les immobilisations financières, comptes courants et instruments financiers, ainsi que les produits liés à ces derniers.

### ■ *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel comprend les produits et charges résultant d'opérations ou d'événements clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

» **NOTES SUR LE BILAN**

**■ Immobilisations en Valeurs brutes**

(en milliers d'euros)	<b>31.12.08</b>	Augmentation	Diminution	<b>31.12.09</b>
Frais d'établissement, frais de recherche et développement	1 148			1 148
Concessions, droits similaires, brevets, licences	1 432			1 432
Fonds commercial	5 760			5 760
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>8 340</b>			<b>8 340</b>
Install., agencements, aménagements divers	803			803
Matériels de bureau, mobilier	517	10		527
Immobilisations corporelles en cours	0	8		8
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>1 320</b>	<b>18</b>		<b>1 337</b>
Titres de participations	43 339	0		43 339
Autres immobilisations financières et créances rattachées	220	151	99	272
<b>Total Immobilisations Financières</b>	<b>43 559</b>	<b>151</b>	<b>99</b>	<b>43 611</b>
<b>TOTAL</b>	<b>53 219</b>	<b>169</b>	<b>99</b>	<b>53 289</b>

**■ Amortissements et provisions**

(En milliers d'euros)	<b>31.12.08</b>	Augmentation	Diminution	<b>31.12.09</b>
Frais d'établissement, recherche et développement, augmentation de capital	713	228		941
Concessions, droits similaires, brevets, licences	1 355	66		1 421
Fonds commercial	5 760			5 760
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>7 828</b>	<b>294</b>		<b>8 122</b>
Install., agencements, aménagements divers	113	80		193
Matériels de bureau, mobilier	473	27		500
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>586</b>	<b>107</b>		<b>693</b>
Titres de participations (1)	9 536	13 237		22 773
Autres immobilisations financières et créances rattachées				
<b>Total Immobilisations Financières</b>	<b>9 536</b>	<b>13 237</b>		<b>22 773</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 950</b>	<b>13 638</b>		<b>31 588</b>

(1) Dépréciation du fonds commercial et des titres de participations selon la méthode du « Discounted Cash Flow », telle que décrite dans le point « Suivi des fonds de commerce et des titres de participation »

## ■ Créances et comptes de régularisation

(En milliers d'euros)	31.12.08	31.12.09		
En brut		Total	1 an au plus	Plus d'1 an
Créances rattachées à des Participations				
Fonds de garanties factor				
Prêts	0	21		21
Autres immobilisations financières	221	251		251
Clients douteux ou litigieux				
Créances clients	12 271	17 266	17 266	
Personnel et comptes rattachés	16			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Autres Impôts, Taxes et Versements assimilés	430	156	156	
Taxe sur valeur ajoutée	1 680	1 627	1 627	
Divers	7	7	7	
Groupe et associés (1)	42 220	48 700	48 700	
Débiteurs divers	4	46	46	
Charges constatées d'avance	283	43	43	
<b>TOTAL</b>	<b>57 132</b>	<b>68 117</b>	<b>67 845</b>	<b>272</b>

(1) dont relatif à l'intégration fiscale 1 126 K€ en 2009 et 1 757 K€ en 2008

## ■ Charges constatées d'avance

(En milliers d'euros)	31.12.08	31.12.09
Loyers	257	0
Autres Charges constatées d'avance – Exploitation	26	43
<b>TOTAL</b>	<b>283</b>	<b>43</b>

## ■ Valeur Mobilière de Placement

- Le portefeuille de VMP s'élève à 1 044 K€ en 2009 contre 892 K€ en 2008.
- Au 31 décembre 2009, les VMP font apparaître une plus-value latente de 33 K€.

## ■ *Actions propres*

- Détail du Compte 223.222 concernant le contrat de liquidité entre Team Partners Group et ODDO et Cie. Il se compose de 100.170 titres au 31.12.2009. L'évaluation au cours de bourse de clôture a entraîné une dépréciation de 12 K€.
- Détail du Compte 223223 concernant le Mandat d'achat entre Team Partners Group et ODDO Corporate finance. Il comprend 50.600 titres à la clôture, destinés à être attribués gratuitement. Une provision pour Risques & Charges de l'intégralité a été constatée soit 42 K€.

## ■ *Capital social*

Libellé	Actions regroupées	Actions non regroupées	Valeur nominale	Montant en Euros
A nouveau au 01/01/09	15 868 913		1,00	15 868 913
A nouveau au 01/01/09		45 730	0,10	4 573
Regroupement d'actions		-45 730	0,10	- 4 573
Regroupement d'actions	4 573		1,00	4 573
Situation 31/12/2008	15 873 486			15 873 486
<b>Décomposition au 31/12/09</b>	<b>15 873 486</b>		<b>1,00</b>	<b>15 873 486</b>

## ■ *Capitaux propres*

### *Variation des capitaux propres*

(En milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserve légale	Autres Réserves (1)	Report à nouveau	Résultat	Total
<b>Capitaux propres 31.12.08</b>	<b>15 873</b>	<b>31 467</b>	<b>137</b>	<b>29 119</b>	<b>- 13 469</b>	<b>450</b>	<b>63 578</b>
Affectation de résultat					450	- 450	-
Résultat de l'exercice						-33 545	- 33 545
<b>Capitaux propres 31.12.09</b>	<b>15 873</b>	<b>31 447</b>	<b>137</b>	<b>29 119</b>	<b>-13 019</b>	<b>- 33 545</b>	<b>30 013</b>

(1) il s'agit de réserves indisponibles constituées suite à la réduction de capital de 2008 non motivée par des pertes, sur lesquelles pourront s'imputer les pertes et dont le solde ne pourra être qu'incorporé au capital social

## ■ Provisions

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	31.12.08	Autres variations	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non utilisée	31.12.09
Provisions pour litiges sociaux	470		130	170		430
Provisions pour litige commercial	476				196	280
Provisions autres	49	224				273
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>995</b>	<b>224</b>	<b>130</b>	<b>170</b>	<b>196</b>	<b>983</b>
Provisions sur immobilisations incorporelles	5 760					5 760
Provisions sur titres de participation	9 536		13 237			22 773
Provisions sur comptes clients	239					239
Autres provisions pour dépréciation	426		21 553		35	21 944
<b>Provisions pour dépréciation</b>	<b>15 961</b>		<b>34 790</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>50 716</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 956</b>	<b>224</b>	<b>34 920</b>	<b>170</b>	<b>231</b>	<b>51 699</b>
Dont dotations et reprises						
d'Exploitation			10		196	
Financières			34 832		35	
Exceptionnelles		224	302	170		

La dotation en poste « Autres provisions pour dépréciation » concerne la perte de valeur constatée sur le compte courant de CGBI comme décrit précédemment.

## ■ Dettes

(En milliers d'euros)	31.12.08	31.12.09	1 an au +	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit (1)	10 687	10 052	5 026	5 026	
Découverts bancaires	13	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	11	26	26		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 906	9 949	9 949		
Personnel et comptes rattachés	633	303	303		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	566	484	484		
Taxes sur la valeur ajoutée	1 798	2 684	2 684		
Autres impôts et taxes assimilés	319	211	211		
Groupe et associés	6 352	16 533	16 533		
Autres dettes	658	172	172		
Produits constatés d'avance	0	23	23		
<b>TOTAL</b>	<b>30 943</b>	<b>40 437</b>	<b>30 411</b>	<b>10 026</b>	<b>0</b>

(1) voir paragraphe « Evènements postérieurs à la clôture »

## ■ Produits à recevoir

(En milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Avoirs à recevoir Fournisseur	1	4
Facture à Etablir Groupe	10 911	8 859
Etat produit à recevoir (1)	7	7
<b>TOTAL</b>	<b>10 919</b>	<b>8 874</b>

(1) Dégrèvement de Taxe professionnelle 2007 pour Tolbiac.

## ■ Charges à payer

En milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Intérêts courus sur emprunts	27	36
Intérêts courus à payer	3	1
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>30</b>	<b>37</b>
Factures non parvenues	316	1 636
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>316</b>	<b>1 636</b>
Provisions sur salaires à payer	115	220
Provisions sur autres charges sociales à payer	54	95
Provisions pour congés payés et réduction du temps de travail	173	201
Charges sociales sur provisions pour congés payés et RTT	84	96
Etat – Charges à payer	3	17
Etat – Charges à payer sur Moratoire		165
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>429</b>	<b>794</b>
AAE Groupe	142	655
Divers charges à payer	30	3
<b>Autres dettes</b>	<b>172</b>	<b>658</b>
<b>TOTAL</b>	<b>947</b>	<b>3 125</b>



» **NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

■ **Ventilation du Chiffre d'affaire par nature**

(En milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Refacturations Groupe	8 559	8 610
Sous Location Locaux Levallois	254	75
<b>TOTAL</b>	<b>8 813</b>	<b>8 685</b>

■ **Résultat Financier**

(En milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Produits nets sur cession de VMP	74	98
Produits de participation	140	
Autres intérêts et produits assimilés	552	1 420
Reprises sur provisions et dépréciation	54	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>820</b>	<b>1 518</b>
Dotations aux amortissements et provisions (1)	34 832	51
Intérêts et charges financières	664	931
Charges nettes sur cessions de VMP	29	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>35 525</b>	<b>982</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 34 705</b>	<b>536</b>

(1) Dont dépréciations des titres Datem Groupe et CGBI et compte courant de CGBI

■ **Résultat Exceptionnel**

(En milliers d'euros)	31.12.09	31.12.08
Autres produits exceptionnels	182	344
Reprises sur provisions	170	503
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>352</b>	<b>847</b>
Pénalités, amendes	15	183
Autres charges exceptionnelles (1)	324	1 385
VNC des immobilisations corpo. et incorpo. cédées		56
Dotations aux provisions (2)	302	270
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>641</b>	<b>1 894</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 289</b>	<b>- 1 047</b>

(1) Transaction pour 188 K€, Perte et profit pour 23 K€ et Prud'homme pour 113 K€.

(2) Provisions constituées par des litiges sociaux 120 K€ et le reclassement des Intérêts CCSF en provision de 182 K€.

» **AUTRES INFORMATIONS**

Team Partners Group est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Team Partners Group Holding.

■ **Eléments concernant des entreprises liées et les participations**

(En milliers d'euros)	Entreprises liées au 31.12..209
<b>BILAN ACTIF</b>	
Participations (a)	20 565
Clients et comptes rattachés (b)	16 987
Comptes courants débiteurs(c)	26 775
<b>BILAN PASSIF</b>	
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseurs (d)	8 552
Comptes courants créditeurs (e)	16 533
Autres dettes (f)	142
<b>RESULTAT FINANCIER (g)</b>	
Charges Financières	34 853
Produits Financiers	552

*a. détail du portefeuille de participations au 31 décembre 2009 en valeur net*

(En milliers d'euros)	% détention 2009	Brut au 31/12/09	Provision	Net au 31.12/09
Team Partners	100,00%	3 111		3 111
Team Partners Interactive	100,00%	957	957	0
Team Partners Suisse	10,00%	1		1
CGBI	100,00%	9 708	9 708	0
Datem Groupe	100,00%	29 072	11 969	17 103
SCI Criquebeuf	4,50%	16		16
Diffusion n°1	4,50%	297		297
Team Partners Maroc	100,00%	109	109	0
Team Partners Malaisie	55,00%	30	30	0
TP CRM	100,00%	37		37
	<b>Total</b>	<b>43 338</b>	<b>22 773</b>	<b>20 565</b>

*b. Détail poste « clients et comptes rattachés »*

(En milliers d'euros)	31.12.09
Clients Groupe	6 314
Clients Groupe Export	1
Provision pour dépréciation	-239
Factures à établir	10 911
<b>Total</b>	<b>16 987</b>

*c. Détail poste « Comptes courants débiteurs »*

(En milliers d'euros)	Brut au 31.12.09	Provision au 31.12.09	Net au 31.12.09
CGBI	38 395	21 359	17 036
Datem	2 119		2 119
Datem Solutions	814		814
Datem Groupe	813		813
Diffusion n°1	587		587
DIP	717		717
EDI	923		923
SCI Fercourt	81		81
GIE Interdatem	67		67
Interconnexion	80		80
Presse Informatique	981		981
PMC	392		392
TPCRM	2 169		2 169
Team Partners Interactive	330	330	0
Team Partners Malaisie	190	190	0
Team Partners Maroc	42	42	0
<b>Total</b>	<b>48 700</b>	<b>21 921</b>	<b>26 779</b>

*d. Détail poste « dettes fournisseurs »*

(En milliers d'euros)	31.12.09
Fournisseurs Groupe	8 815
Factures non parvenues Groupe	37
<b>Total</b>	<b>8 852</b>

*e. Détail poste « comptes courants créditeurs »*

(En milliers d'euros)	31.12.09
TPGH	550
Team Partners	14 575
Team Partners Suisse	1 407
<b>Total</b>	<b>16 532</b>

*f. Détail poste « autres dettes »*

(En milliers d'euros)	TOTAL
Avoirs à établir Groupe	142
<b>Total</b>	<b>142</b>

*g. Détail poste « Résultat Financier »*

(En milliers d'euros)	Charges Financières	Produits Financiers
<b><u>Intérêts des Comptes Courants</u></b>		
Team Partners	82	
TPGH	4	
Team Partners Interactive		2
CGBI		414
Diffusion n°1		6
Datem		19
Datem Groupe		52
Datem Solutions		5
DIP		7
EDI		10
PMC		3
Presse Informatique		6
TP CRM		25
SCI Fercourt		1
GIE Interdatem		1
Interconnexion		1
<b>Sous total</b>	<b>86</b>	<b>552</b>
<b><u>Dotations aux provisions sur titres et créances</u></b>		
CGBI	31 068	
Datem Groupe	3 529	
Team Partners Interactive	150	
Team Partners Maroc	20	
<b>Sous-total</b>	<b>34 767</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>34 853</b>	<b>552</b>

## ■ Engagements financiers Hors Bilan

### Engagements donnés

- Caution relative à des loyers : 199 K€
- Caution donnée aux fournisseurs : 21 K€
- En garantie des emprunts contractés auprès du Pool Bancaire, dans le cadre du rachat de DATEM GROUPE et de FINANCIERE XV, la société TEAM PARTNERS GROUP a constitué en gage les titres de participations :
  - 6 527 292 actions DATEM GROUPE, de valeur nominale 1 € et qui représentent 75 % du capital et des droits de vote
  - 2 400 000 Bons de souscriptions d'actions de la société DATEM GROUPE.

Le Pool Bancaire, créancier gagiste, en est le bénéficiaire.

- Nantissement, au profit de fournisseur, d'un compte d'instruments financiers : 438 K€ (Sicav Palatine Sécurité)

## ■ Inscription aux privilèges

Nature	Créancier	Montant inscrit en euros	Date d'inscription
Sécurité Sociale - régime complém.	CAPIMMEC	2 366	25/02/2009
Sécurité Sociale - régime complém.	CAPIMMEC	6 704	20/08/2008
Sécurité Sociale - régime complém.	URSSAF	29 815	09/05/2008
Sécurité Sociale - régime complém.	URSSAF	34 851	03/04/2008
Sécurité Sociale - régime complém.	URSSAF	31 633	13/03/2008
Sécurité Sociale - régime complém.	CAPIMMEC	18 904	28/05/2008
Sécurité Sociale - régime complém.	CAPIMMEC	14 426	25/02/2008
Sécurité Sociale - régime complém.	CAPIMMEC	12 371	31/12/2007
<b>Total TPG</b>		<b>151 070</b>	

## ■ Effectif salarié de l'entreprise

	31.12.09	31.12.08
Cadre	36	42
ETAM	13	11
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	<b>53</b>

### ■ *Droits individuels à la formation (DIF)*

Le droit individuel à la formation (DIF) s'élève à 2 387 heures au 31/12/2009.

### ■ *Rémunération allouée aux organes d'administration et de direction :*

En 2009, le montant de la rémunération des membres des organes d'administration et de direction s'élève à 871 K€, contre 1 043 K€ en 2008

### ■ *Intégration Fiscale*

Depuis l'année 1997, Team Partners Group bénéficie du régime de l'intégration fiscale. Le périmètre de l'intégration fiscale comprend treize sociétés :

- TEAM PARTNERS GROUP (tête de groupe)
- TEAM PARTNERS
- TEAM PARTNERS INTERACTIVE
- CGBI
- DATEM GROUPE
- PRESSE INFORMATIQUE
- DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE PRESSE
- PRESSE MARKETING ET COMMUNICATION
- DIFFUSION N°1
- DATEM
- EDI
- DATEM SOLUTIONS
- TP CRM

Il a été constaté en 2009 un produit d'impôt de 1.126 K€ au titre de l'intégration fiscale 2009.

### ■ *Engagements pour Indemnité De Retraite*

(en milliers d'euros)	31.12.08	Variation	31.12.09
	43	10	53

Ces montants ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux.

■ **Tableau des Filiales et Participations**

<b>Filiales détenues Directement et Indirectement</b>	<b>Capital</b>	<b>Capitaux propres autres que le capital</b>	<b>Quote-part de capital détenu</b>	<b>Valeurs brutes des titres</b>	<b>Valeurs nettes des titres</b>	<b>Prêts et avances consentis (valeur brute)</b>	<b>Chiffre d'affaires au 31.12.09</b>	<b>Résultat au 31.12.09</b>
(En milliers d'euros)								
<b>En France</b>								
C.G.B.I	6 325	-30 215	100%	9 708	0	38 395	8 149	(1 286)
TEAM PARTNERS	1 488	-21 765	100%	3 111	3 111		53 946	368
TEAM PARTNERS INTERACTIVE	568	-1 069	100%	957		330	-7	-15
TEAM PARTNERS CRM	37	-348	100%	37	37	2 169	1 680	-221
DATEM GROUPE	8 721	-4 800	100%	29 073	17 103	813	5	(9 745)
SCI CRIQUEBEUF		-15	100%	16	16	0	591	65
DIFFUSION N°1	300	1 219	100%	297	297	587	8 044	246
DATEM	1 897	-9 972	100%			2 118	2 390	8 092
DIP	152	774	100%			717	5 776	162
DATEM SOLUTIONS	160	6 523	100%			813	7 152	-447
PMC		530	100%			391	3 222	313
PRESSE INFORMATIQUE	37	-14 958	100%			981	23 977	(3 999)
EDI	5 668	912	100%			922	11 289	282
GIE INTERDATEM			100%			67	323	0
INTERCONNEXION	150	-1 185	65.95%			80	-5	-263
SCI FERCOURT	1 476	987	100%			81	851	553
<b>A l'étranger</b>								
TEAM PARTNERS MAROC	100		100%	109		42		-
TEAM PARTNERS MALAISIE			55%	30		190		
TEAM PARTNERS SUISSE			100%	1	0			
DATEM BENELUX			100%	0	0			
DATEM BENELUX			100%	0	0			
DATEM SPAIN			97%	0	0			

## **COMPTES CONSOLIDES**



<b>ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE .....</b>	<b>26</b>
<b>COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....</b>	<b>27</b>
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE .....</b>	<b>28</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES .....</b>	<b>29</b>
<b>TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE.....</b>	<b>30</b>
<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS .....</b>	<b>31</b>
NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS .....	31
NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES.....	32
NOTE 3 : GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	48
NOTE 4 : SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS .....	54
NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION .....	56
NOTE 6 : GOODWILL .....	57
NOTE 7 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	60
NOTE 8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES .....	61
NOTE 9 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	62
NOTE 10 : ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES .....	63
NOTE 11 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES.....	64
NOTE 12 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE .....	64
NOTE 13 : CAPITAL ET ACTIONS .....	65
NOTE 14 : PASSIFS FINANCIERS (COURANTS ET NON COURANTS).....	67
NOTE 15 : PROVISIONS.....	68
NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL .....	68
NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS.....	70
NOTE 18 : IMPOTS DIFFERES .....	71
NOTE 19 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS .....	74
NOTE 20 : PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS .....	75
NOTE 21 : SEGMENTS OPERATIONNELS .....	76
NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL.....	78
NOTE 23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS .....	78
NOTE 24 : AUTRES CHARGES.....	78
NOTE 25 : AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES .....	79
NOTE 26 : COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	79
NOTE 27 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	79
NOTE 28 : IMPOTS .....	80
NOTE 29 : RESULTATS PAR ACTION .....	81
NOTE 30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS .....	82
NOTE 31 : REGROUPEMENT D'ENTREPRISES .....	84
NOTE 32 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES .....	84
NOTE 33 : FLUX DE TRESORERIE.....	87
NOTE 34 : ENDETTEMENT NET .....	91
NOTE 35 : SOCIETE CONSOLIDANTE.....	91
NOTE 36 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	91
NOTE 37 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	92

# ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

<b>Actif</b>	<b>Notes</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>En milliers d'Euros</b>			
Goodwill	6	55 555	65 355
Immobilisations incorporelles	7	1 745	2 827
Immobilisations corporelles	8	7 610	12 769
Autres actifs financiers non courants	9	3 735	3 686
Impôts différés actif nets	18	3 033	2 856
<b>Actif non courant</b>		<b>71 678</b>	<b>87 493</b>
Actifs destinés à être cédés	10	3 881	
Clients et comptes rattachés	11	34 684	44 096
Autres créances	11	16 593	13 819
Créances d'impôt sur les résultats	11		55
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	12	5 894	22 036
<b>Actif courant</b>		<b>61 052</b>	<b>80 006</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>132 730</b>	<b>167 499</b>
<b>Passif</b>	<b>Notes</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>En milliers d'Euros</b>			
Capital	13	15 873	15 873
Primes		31 467	31 467
Réserves consolidées		(15 440)	(9 036)
Résultat net		(14 135)	(6 369)
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>17 765</b>	<b>31 935</b>
Intérêts minoritaires		(2)	(2)
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>		<b>17 763</b>	<b>31 933</b>
Passifs financiers non courants	14	12 149	23 019
Provisions	15	1 933	
Avantages du personnel	16	1 249	1 097
Impôts différés passif nets	18	1 336	1 159
<b>Passif non courant</b>		<b>16 667</b>	<b>25 275</b>
Passifs financiers courants	14	36 747	44 155
Provisions	15	3 616	5 743
Fournisseurs et comptes rattachés		17 538	14 160
Autres passifs courants	17	40 399	46 233
<b>Passif courant</b>		<b>98 300</b>	<b>110 291</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>132 730</b>	<b>167 499</b>

# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	2009	2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	21	107 377	126 115
Revenus des autres activités			833
<b>Total des produits de l'activité</b>		<b>107 377</b>	<b>126 948</b>
Charges de personnel	22	(73 109)	(80 744)
Impôts et taxes		(2 345)	(1 395)
Dotations aux amortissements et provisions	23	(3 655)	(6 071)
Autres charges	24	(27 388)	(36 482)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>880</b>	<b>2 256</b>
Autres charges opérationnelles	25	(12 639)	(7 447)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(11 759)</b>	<b>(5 191)</b>
Coût de l'endettement financier net	26	(1 770)	(2 584)
Autres produits financiers	27		111
Autres charges financières	27	(547)	(10)
<b>Résultat avant impôt des activités poursuivies</b>		<b>(14 076)</b>	<b>(7 674)</b>
Impôts sur les résultats	28	(59)	1 305
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>(14 135)</b>	<b>(6 369)</b>
Résultat net des activités abandonnées			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(14 135)</b>	<b>(6 369)</b>
<b>Attribuable :</b>			
	Aux actionnaires de Team Partners Group	(14 135)	(6 369)
	Aux intérêts minoritaires		
<b>En euro</b>			
Résultat de base par action	29	(0.90)	(0.40)
Résultat dilué par action	29	(0.90)	(0.40)

# ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'Euros	2009	2008
<b>Résultat net</b>	<b>(14 135)</b>	<b>(6 369)</b>
Gains et pertes de change non réalisés	59	26
<b>Total des autres éléments du résultat global</b>	<b>59</b>	<b>26</b>
<b>Total du résultat global</b>	<b>(14 076)</b>	<b>(6 343)</b>
<b>Dont part Groupe</b>	<b>(14 076)</b>	<b>(6 343)</b>
<b>Dont part des Minoritaires</b>		

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En milliers d'Euros	Notes	Capital	Primes	Total des autres éléments du résultat global (Ecart de conversion)	Résultat de la période	Autres réserves	Capitaux propres part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2007</b>	13	35 769	27 211	(7)	(21 735)	(13 925)	27 313	(4)	27 309
Augmentations de capital en numéraire	13	8 720	2 569				11 289		11 289
Réduction de capital	13	(28 616)				28 616			
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	20					(286)	(286)		(286)
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)						(36)	(36)		(36)
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période				26	(6 369)		(6 343)		(6 343)
Affectation de la période précédente					21 735	(21 735)			
Autres			1 687	7		(1 696)	(2)	2	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	13	15 873	31 467	26	(6 369)	(9 062)	31 935	(2)	31 933
Paiement fondé sur des actions et attribution gratuite d'actions	20					(14)	(14)		(14)
Opérations sur titres auto détenus (Nettes d'impôt)						(80)	(80)		(80)
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période				59	(14 135)		(14 076)		(14 076)
Affectation du résultat de la période précédente					6 369	(6 369)			
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	13	15 873	31 467	85	(14 135)	(15 525)	17 765	(2)	17 763

# TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'Euros	Notes	2009	2008
<b>ACTIVITE</b>			
Résultat net		(14 135)	(6 369)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		12 881	5 685
Variation du besoin net en fonds de roulement		5 151	5 090
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>33</b>	<b>3 897</b>	<b>4 406</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(626)	(1 534)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		16	122
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>33</b>	<b>(610)</b>	<b>(1 412)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>			
Emissions de passifs financiers		4 552	1 958
Remboursements et variation de passifs financiers		(10 812)	(12 868)
Intérêts payés		(1 715)	(2 610)
Augmentations de capital et apports en compte courant			11 289
Opérations sur actions propres		(82)	(36)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>33</b>	<b>(8 057)</b>	<b>(2 267)</b>
<b>Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies</b>		<b>(4 770)</b>	<b>727</b>
<b>Trésorerie nette d'ouverture</b>		<b>7 124</b>	<b>6 404</b>
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises		30	(7)
<b>Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies</b>		<b>(4 770)</b>	<b>727</b>
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>12</b>	<b>2 384</b>	<b>7 124</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## NOTE 1 : INFORMATIONS GENERALES ET FAITS MARQUANTS

### INFORMATIONS GENERALES

Le groupe Team Partners Group (ci après « le Groupe ») est composé de sociétés dont l'activité est la gestion de la relation clients, l'expertise informatique (intégration de systèmes et le management des infrastructures) et le conseil en technologie.

Société anonyme, Team Partners Group, (société mère et tête de groupe) a son siège social 116/118 rue Jules Guesde à Levallois Perret. Les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2009 ainsi que les notes annexes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 30 mars 2010.

Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra courant mai 2010.

Les états financiers consolidés reflètent la situation comptable de Team Partners Group et de ses filiales. Ils sont présentés en milliers d'euros, arrondis à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

### FAITS MARQUANTS

A son échéance au cours du mois de février 2009, le mandat de Directeur Général Délégué de la société Team Partners Group de Monsieur de la Horie n'a pas été renouvelé, il a quitté le Groupe en avril 2009.

Le 27 août 2009, le Groupe a obtenu de la CCSF l'intégration de nouvelles dettes fiscales et sociales pour un montant total de 4 557 K€ dans le « Codechef 2 du 11 avril 2008 ».

Le 19 novembre 2009, le groupe s'est porté acquéreur du fonds de commerce de prestations de services liées à la mesure de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile (« QoS »). Cette acquisition de 200 K€ a été financée par compte courant auprès de l'actionnaire principal TPGH.

Le 29 décembre 2009, une promesse de vente, portant sur l'ensemble immobilier situé à Criquebeuf sur Seine, a été signée pour un prix de cession de 4 290 K€ contrat en main. Cette cession ne dégagera aucun résultat mais permettra un désendettement financier du groupe de 3 800 K€ en 2010.

L'année 2009 a été également marquée par la poursuite des restructurations opérationnelles commencées et annoncées en 2008. Sous l'effet conjugué d'une sous-estimation des actions à mener et d'un contexte économique beaucoup plus difficile, celles-ci se révèlent nettement plus importantes que prévues initialement (soit un total de 11 M€ à fin 2009 à comparer à 8.7M€ annoncés au cours de l'année 2008).

Enfin en mars 2010, le groupe a annoncé de nouvelles mesures financières qui sont présentées à la fois dans la note 3 « Risque de Liquidité » et dans la note 37 « Evénements postérieurs à la clôture ».

## **NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES**

### **PRINCIPES GENERAUX**

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés de Team Partners Group au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS : International Financial Reporting Standards) applicables telles qu'approuvées par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers consolidés. Ils sont présentés avec un comparatif sur un exercice.

### **NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES**

Le groupe a appliqué à ses comptes consolidés les amendements de normes et les interprétations entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 et adoptés par l'Union Européenne. Les textes ayant un impact sur les états financiers consolidés du groupe sont :

- L'amendement de la norme IAS 1- Présentation des états financiers.
- L'amendement de la norme IFRS 7 – Instruments financiers amélioration des informations à fournir sur la juste valeur et le risque de liquidité.
- La norme IFRS 8 – secteurs opérationnels en remplacement de la norme IAS 14.

L'application de la révision d'IAS 1 a un impact en termes de présentation des états financiers sur l'ensemble des périodes présentées. Dans le cadre de cette révision le groupe a pris pour option de :

- Modifier l'appellation du bilan qui devient Etat de la situation financière consolidée.
- Compléter le compte de résultat par un « Etat du résultat global » qui regroupe le résultat de l'exercice et les autres produits et charges enregistrés dans les autres éléments du résultat global. Ces éléments étaient auparavant présentés dans un « Etat des produits et charges comptabilisés au cours de la période ».

L'application de l'amendement de la norme IFRS7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers a un impact en termes de présentation des notes annexes. Cet amendement requiert des informations supplémentaires quant à l'évaluation en juste valeur et au risque de liquidité. Les informations relatives à l'évaluation à la juste valeur sont présentées par classe d'instruments financiers en note 19 et celles relatives au risque de liquidité en note 3.



L'application de la norme IFRS 8 – Segments opérationnels a impacté les comptes de l'exercice 2009. En effet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Groupe présente l'analyse de la performance sectorielle suivant quatre axes :

- Segment 1 : Expertise Informatique
- Segment 2 : Presse et Associations
- Segment 3 : CRM
- Segment 4 : Conseil en Technologie

Ces segments déterminent les nouvelles unités génératrices de trésorerie (UGT) sur lesquelles les tests de perte de valeur sont effectués.

Le Groupe a retraité l'information comparative au 31 décembre 2008. Toutefois, compte tenu du fait qu'une partie des informations nécessaires n'est pas disponible, le Groupe a procédé à certaines estimations.

Conformément aux recommandations AMF, le Groupe au titre de l'exercice 2008 avait procédé aux travaux de réaffectation des « Goodwill » au 31 décembre 2008 et aux tests sur ces nouvelles « UGT ».

Les autres amendements de normes et les interprétations qui entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 ne trouvent pas à s'appliquer dans le groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe au 31 décembre 2009. Il s'agit de :

- La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » révisée en 2007,
- L'amendement à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » relatif aux conditions d'acquisition des droits et à la comptabilisation d'une annulation,
- Annual improvements « Amélioration annuelle des normes IFRS »
- L'amendement IAS 32 et IAS 1 « Amendement relatif aux Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation »,
- L'amendement IFRS 1 – IAS 27 « Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée »,
- Les amendements à IFRIC 9 et IAS 39 « Embedded Derivatives »,
- L'interprétation IFRIC 11 « Transaction au sein d'un groupe »,
- L'interprétation IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle »,
- L'interprétation IFRIC 14 « IAS 19 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction »,
- L'amendement de la norme IAS 16 – Immobilisations corporelles, relatif aux ventes d'actif préalablement donnés en location,
- L'amendement de la norme IAS 38 – Immobilisations incorporelles, relatif à la comptabilisation des activités de publicité et promotion ».

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application optionnelle au 31 décembre 2009 sont les suivantes :

- La norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises (révisée) »,
- La norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels (révisée) »,
- L'amendement 2008 IAS 39 « Expositions éligibles à la comptabilité de couverture »,
- Annual improvement 2009 « Amélioration annuelle des normes IFRS Avril 2009 »,
- L'amendement à IFRS 2 « Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe »,
- L'amendement à IAS 32 « Classification de droits de souscription »,
- L'interprétation IFRIC 12 « Concessions »,
- L'interprétation IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier »,
- L'interprétation IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger »,
- L'interprétation IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires »,
- Les amendements à IFRIC 14 « Paiements anticipés des exigences de financement minimal »,
- L'interprétation IFRIC 18 « Transferts d'actifs des clients »,

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2009.

### **Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS.

Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

## **METHODE DE CONSOLIDATION**

### **Filiales consolidées**

Les entreprises dans lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est caractérisé par le pouvoir de diriger les politiques opérationnelle et financière de l'entité afin d'en retirer les bénéfices. Les résultats des entités consolidées sont inclus dans les états financiers à compter de la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de perte de contrôle de la filiale. Les transactions inter compagnies (bilan et compte de résultat) sont éliminées. Les intérêts minoritaires dans la situation nette sont présentés séparément dans les états financiers. Les pertes attribuées aux minoritaires excédant les intérêts minoritaires dans la situation nette sont imputées sur les intérêts groupe sauf si les minoritaires ont une obligation ou sont en mesure de combler les dites pertes.

## **CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES ETRANGERES**

### **Transactions libellées en monnaies étrangères**

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les données des états financiers des entités du groupe sont mesurées dans la monnaie de l'environnement économique principal (celui dans lequel l'entité génère et dépense principalement sa trésorerie) : elle est appelée monnaie fonctionnelle.

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'euro.

#### Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés aux capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

## Conversion des comptes des filiales (conversion de la devise fonctionnelle des filiales à la monnaie de présentation du groupe)

Les états financiers des filiales étrangères, dont la monnaie fonctionnelle diffère de l'euro (monnaie de présentation des comptes), sont convertis dans les conditions suivantes :

- Selon la méthode du cours de clôture de la période pour le bilan.
- Selon la méthode du cours moyen de la période pour le compte de résultat

Les écarts de conversion sont inscrits en capitaux propres dans une rubrique séparée.

## **REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Il est nécessaire d'identifier et de comptabiliser à leur juste valeur les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise. L'excédent du coût de regroupement d'entreprise sur les actifs, passifs et passifs éventuels évalués à la juste valeur est comptabilisé en «goodwill». A ce titre, des travaux d'analyse sur les actifs, notamment sur les logiciels développés en interne sont effectués à chaque acquisition de filiale.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Regroupements d'entreprises, les «goodwill» comptabilisés ne sont plus amortis mais font l'objet au minimum d'un test de perte de valeur annuel pour acter d'une éventuelle perte de valeur à enregistrer. Les «goodwill» sont affectés aux unités génératrices de trésorerie (UGT) : une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Le niveau d'UGT retenu pour tester les «goodwill» est le segment opérationnel. Le Groupe a retenu 4 segments opérationnels : Segment 1 Expertise Informatique, Segment 2 Presse et Associations, Segment 3 CRM, Segment 4 Conseil en Technologie. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur chaque fin d'année ou plus fréquemment en cas d'indice de perte de valeur afin d'estimer la valeur recouvrable de l'UGT (valeur la plus élevée entre la juste valeur nette de l'actif et sa valeur d'utilité qui correspond à la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés attendue de l'utilisation de l'unité génératrice). Une perte de valeur doit être comptabilisée pour une UGT si sa valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable et être en premier lieu affectée au «goodwill» de l'UGT.

En cas de cession d'une entreprise, le «goodwill» attribué à la filiale est inclus dans la détermination du résultat de cession.

Les «goodwill» dégagés lors d'acquisition de sociétés consolidées en intégration globale sont identifiés sur une ligne distincte des états financiers «goodwill» ».

## **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Conformément aux critères de la norme IAS 38 Immobilisations incorporelles, seuls les éléments dont le coût peut être estimé de façon fiable et pour lesquelles il est probable que des avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles.

Elles sont essentiellement composées de logiciels (immobilisations à durée de vie finie) qui sont amortis sur la durée d'utilité comprise en fonction de la typologie des logiciels : entre 1 à 5 ans de façon linéaire.

En ce qui concerne les immobilisations générées en interne, le groupe immobilise les frais de développement dès lors qu'ils remplissent l'ensemble des conditions définies par la norme IAS 38.

Les coûts pouvant être activés sont ceux qui sont encourus à partir de la date à laquelle le groupe peut démontrer :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou en vente,
- Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- La façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet,
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Toutes les dépenses pouvant être directement attribuées ou affectées sur une base raisonnable, cohérente et permanente, à la création, la production et la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée sont immobilisées. En sont exclus les coûts de vente, coûts administratifs et frais généraux affectés indirectement par un coefficient. Elles sont amorties sur la durée d'utilité.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées).

## **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Conformément aux critères d'IAS 16, sont enregistrés en immobilisations corporelles les biens détenus soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services, soit pour être utilisés à des fins administratives. Ces biens sont comptabilisés à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Elles sont amorties sur leur durée de vie d'utilité dans les conditions suivantes :

- Constructions linéaire sur 20 ans
- Installations et agencements divers linéaire sur 10 ans
- Matériel de transport linéaire sur 5 ans
- Matériel informatique linéaire ou dégressif sur 3 ans
- Matériel de bureau linéaire sur 5 ans
- Mobilier linéaire ou dégressif sur 5 à 10 ans

Elles sont valorisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'immobilisation ou comptabilisés séparément s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet actif iront au groupe et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les coûts d'entretien courant sont comptabilisés en charges quand ils se produisent.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les ensembles immobiliers ont fait l'objet d'expertises par un expert indépendant au début de l'exercice 2009. Cette expertise a conduit le Groupe à constater une dépréciation exceptionnelle des ensembles immobiliers de 700 K€ sur l'exercice 2008. Compte tenu de la cession en cours du site de Criquebeuf (évalué à sa valeur de réalisation probable), aucune mise à jour n'a été faite pour Chantilly et Cauvigny du fait de la relative stabilité du marché immobilier. La méthode d'évaluation retenue est une méthode basée sur le revenu (recoupement par analogie avec la valeur au mètre carré de locaux d'activité comparables dans des secteurs proches ou similaires) et cette approche est complétée par une approche de récupération foncière pour certains sites.

## **CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT**

Les biens financés par un contrat de crédit bail ou de location longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé. La dette correspondante est portée en passif financier.

## CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Sont intégrés dans cette rubrique :

- Les prestations facturées et non réglées,
- Les prestations effectuées non encore facturées (détention d'un contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande, l'évaluation se fait au prix de vente),
- Les travaux en cours : prestations réalisées pour lesquelles il y a absence de contrat signé, bon de commande, fax d'intention de commande (l'évaluation se fait au prix de revient et à l'avancement technique).

Les créances commerciales sont initialement reconnues à la juste valeur puis au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins les provisions pour dépréciation. Une provision est comptabilisée s'il existe une indication objective démontrant que le groupe n'est pas en mesure de recouvrer l'ensemble des sommes initialement prévues par les termes de la créance. Le montant de la provision est égal à la différence entre le montant figurant à l'actif et la juste valeur des flux de trésorerie futurs actualisés.

### Traitement des contrats de « Factoring »

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 et 39 sont décomptabilisés de l'actif si le Groupe :

- A transféré ses droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif,
- A transféré quasiment tous les risques et avantages liés à l'actif,
- N'a pas conservé le contrôle de l'actif.

Les créances clients cédées sont analysées pour définir s'il a lieu de décomptabiliser l'actif. L'appréciation se fait notamment en fonction de la garantie de crédit accordée par le « Factor » sur le compte client. En cas de couverture du risque d'insolvabilité par le « Factor », les créances sont décomptabilisées du bilan à due concurrence de cette garantie. Dans le cas contraire, elles sont maintenues à l'actif avec pour contrepartie un passif financier. A noter que les créances cédées relatives à l'administration publique sont toujours maintenues au bilan.

## ACTIFS FINANCIERS

Conformément aux dispositions des normes IAS 32 et 39, les actifs financiers sont évalués en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les achats et ventes d'actifs financiers sont reconnus à la date de transaction, date à laquelle l'entreprise s'engage à réaliser la transaction. Lors de la comptabilisation initiale, l'entité doit évaluer à sa juste valeur majorée, dans le cas d'un actif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

## **Actifs détenus à des fins de transaction**

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis principalement en vue d'être vendus à court terme. Lors de la comptabilisation initiale, ils sont désignés comme étant valorisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat sauf les placements dans des instruments de capitaux propres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et qui ne peuvent être évalués de façon fiable.

## **Prêts et créances**

Les prêts et les créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont issus de la fourniture de services, de biens mais aussi de fonds monétaires à un débiteur sans intention de les négocier. Ils sont inclus dans les actifs courants sauf pour la partie à plus d'un an. Ils sont évalués au coût amorti. Le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre le montant recouvrable de l'actif et le coût amorti à la date d'arrêté. Le montant recouvrable correspond à la somme des flux futurs probables actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'opération. Cette perte de valeur est enregistrée par le résultat et est réversible en cas de changement favorable de l'estimation.

## **Actifs détenus jusqu'à échéance**

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des créances ayant des échéances et produisant des flux de trésorerie déterminés ou déterminables. A cette condition relative à la créance, s'ajoutent deux conditions relatives au Groupe : il doit avoir l'intention et la capacité de détenir la créance jusqu'à son terme. Ils sont évalués au coût amorti.

## **Actifs destinés à être cédés**

Cette catégorie comprend les actifs recouverts principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Ils sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

## **Actifs disponibles à la vente**

Cette catégorie comprend les actifs ne relevant pas d'une des catégories ci dessus. Ils sont évalués à la juste valeur, les variations de juste valeur étant enregistrées en capitaux propres jusqu'à la cession effective. Sont notamment classés dans cette catégorie les titres non consolidés. Pour les titres cotés, la juste valeur correspond au prix de marché. Si la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. A chaque date d'arrêté, la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée et inscrite à l'actif. En cas d'indication objective de perte de valeur (dépréciation significative et durable), une perte de valeur irréversible est constatée par résultat, la reprise de cette perte de valeur par le résultat n'interviendra que lors de la cession des titres.



## **ACTIONS PROPRES**

Conformément à IAS 32, les actions de la société tête de groupe détenues par elle-même ou une de ses filiales sont comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Aucune variation de juste valeur de ces actions n'est comptabilisée. Les plus ou moins values de cession nettes d'impôt des actions d'autocontrôle sont directement imputées aux capitaux propres.

## **TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE**

Le montant figurant à l'actif du bilan dans le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La trésorerie nette figurant dans le tableau des flux de trésorerie comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie diminuée des découverts bancaires.

## **PASSIFS FINANCIERS**

Les emprunts et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur nette des frais de transaction puis au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une répartition entre courant et non courant : si les passifs doivent être réglés dans les douze mois après la clôture de l'exercice, ils sont classés en passif courant. Les dettes qui font l'objet d'un échelonnement de paiement (largement au-delà des conditions d'exigibilité initiales) après accord du tiers débiteur (avec ou sans pénalités financières) sont reclassées en passif financier courant et non courant.

## **PROVISIONS**

Le Groupe comptabilise des provisions dans le cas où l'entreprise a une obligation actuelle, contractuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque cette obligation peut être estimée de façon fiable. Si l'effet est significatif, les provisions sont actualisées par l'utilisation d'un taux prenant compte des risques spécifiques à la transaction et à la maturité de la provision. L'effet de l'actualisation est comptabilisé en résultat financier.

## **AVANTAGES DU PERSONNEL**

Le Groupe comptabilise des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies en matière d'engagement de retraite, en accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel le Groupe est implanté.

### **Régime à cotisations définies**

Ce sont les régimes en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à une entité distincte (un fonds) et où son obligation se limite au montant versé à la dite entité. L'entité n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations complémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actif pour servir tous les avantages correspondants aux services rendus par le personnel au titre des exercices antérieurs à la cessation de son emploi.

Le risque actuariel (risque que les prestations soient plus importantes que prévu) et le risque de placement (risque que les actifs investis ne soient pas suffisants pour faire face aux prestations prévues) n'incombent pas à l'entité employeur.

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

### **Régime à prestations définies**

Tous les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Dans ce cas, l'entité a l'obligation de payer les prestations convenues (niveau de prestations donné) aux membres du personnel en activité et aux anciens membres du personnel. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- L'entité peut verser des cotisations à une entité distincte, mais devra payer des cotisations supplémentaires (ou payer des prestations non couvertes) si l'entité n'a pas suffisamment d'actifs pour honorer les avantages correspondant aux services rendus par le personnel,
- L'entité peut aussi assumer elle-même le versement des prestations et couvrir les avantages à servir par des actifs propres.

En conclusion, l'entité supporte le risque actuariel et le risque de placement.

Le Groupe dans ce cadre comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédits projetés telle que requise par la norme IAS 19 Avantages du personnel. Cette évaluation intègre des hypothèses de taux de mortalité, de rotation du personnel et de projections de salaires futurs.

Le passif reconnu au bilan à chaque date de clôture est la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés : la valeur actuelle désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de l'exercice et des exercices antérieurs moins la juste valeur des actifs de couverture.

Le groupe comptabilise les écarts actuariels en résultat.

## IMPOTS DIFFERES

Des impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur des actifs et passifs inscrite dans les états financiers et la valeur taxable correspondante dans le calcul de l'impôt. Ils sont constitués selon la méthode du report variable.

Un impôt différé passif est généralement constitué en regard des différences temporaires imposables existantes sauf exceptions prévues par la norme IAS 12.

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés.

Un impôt différé passif est comptabilisé au titre des différences temporaires imposables relatives aux participations dans les entreprises associées même en l'absence de distribution probable (le Groupe ne contrôle pas l'entreprise et n'est donc pas en mesure de déterminer sa politique de distribution) sauf si un accord prévoit que les bénéfices de l'entreprise associée ne seront pas distribués dans un futur prévisible.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir, incluse dans les pertes passées, et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

L'impôt différé correspondant à un profit ou une charge directement comptabilisé en contrepartie des capitaux propres est lui-même comptabilisé en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés par autorité fiscale, et ne sont pas actualisés. Le Groupe ne compense ses actifs et passifs d'impôts différés que s'il a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par deux nouvelles contributions :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS.

Le groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- La CFE présentant des similitudes importantes avec la taxe professionnelle continuera d'être comptabilisée en 2010 en charges opérationnelles.
- La CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées ci-dessus. Elle sera donc comptabilisée à compter de 2010 en « Impôts sur les résultats ».

Conformément aux dispositions d'IAS 12, le Groupe a comptabilisé dès le 31/12/2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009.

## **PAIEMENT FONDE SUR DES ACTIONS**

Conformément à la norme IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, le Groupe comptabilise les transactions rémunérées par paiements en action avec ses salariés sous forme d'une charge compensatoire.

La comptabilisation se fait à la juste valeur des avantages accordés aux salariés dans le cadre de plans de stocks options ou d'attributions gratuites d'actions.

Elle se matérialise par l'enregistrement d'une charge linéarisée sur la période d'acquisition des droits (« vesting period »).

Ce retraitement réduit le résultat net consolidé par la constatation d'une charge de personnel, mais est sans effet sur le total des capitaux propres du groupe.

Seules les options attribuées après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ont été comptabilisées en charge de personnel avec pour contrepartie une augmentation des capitaux propres (plans se dénouant sous forme d'actions).

## PRODUITS DE L'ACTIVITE

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services et des ventes de matériels liées aux activités courantes.

La norme IAS 18 définit les éléments reconnus en Produit des activités ordinaires (« Chiffre d'affaires ») ; ce sont les entrées brutes d'avantages économiques (uniquement celles reçues ou à recevoir pour son propre compte) au cours de l'exercice (dans le cadre des activités ordinaires) lorsque ces entrées conduisent à des augmentations de capitaux propres.

La norme requiert que les revenus soient évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. En règle générale, cette juste valeur correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie attendu.

Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et constitués :

- De la facturation (émise ou à émettre) des prestations (reconnaissance de la marge conditionnée par l'obtention de l'accord du client matérialisé par un bon de commande ou tous autres engagements du client) ;
- De la valorisation au prix de revient des prestations pour lesquelles la société a acquis la conviction (documentée par les habitudes du client ou des faits ou éléments matériels) qu'elle obtiendra la commande de la part du client ;
- Des commissions sur les affaires pour lesquelles le Groupe se trouve en position de mandataire/agent.

Selon la nature de la transaction, les méthodes de détermination du pourcentage d'avancement peuvent inclure à une date considérée :

- L'examen des travaux effectués,
- Les services rendus / total des services à exécuter.

Les prestations du Groupe sont valorisées dans les conditions suivantes :

- La régie : ce sont des prestations où la valorisation est fonction des moyens mis en œuvre. Le revenu est égal au temps passé, justifié auprès du client, multiplié par un taux horaire ou journalier ;
- Le forfait : le mode de valorisation obligatoire est la méthode dite à l'avancement, indépendamment de la fréquence de facturation. La comptabilisation des éventuelles pertes sur contrats se fait dès que ces dernières deviennent probables ;
- Les activités de gestion d'abonnements, de dons, de commandes ou d'infogérance : ces prestations font l'objet d'une facturation mensuelle à terme échu.

Les prestations en cours de réalisation, et qui font l'objet d'une facturation totale lors de l'arrêté des comptes, sont comptabilisées en « produits constatés d'avance » pour la quote-part de facturation excédant les prestations effectivement réalisées.

### **Revenus des autres activités**

Les prestations du Groupe, qui reposent sur l'utilisation de moyens informatiques mis à disposition du Groupe par des tiers fournisseurs, peuvent être pénalisées voire stoppées à l'issue de « dysfonctionnements causés par des tiers fournisseurs ». Ces « dysfonctionnements » font alors l'objet de demandes d'indemnités, pour réparer le préjudice commercial subi et le chiffre d'affaires perdu, et sont alors comptabilisées dans cette rubrique.

### **Provision pour perte à terminaison**

Dès qu'elle devient probable, la perte sur contrat est comptabilisée par constitution d'une provision avec pour contrepartie une charge opérationnelle. Elle est calculée dans le cadre de la méthode à l'avancement sous déduction de la perte déjà comptabilisée et immédiatement couverte à 100 %. La charge relative aux provisions pour perte à terminaison est comptabilisée au poste « Dotations aux amortissements et provisions ».

## **SUBVENTIONS ET CREDITS D'IMPOT**

Les subventions liées au résultat sont inscrites soit en déduction :

- De la charge correspondante si celles-ci ont pour objet de couvrir une dépense identifiée,
- Sur la ligne « Autres charges d'exploitation » si celles-ci sont octroyées dans un cadre plus général.

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche, ...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

## **RESULTAT OPERATIONNEL COURANT/RESULTAT OPERATIONNEL**

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les « goodwill»), d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

## **COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS**

Le coût de l'endettement financier net est constitué de l'ensemble des résultats produits par des éléments constitutifs de l'endettement financier net pendant la période, y compris les résultats de couverture de taux et de change y afférents.

L'endettement financier net est constitué des postes « Trésorerie et équivalents de trésorerie », des dépôts de garantie versés aux sociétés de factoring (inclus dans les postes « Autres actifs financiers non courants ») déduction faite des postes « Passifs financiers non courants », et « Passifs financiers courants ».

Les variations de juste valeur des actifs et passifs financiers inclus dans les postes cités ci-dessus sont exclues du coût de l'endettement financier net, et classées dans les autres produits et charges financiers nets.

Les autres produits et charges financiers sont ceux qui ne sont pas de nature opérationnelle (produits financiers provenant de l'activité principale de l'entreprise, d'une filiale ou branche d'activité et les produits financiers connexes à une activité commerciale) et qui ne font pas partie du coût de l'endettement financier net. Ils sont principalement constitués des dividendes des sociétés non consolidées, dépréciation des actifs disponibles à la vente, résultats de cession des actifs disponibles à la vente, dépréciations et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant, des effets de l'actualisation des provisions, des variations de juste valeur des actifs et passifs financiers, pertes et gains de change sur actifs et passifs financiers, d'autres produits et charges financiers divers.

## **RESULTAT DE BASE ET RESULTAT DILUE PAR ACTION**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires du Groupe, corrigé du coût financier des instruments dilutifs de dette et de leur incidence sur la participation des salariés, nets de l'effet de l'impôt correspondant. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période. Les actions propres portées en diminution des capitaux propres ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action de base et dilué.

### NOTE 3 : GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- Risque de crédit,
- Risque de marché,
- Risque de liquidité.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent à d'autres notes dans les états financiers consolidés.

Le Conseil d'Administration définit et supervise le cadre de la gestion des risques du Groupe.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Le Groupe, par ses règles et procédures de formation et de gestion, vise à développer un environnement de contrôle rigoureux et constructif dans lequel les membres du personnel ont une bonne compréhension de leurs rôles et de leurs obligations.

Le Comité d'Audit du Groupe a pour responsabilité de veiller à l'application de la politique et des procédures de gestion des risques du Groupe, et d'examiner l'adéquation du cadre de gestion des risques du Groupe avec les risques auxquels le Groupe doit faire face.

#### RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est la suivante :

En milliers d'Euros	Valeur comptable	
	2009	2008
Autres actifs financiers courants et non courants	3 735	3 686
Clients et comptes rattachés	34 684	44 096
Autres créances	16 593	13 819
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	5 894	22 036
<b>Total</b>	<b>60 906</b>	<b>83 637</b>

Les éventuelles garanties données sont présentées dans la note sur les engagements hors bilan.



## Clients

Tout en renforçant sa pénétration auprès de grands comptes stratégiques, le Groupe veille à maintenir une grande diversification de sa clientèle de façon à limiter le risque de dépendance vis-à-vis d'un nombre restreint de clients. Cette diversification et la qualité de son portefeuille concentré sur des entreprises ne présentant pas de risque de crédit, permettent de limiter le risque sur les clients.

Un classement des dix plus importants clients en termes de chiffre d'affaires est présenté ci dessous :

Liste des 10 clients (et de leurs filiales) les plus importants en termes de chiffre d'affaires pour le Groupe	Part du Chiffre d'affaires 2009	% sur le chiffre d'affaires du Groupe	% sur le chiffre d'affaires du Groupe en cumul	Segment opérationnel principalement concerné
Orange France Télécom	10 486	9.8%	9.8%	Presses et Associations, CRM
Canal +	9 491	8.8%	18.6%	Presses et Associations, CRM
Air France	5 186	4.8%	23.4%	Expertise Informatique
BNP Paribas	4 942	4.6%	28.0%	Expertise Informatique
SAS Sté Editrice du Monde	4 679	4.4%	32.4%	Presses et Associations, CRM
EADS-Airbus	3 024	2.8%	35.2%	Expertise Informatique
Société Générale	2 912	2.7%	37.9%	Expertise Informatique
EDF	2 782	2.6%	40.5%	Expertise Informatique
Mondadori	2 052	1.9%	42.4%	Presses et Associations, CRM
Infoshopping	1 585	1.5%	43.9%	Presses et Associations, CRM
<b>Total</b>	<b>47 139</b>	<b>43.9%</b>		

Toutefois, la perte d'un client majeur pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les résultats, l'activité et la situation financière du Groupe.

Les contrats commerciaux sont systématiquement visés par la Direction Juridique et les assurances afin de détecter, d'évaluer et de traiter les risques des affaires des sociétés du Groupe et ceci préalablement à tout engagement ferme et définitif. La société prend bien soin de ne pas accepter des clauses qui sont considérées comme inacceptables.

L'activité économique est plutôt basée sur des contrats de moyenne à longue durée.

Dans le cadre des activités d'ingénierie/Infogérance/BPO/CRM, les clients sont des grands comptes nationaux dont les contrats sont soumis à des appels d'offre renouvelés tous les ans ou tous les 2 ans.

Les autres contrats qui dépendent d'une activité commerciale identique à de la prestation de service ont une durée de quelques mois.

Le Groupe, compte tenu de la typologie de sa clientèle, a subi peu de perte sur cette période. Le tableau ci-dessous résume la variation des pertes de valeur sur l'intégralité du poste Clients et comptes rattachés :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Début d'exercice	3 027	2 775
Variation des pertes de valeur	(415)	252
<b>Fin d'exercice</b>	<b>2 612</b>	<b>3 027</b>
Variation en % du Chiffre d'affaires	(0.39) %	0.00%
Cumul en % du poste clients	0.01%	0.01%

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients. Il correspond à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés. Le Groupe ne procède pas à des dépréciations correspondant à des pertes encourues mais non encore identifiées déterminées sur des données historiques de paiement.

Aucune perte de valeur individuelle significative n'a été comptabilisée sur les exercices 2009 et 2008.

Le Groupe, sur la base de son expérience, et compte tenu de sa politique de recouvrement des créances commerciales, estime donc que le niveau de dépréciation de l'exercice est en adéquation avec les risques encourus.

Par ailleurs, bien que le factor assure un premier niveau de relance et de recouvrement, la charge de la gestion des impayés revient à la société.

Le tableau ci-dessous synthétise les retards sur les créances facturées par le Groupe ainsi que les provisions constituées pour faire face aux litiges et défaillances des clients facturés :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>Clients Bruts</b>		<b>Perte de valeur</b>		<b>Clients Bruts</b>		<b>Perte de valeur</b>	
	<b>2009</b>	<b>%</b>	<b>2009</b>	<b>%</b>	<b>2008</b>	<b>%</b>	<b>2008</b>	<b>%</b>
Non échues	21 440	57.5%			30 954	65.7%		
Echues depuis 30 jours au plus	7 152	19.2%			4 780	10.1%		
Echues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jours	2 332	6.3%			3 347	7.1%		
Echues depuis 61 jours et jusqu'à 90 jours	528	1.4%			1 537	3.3%		
Echues depuis plus de 90 jours	5 844	15.7%	2 612	100.0%	6 505	13.8%	3 027	100.0%
<b>Total</b>	<b>37 296</b>	<b>100%</b>	<b>2 612</b>	<b>100%</b>	<b>47 123</b>	<b>126%</b>	<b>3 027</b>	<b>100%</b>
<b>Clients nets</b>	<b>34 684</b>			<b>44 096</b>				

### **Autres actifs financiers courants et non courants**

Les autres actifs financiers non courants sont principalement constitués des dépôts de garantie versés à des sociétés de « Factoring » de premier plan.

Au 31 décembre 2009, le montant de ces dépôts figurant au bilan s'élève à 2 665 K€ (en 2008 : 2 981 K€). La variation de ce poste est traitée en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

Le solde des actifs financiers non courants est en grande partie constitué par les dépôts de garantie octroyés aux établissements avec lesquels le Groupe contracte ses engagements de location immobilière et par les prêts aux organismes collecteurs du 1% logement. Ces dépôts sont restitués au Groupe à la fin du bail ou à la fin du prêt (20 ans) pour le 1% logement. Le Groupe s'engageant généralement avec des acteurs de premier plan sur le marché de l'immobilier, le risque de crédit est fortement limité.

### **Autres créances**

Il s'agit de créances d'exploitation courantes (fiscales et sociales).

### **Trésorerie et Equivalents de trésorerie**

Les placements du Groupe se montent à 1 052 K€ (en 2008 : 1 457 K€), il s'agit exclusivement de Sicav de type monétaire.

## **RISQUE DE MARCHE**

Le risque de marché correspond au risque que les variations de prix, tels que les cours de change et les taux d'intérêts, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité/risque.

### **Risque de taux**

De par sa structure, la quasi-totalité des dettes financières bancaires est à taux variable. L'effet sur le résultat financier d'une variation du taux Euribor de 1% serait de 280 K€ sur la base d'un endettement net bancaire moyen de 28 000 K€.

## **Risque de change**

Le groupe est soumis au risque de change à travers les fluctuations des situations nettes des filiales étrangères dont le cours de change varie par rapport à l'Euro, devise de présentation du Groupe. Ces fluctuations peuvent avoir un impact sur les capitaux propres du groupe. Au cours des exercices 2008 et 2009, compte tenu du poids des filiales suisses et marocaines, une variation de plus ou moins 10 % du change n'aurait pas eu d'impact sur le résultat du Groupe et sur les capitaux propres du Groupe.

D'autre part, les transactions effectuées dans une devise autre que celle propre à chaque filiale ne sont pas significatives.

## **Risque de contrepartie**

Dans le cadre des opérations effectuées sur les marchés financiers pour la gestion des risques et la gestion de la trésorerie, le Groupe est exposé au risque de contrepartie. Cependant les placements sont effectués auprès d'établissements bancaires de premier plan validés par le Conseil d'Administration.

## **Risques liés à la conjoncture actuelle**

L'environnement économique actuel a pesé sur le chiffre d'affaires du Groupe au cours de l'année 2009 puisqu'il s'inscrit en baisse de 15,6% par rapport à 2008, mais la maîtrise des coûts a permis de conserver un Résultat Opérationnel Courant positif.

Néanmoins, les revenus à venir resteront soumis aux tendances d'une crise économique d'ampleur inconnue, même si le profil des clients, leurs besoins récurrents et la confiance qu'ils accordent au Groupe permettent de penser que son impact restera contenu. De plus, le gain de nouveaux référencements dans la BU Expertise Informatique et le positionnement très favorable sur de nouveaux contrats importants dans la BU CRM (Gestion de la Relation Client), permettront d'atténuer les effets négatifs de la crise et de rester confiant sur le redressement en cours du Groupe.

## **RISQUE DE LIQUIDITE**

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Pour ce faire, le Groupe s'assure qu'il dispose de suffisamment de lignes de crédit afin de faire face à ses engagements d'exploitation en incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

L'ensemble des échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analyse comme suit (y compris les paiements d'intérêts). Pour la projection des flux, le Groupe a retenu un Euribor 3 mois au 31 de chaque fin d'exercice plus le spread de crédit soit 4 %.

En milliers d'Euros	Valeur comptable 2009	Flux de trésorerie contractuels	S1 2010	S2 2010	2011	2012	2013	2014	+ 5 ans
Ligne moyen terme	10 000	10 554	2 700	2 654	5 200				
Dettes de location financement	3 527	3 895	476	473	904	789	324	258	671
Dette CGBI moratoriée	4 224	4 727		1 083	1 083	1 083	1 083	395	
Dette bancaire moratoriée	12	12	12						
Codechef 11 avril 2008	8 343	8 343	3 489	3 600	1 254				
Dettes financières diverses	116	116	116						
Dette factoring	19 164	19 164	19 164						
Concours bancaires courants	3 510	3 510	3 510						
Fournisseurs	17 538	17 538	17 538						
Autres passifs	40 399	40 399	40 399						
Engagements de location simple	11 867	11 867	1 083	935	1 871	1 866	1 847	1 793	2 472
<b>Total des obligations contractuelles brutes</b>	<b>118 700</b>	<b>120 125</b>	<b>88 487</b>	<b>8 745</b>	<b>10 312</b>	<b>3 738</b>	<b>3 254</b>	<b>2 446</b>	<b>3 143</b>

En milliers d'Euros	Valeur comptable 2008	Flux de trésorerie contractuels	S1 2009	S2 2009	2010	2011	2012	2013	+ 5 ans
Ligne moyen terme	10 000	10 800	200	200	5 200	5 200			
Dettes de location financement	4 383	4 924	482	479	948	900	863	323	929
Dette CGBI moratoriée	4 977	4 977	1 038		980	933	888	845	293
Financement fournisseurs	1 042	1 104		552					
Dette bancaire moratoriée	608	668	334	334					
Codechef 11 avril 2008	8 584	8 584	1 407	1 689	5 488				
Dettes financières diverses	143	143	143						
Dette factoring	22 523	23 199	23 199						
Concours bancaires courants	14 913	14 913	14 913						
Fournisseurs	14 160	14 160	14 160						
Autres passifs	46 233	46 233	46 233						
<b>Total des obligations contractuelles brutes</b>	<b>127 566</b>	<b>129 705</b>	<b>102 661</b>	<b>3 254</b>	<b>12 616</b>	<b>7 033</b>	<b>1 751</b>	<b>1 168</b>	<b>1 222</b>

Les difficultés de trésorerie rencontrées par le Groupe en 2009, amplifiées par un contexte économique difficile, ont conduit le Groupe à chercher de nouveaux moyens de financement afin d'honorer ses engagements financiers en 2010.

Les accords signés avec les différents partenaires du Groupe au cours du premier trimestre 2010 sont détaillés dans la note 37 « Evénements postérieurs à la clôture ».

## Fournisseurs

La balance âgée des règlements fournisseurs est la suivante :

En milliers d'Euros	Fournisseurs		Litiges et retards		Net	
	2009	%	2009	%	2009	%
Non échues	7 842	44.7%	(374)	9.5%	7 468	54.9%
Echues depuis 30 jours au plus	2 208	12.6%	(6)	0.2%	2 202	16.2%
Echues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jour	1 793	10.2%	(189)	4.8%	1 604	11.8%
Echues depuis 61 jours et jusqu'à 90 jour	966	5.5%	(407)	10.4%	559	4.1%
Echues depuis plus de 90 jours	4 729	27.0%	(2 955)	75.2%	1 774	13.0%
<b>Total</b>	<b>17 538</b>	<b>100%</b>	<b>(3 931)</b>	<b>100%</b>	<b>13 607</b>	<b>100%</b>

La majorité des retards constatés sont liés à des litiges, notamment un litige avec un fournisseur suite à des dysfonctionnements apparus dans nos systèmes d'information au cours de l'exercice 2008. Les dettes impayées auprès de celui-ci s'élèvent à 2 691 K€. Une expertise indépendante mandatée par le Tribunal est en cours. La migration sur un nouvel outil comptable a également entraîné des dysfonctionnements dans le traitement des factures au cours de l'exercice 2009. Les retards sont en cours résolution.

## **RISQUES INDUITS PAR DES CLAUSES DE REMBOURSEMENT ANTICIPE DU FAIT DES COVENANTS**

Suite à la renégociation de 2008, les dettes bancaires ne possèdent plus de covenants. En revanche, elles sont assorties d'une notion « d'effet négatif » pouvant générer un « cas de défaillance », défini comme une situation dans laquelle le Groupe ne serait plus en mesure d'honorer ses dettes envers les organismes financiers, ni ses dettes fiscales et sociales moratoriées. Dans ce cas, la dette bancaire deviendrait exigible. Il est bien entendu que dans notre accord, la mise en place d'un endettement complémentaire, la cession d'actifs autres qu'immobiliers et les opérations de croissance externe autres que celles qui seraient financées par une opération en capital seront soumises normalement à autorisation préalable du pool bancaire. La renégociation 2010 n'a entraîné aucun changement de ces conditions.

## **NOTE 4 : SOURCES PRINCIPALES D'INCERTITUDE RELATIVES AUX ESTIMATIONS**

En conformité avec les normes IFRS, les comptes consolidés sont établis en réalisant un certain nombre d'estimations et en prenant position sur des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et passifs et sur les produits et charges inscrits au bilan consolidé et au compte de résultat à la date de clôture. Ces estimations sont faites sur la base de la continuité d'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles sont construites selon un processus structuré impliquant la validation des principaux décisionnaires des centres de profit et de la Direction Générale du Groupe. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées.

Les résultats réels peuvent donc être différents de ceux attendus. Dans un contexte de crise économique et financière persistant, le caractère aléatoire de certaines estimations peut se trouver renforcé, et rend notamment plus difficile l'appréhension des perspectives économiques du Groupe en particulier pour la réalisation des tests de dépréciation des actifs. Le Groupe a choisi de développer les postes les plus sensibles à ces estimations.

## **DEPRECIATION DES GOODWILL**

Les estimations sur les hypothèses de calcul dans le cadre de la dépréciation des « goodwill » ainsi que les analyses de sensibilité sont présentées à la note 7.

## **DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS**

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée des encaissements futurs est inférieure à la valeur nominale. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance de nos principaux clients peuvent avoir un impact négatif sur nos résultats futurs.

Les éléments chiffrés relatifs aux dépréciations des créances clients et comptes rattachés sont présentés en note 11.

## **AVANTAGES DU PERSONNEL**

Les estimations sur les hypothèses de calcul faites dans le cadre des avantages au personnel ainsi que les analyses de sensibilité sont présentées à la note 16.

## **IMPOTS DIFFERES**

Un actif d'impôt différé, notamment sur les pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés ainsi que sur les différences temporaires déductibles, ne peut être comptabilisé que s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels ils pourront être imputés. Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des prévisions de résultats fiscaux futurs, de la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir, incluse dans les pertes passées, et de l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les éléments chiffrés relatifs aux impôts différés liés aux déficits fiscaux et différences temporaires sont présentés en note 18.

## NOTE 5 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Nom	Pays	Pourcentage d'intérêts	Pourcentage de droit de vote	Méthode de consolidation
<b>Sociétés françaises</b>				
Team Partners Group	France	100	100	Mère
Team Partners	France	100	100	IG
Team Partners Interactive	France	100	100	IG
Team Partners CRM	France	100	100	IG
CGBI	France	100	100	IG
Datem Groupe	France	100	100	IG
Datem Solutions	France	100	100	IG
SCI Criquebeuf	France	100	100	IG
Diffusion 1	France	100	100	IG
DIP	France	100	100	IG
EDI	France	100	100	IG
SCI Fercourt	France	100	100	IG
Gie Interdatem	France	100	100	IG
Interconnexion	France	100	65.99	IG
Presse Informatique	France	100	100	IG
PMC	France	100	100	IG
Datem SAS	France	100	100	IG
<b>Sociétés étrangères</b>				
Team Partners Ingénierie Suisse	Suisse	100	100	IG
Team Partners Maroc	Maroc	100	100	IG
Datem Spain	Espagne	97	97	IG
Datem Benelux	Belgique	100	100	IG

IG : Intégration globale

Il est à noter que :

La société Team Software Engineering (Malaisie) détenue à 55 % n'est pas consolidée car n'ayant plus d'activité depuis 2001. La totalité des titres, des comptes courants et des risques est provisionnée.



## NOTE 6 : GOODWILL

En milliers d'Euros	2009	2008	
	<b>Début d'exercice</b>	<b>65 355</b>	<b>65 361</b>
	Effets des variations de périmètre	200	
	Pertes de valeurs	(10 000)	
	Autres variations		(6)
	<b>Fin d'exercice</b>	<b>55 555</b>	<b>65 355</b>
<b>Valeur brute de fin d'exercice</b>	<b>80 755</b>	<b>80 555</b>	
<b>Cumul des pertes de valeur à la fin de l'exercice</b>	<b>25 200</b>	<b>15 200</b>	

Afin d'appliquer la norme « IFRS 8 » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, il a été procédé à une affectation des goodwill par UGT dès le 31 décembre 2008. Les tests effectués à cette date sur ces nouvelles UGT n'ont pas conduit à constater de pertes de valeurs.

L'affectation des valeurs nettes comptables des «goodwill» par unité génératrice de trésorerie est présentée ci dessous :

UGT "IFRS 8"	Valeur nette début d'exercice	Effet des variations de périmètre	Pertes de valeur de l'exercice	Valeur nette fin d'exercice	Poids du goodwill net	Cumul des pertes de valeur
Expertise Informatique	34 957		(10 000)	24 957	44.9%	(10 000)
Presse et Associations						(15 200)
CRM	30 398			30 398	54.7%	
Conseil en Technologie		200		200	0.4%	
<b>Total</b>	<b>65 355</b>	<b>200</b>	<b>(10 000)</b>	<b>55 555</b>	<b>100.0%</b>	<b>(25 200)</b>

La dégradation de la conjoncture et les résultats enregistrés sur l'exercice 2009 sur le marché de l'Expertise Informatique ont conduit le Groupe à revoir à la baisse son business plan sur ce segment avec pour conséquence la comptabilisation d'une perte de valeur de 10M€ en « Autres charges opérationnelles ».

La perte de valeur constatée de 10 M€ correspond à la moyenne obtenu sur la sensibilité avec un WACC compris entre 10.5 % et 11 %.

Le Groupe a repris les activités QoS (mesure des performances des réseaux, étude de la perception de la qualité par les clients) au 1<sup>er</sup> Novembre 2009. Cette activité accompagne depuis 10 ans les opérateurs Telecoms (SFR, Orange et Bouygues Telecom) et l’Autorité de Régulation des Télécoms dans la validation et l’amélioration des réseaux Télécoms et services associés. Par cette acquisition, le Groupe renforce son expertise dans le secteur des Télécoms. De plus, les prestations fournies par l’activité QoS permettent au Groupe d’enrichir son offre de service. Grâce à la complémentarité commerciale, cette activité devrait représenter en 2010 un chiffre d’affaires de 3 M€ environ pour un effectif de 35 personnes. Cette opération s’est réalisée par une acquisition de fond de commerce pour un montant de 200 K€.

La valeur recouvrable des unités génératrice de trésorerie a été déterminée en utilisant la valeur d’utilité. Pour déterminer la valeur d’utilité, le Groupe a projeté les flux futurs de trésorerie qu’il s’attend à obtenir de l’unité génératrice de trésorerie. Cette projection est basée sur des budgets financiers couvrant une période de cinq années. Les flux futurs de trésorerie au-delà de cinq ans sont extrapolés en tenant compte d’un taux de croissance (voir ci dessous). Le taux de croissance ne doit pas excéder le taux moyen de croissance à long terme du secteur d’activité. Les flux futurs de trésorerie sont actualisés par le coût moyen pondéré du capital (WACC) du secteur.

Les taux d’actualisation utilisés par le Groupe sont des taux nets d’impôt sur les sociétés appliqués à des flux nets d’impôt sur les sociétés.

La consommation d’impôts différés actif sur la période du business plan a été intégrée dans le calcul, puisque la valeur de ces impôts est intégrée dans la valeur testée. En revanche, l’intégralité de ces impôts différés n’a pas encore été reconnue au bilan.

Les cash flows sont basés sur les prévisions budgétaires établies par les UGT dans le cadre de l’élaboration de leur stratégie à moyen et long terme. Le groupe a pris les taux réels de la dette et un coût des fonds propres individualisé par segment opérationnel pour déterminer le coût moyen pondéré du capital (CMPC ou WACC) de chacun des segments.

Le tableau ci après décrit les principaux facteurs de modélisation des hypothèses retenues pour le calcul des tests de perte de valeur de l’exercice pour chacun des segments opérationnels :

Segments opérationnels	Coût des fonds propres	Coût moyen pondéré du capital (CPMC ou WACC)	Taux de croissance à perpétuité	Taux de croissance médian du revenu sur la période	Taux de marge médian sur la période	Taux de marge normatif
Expertise Informatique	25.2%	10.5%	1.5%	9.9%	6.0%	6.3%
Presse et Associations	22.5%	9.7%	1.5%	0.2%	3.6%	4.6%
CRM	21.8%	9.5%	1.5%	10.0%	16.5%	16.4%
Conseil en technologie	26.6%	10.9%	1.5%	18.4%	4.7%	6.3%

Le Groupe présente des analyses de sensibilité sur le WACC et le taux d'EBITDA par segment opérationnel (la valeur présentée dans les tableaux correspond à la différence entre la valeur d'utilité issue des DCF et la valeur comptable des actifs testés). L'excédent de valeur est positif alors que l'insuffisance est matérialisée par une valeur négative.

Segment 1 Expertise informatique (après comptabilisation de l'impairment test de 10 000 K€):

Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital : WACC					Taux EBITDA Normatif				
	9.5%	10.0%	10.5%	11.0%	11.5%	4.5%	5.5%	6.5%	7.5%	8.5%
1.00%	3 023	1 311	(222)	(1 602)	(2 852)	(3 827)	(1 858)	(222)	1 136	2 259
1.50%	4 351	2 468	792	(708)	(2 059)	(2 927)	(888)	792	2 174	3 308
2.00%	5 856	3 769	1 925	285	(1 183)	(1 907)	203	1 925	3 328	4 466
	Coût moyen pondéré du capital : WACC					Coût moyen pondéré du capital : WACC				

La valeur terminale représente 68 % de la valeur totale. Les analyses de sensibilité effectuées sur le WACC jusqu'à 11.5% et sur un taux d'EBITDA jusqu'à 4.5% conduiraient à constater un complément de perte de valeur égale à la différence entre le montant de la perte de valeur figurant sur l'analyse de sensibilité et le montant de la perte de valeur constatée au cours de l'exercice 2009 soit 10 M€ .

Segment 2 Presse et Associations :

Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital : WACC					Taux EBITDA Normatif				
	8.7%	9.2%	9.7%	10.2%	10.7%	4.0%	5.0%	6.0%	7.0%	8.0%
1.00%	10 543	9 362	8 311	7 370	6 522	4 657	6 655	8 311	9 686	10 826
1.50%	11 466	10 155	8 999	7 971	7 050	5 171	7 272	8 999	10 420	11 588
2.00%	12 526	11 059	9 777	8 645	7 639	5 762	7 976	9 777	11 243	12 438
	Coût moyen pondéré du capital : WACC					Coût moyen pondéré du capital : WACC				

La valeur terminale représente 54% de la valeur totale. Les analyses de sensibilité effectuées sur le WACC jusqu'à 10.7% et sur un taux d'EBITDA jusqu'à 4% ne conduiraient pas à constater de perte de valeur.

Segment 3 CRM :

Taux de croissance à perpétuité	Coût moyen pondéré du capital : WACC					Taux EBITDA Normatif				
	8.5%	9.0%	9.5%	10.0%	10.5%	15.0%	16.0%	17.0%	18.0%	19.0%
1.00%	17 025	13 962	11 255	8 846	6 686	12 678	11 966	11 255	10 548	9 847
1.50%	19 524	16 104	13 107	10 458	8 099	14 867	13 975	13 107	12 261	11 436
2.00%	22 407	18 552	15 205	12 272	9 679	17 392	16 271	15 205	14 187	13 212
	Coût moyen pondéré du capital : WACC					Coût moyen pondéré du capital : WACC				

La valeur terminale représente 64% de la valeur totale. Les analyses de sensibilité effectuées sur le WACC jusqu'à 10.5% et sur un taux d'EBITDA jusqu'à 15% ne conduiraient pas à constater de perte de valeur.



Le Groupe avait capitalisé des frais de développement engagés sur le logiciel « Magellan » pour un montant brut de 4 868 K€. Au cours de l'exercice 2009, comme au titre des 2 exercices précédents, les frais engagés (migration des clients sur cette plateforme, maintenance, hotline...) ont été laissés en charges dans la mesure où ils ne remplissent pas les conditions nécessaires à leur activation. La valeur nette qui s'établit, à fin 2009, à 746 K€ a fait l'objet d'un test de valeur. A cette occasion aucun indice de perte de valeur n'a été identifié.

De même, le logiciel « Edisoft », dont la valeur nette comptable s'établit à 263 K€ à fin 2009, a fait l'objet d'un test qui n'a pas révélé d'indice de perte de valeur.

Le Groupe ne compte pas réaliser d'investissements significatifs à l'avenir pour lesquels les organes de direction auraient pris des engagements fermes.

## NOTE 8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'Euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres	Total
<b>Valeur nette au 1er janvier 2008</b>	<b>1 025</b>	<b>9 748</b>	<b>342</b>	<b>2 829</b>	<b>13 944</b>
			796	353	1 149
		(700)			(700)
	(4)	(664)	(159)	(886)	(1 713)
				(81)	(81)
				170	170
<b>Valeur nette au 31 décembre 2008</b>	<b>1 021</b>	<b>8 384</b>	<b>979</b>	<b>2 385</b>	<b>12 769</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2008</b>	<b>1 059</b>	<b>15 636</b>	<b>2 722</b>	<b>8 720</b>	<b>28 137</b>
<b>Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2008</b>	<b>38</b>	<b>7 252</b>	<b>1 743</b>	<b>6 335</b>	<b>15 368</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2009</b>	<b>1 021</b>	<b>8 384</b>	<b>979</b>	<b>2 385</b>	<b>12 769</b>
		164	21	7	192
		(598)	(175)	(678)	(1 451)
				(4)	(4)
		(3 881)		(15)	(3 896)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2009</b>	<b>1 021</b>	<b>4 069</b>	<b>825</b>	<b>1 695</b>	<b>7 610</b>
<b>Valeur brute au 31 décembre 2009</b>	<b>1 059</b>	<b>9 088</b>	<b>2 743</b>	<b>8 604</b>	<b>21 494</b>
<b>Cumul des amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2009</b>	<b>38</b>	<b>5 019</b>	<b>1 918</b>	<b>6 909</b>	<b>13 884</b>

Les autres variations sur Constructions correspondent au transfert en actif destiné à être cédé du site de Criquebeuf (note 10).

La valeur nette des immobilisations corporelles en contrat de location financement est de :

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Valeur nette des terrains en contrat de location financement	546	546
Valeur nette des constructions en contrat de location financement	3 912	4 248
Valeur nette des matériels informatiques et de bureau en contrat de location financier	139	294

Il n'existe pas d'immobilisations corporelles significatives en cours d'acquisition.

### **NOTE 9 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS**

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>Dépôt de garantie Factor</b>	<b>Dépôts, cautionnements et divers</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2008</b>	<b>3 952</b>	<b>1 055</b>	<b>5 007</b>
Entrées		99	99
Pertes de valeur		(10)	(10)
Remboursement	(971)	(439)	(1 410)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2008</b>	<b>2 981</b>	<b>705</b>	<b>3 686</b>
<b>Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2008</b>		<b>51</b>	<b>51</b>
<b>Valeur nette au 1er janvier 2009</b>	<b>2 981</b>	<b>705</b>	<b>3 686</b>
Entrées	294	525	819
Variations de juste valeur		(132)	(132)
Remboursement	(611)	(27)	(638)
<b>Valeur nette au 31 décembre 2009</b>	<b>2 664</b>	<b>1 071</b>	<b>3 735</b>
<b>Cumul des pertes de valeur au 31 décembre 2009</b>		<b>51</b>	<b>51</b>

Les pertes de valeur cumulées au 31 décembre 2009 correspondent à l'intégralité des titres de TP Malaisie pour 33 K€, le solde correspond à deux lignes de titres immobilisés.

## NOTE 10 : ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>Valeur brute 2009</b>
Actifs détenus en vue d'une vente ou inclus dans un groupe destinés à être cédés	6 712
	<b>Fin d'exercice</b> 6 712

  

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>Amortissements et pertes de valeurs 2009</b>
Actifs détenus en vue d'une vente ou inclus dans un groupe destinés à être cédés	2 831
	<b>Fin d'exercice</b> 2 831

  

<b>Valeur nette fin d'exercice</b>	<b>3 881</b>
------------------------------------	--------------

Le 29 décembre 2009, la société civile immobilière Criquebeuf a consenti une promesse de vente portant sur l'ensemble immobilier dont elle est crédit-preneur, situé à Criquebeuf sur Seine. Celle-ci a été consentie, notamment sous les conditions de l'obtention d'un prêt par l'acquéreur, de la levée du crédit-bail par le vendeur et de la signature, au jour de la signature de l'acte de vente, d'un bail commercial entre l'acquéreur et la société Diffusion N°1.

Comme la valeur nette de fin d'exercice correspond à la valeur nette de réalisation de la cession (prix de vente diminué des frais relatifs à cette vente) aucun résultat n'est dégagé sur cette opération.

## NOTE 11 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	2009	2008
Créances clients	12 630	18 961
Créances clients cédées au factor	21 651	25 129
Factures à établir	3 015	3 033
<b>Valeur brute</b>	<b>37 296</b>	<b>47 123</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(2 612)</b>	<b>(3 027)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>34 684</b>	<b>44 096</b>

En milliers d'Euros	2009	2008
Créances sociales	853	169
Créances fiscales	13 594	10 637
Autres créances d'exploitation	2 075	2 603
Charges constatées d'avance	600	899
<b>Valeur brute</b>	<b>17 122</b>	<b>14 308</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(529)</b>	<b>(489)</b>
<b>Valeur nette</b>	<b>16 593</b>	<b>13 819</b>

Le Groupe considère que la valeur comptable des créances clients et des autres créances correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

## NOTE 12 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

En milliers d'Euros	2009	2008
Trésorerie	4 842	20 579
Equivalents de trésorerie	1 052	1 457
<b>Total</b>	<b>5 894</b>	<b>22 036</b>

Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements à court terme, aisément convertibles en un montant connu de liquidités et non soumis à des risques significatifs de variation de valeur. Les Sicav monétaires et certificats de dépôts négociables constituent les équivalents de trésorerie.



## NOTE 13 : CAPITAL ET ACTIONS

### Actions :

(en nombre d'actions)	2009	2008
Début de période	15 873 486	7 153 716
Emission suite à une augmentation de capital en numéraire		8 719 770
Fin de période	15 873 486	15 873 486
Actions d'autocontrôle	(138 070)	(40 719)
Au 31 décembre	15 735 416	15 832 767
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	15 873 486	15 873 486
Valeur nominale de l'action ( € par action)	1.0	1.0

### Bons de Souscription d'actions en circulation :

- ABSA JUIN 2008 :
  - Nombre en circulation : 9 994 162 ABSA
  - 2 BSA permettront de souscrire une action nouvelle pour un prix de souscription de 1.94 €
  - Période d'exercice : du 30 juin 2008 au 28 juin 2013 inclus.
- BSA NOVEMBRE 2008 :
  - Nombre en circulation : 650 000 BSA Managers
  - 1 BSA permettra de souscrire une action nouvelle pour un prix de souscription de 1 €
  - Maturité du BSA : 10 ans jusqu'au 21 novembre 2018
  - Le nombre d'Actions Nouvelles auxquelles donneront droit de souscrire les BSA Managers sera fonction de l'accroissement de valeur des actions composant le capital de la Société entre :
    - Conditions spécifiques aux BSA Managers :
      - (i) La date de réalisation de l'émission des BSA Managers (étant précisé qu'à cette fin et uniquement pour les besoins de ce calcul, la valeur d'une action à cette date serait fixée forfaitairement à 1,94 €, prix de référence retenu au moment de l'augmentation de capital de juin 2008, avant décote au profit des actionnaires, afin d'aligner les intérêts des dirigeants avec ceux des actionnaires), et

(ii) La date du changement de contrôle rendant exerçable les BSA Managers ou, à défaut de changement de contrôle, le 21 septembre 2018, étant entendu que cette valeur finale sera déterminée, selon le cas, (a) soit sur la base du prix d'acquisition d'une action dans le cadre du changement de contrôle en faisant l'hypothèse que tous les titres et droits donnant, directement ou indirectement, immédiatement ou à terme, accès au capital de la Société et étant « dans la monnaie » à cette date ont été exercés, convertis, échangés ou remboursés en actions et en tenant compte du prix de souscription devant le cas échéant être versé à la Société lors de cet exercice, cette conversion, cet échange ou ce remboursement, (b) soit sur la base de la moyenne pondérée des cours des 50 séances de bourse précédent le 21 septembre 2018 ou sur la base de la valeur de l'action déterminée par la Société (ou par un expert en cas de désaccord) si la société n'est plus cotée (la "Valeur Finale") ; et sera déterminé de la manière suivante :

- si la Valeur Finale est inférieure à 70 M€, les BSA Managers permettront d'appréhender 5 % de l'accroissement de valeur susmentionné ;
- si la Valeur Finale est comprise entre 70 M€ et 100 M€, les BSA Managers permettront d'appréhender 7 % de la part de l'accroissement de valeur comprise dans cette tranche en complément de la valeur appréhendée au titre de la tranche précédente ;
- si la Valeur Finale est comprise entre 100 M€ et 120 M€, les BSA Managers permettront d'appréhender 10 % de la part de l'accroissement de valeur comprise dans cette tranche en complément de la valeur appréhendée au titre des tranches précédentes ;
- si la Valeur Finale est supérieure à 120 M€, les BSA Managers permettront d'appréhender 15 % de la part de l'accroissement de valeur comprise dans cette tranche en complément de la valeur appréhendée au titre des tranches précédentes.

➤ Nombre maximal d'Actions Nouvelles : 3.579.524 Actions Nouvelles (soit une augmentation d'un montant nominal maximum de 3.579.524 €), sous réserve des cas d'ajustements prévus au paragraphe 4.5.2.5 de la note d'opération.

Le détail complet de cette opération a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers (visa n°08-241 en date du 14 novembre 2008)

L'effet maximum de la dilution est présenté ci-dessous :

(en nombre d'actions)			
Nombre d'actions émises entièrement libérées	Nombre d'actions total résultant de l'exercice des instruments		Nombre maximum potentiel d'actions
	ABSA JUIN 2008	BSA NOVEMBRE 2008	
<b>Total Actions</b>			<b>Total Actions</b>
15 873 486	9 994 162	3 579 524	29 447 172
Pourcentage de dilution sur capital existant	63.0%	22.6%	
	85.6%		

## Actions propres :

(en nombre d'actions)	Actions d'autocontrôle	
	2009	2008
<b>Début d'exercice</b>	<b>40 719</b>	
Achats d'actions propres	758 886	40 723
Cessions d'actions propres	(648 835)	(4)
Actions propres livrées au profit des salariés et mandataires sociaux	(12 700)	
<b>Fin d'exercice</b>	<b>138 070</b>	<b>40 719</b>
<b>Valeur des actions propres dans les capitaux propres (en milliers d'euros)</b>	<b>(116)</b>	<b>(36)</b>

## NOTE 14 : PASSIFS FINANCIERS (COURANTS ET NON COURANTS)

En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Remboursements	Variations	Transferts	Clôture
Ligne moyen terme	10 000				(5 000)	5 000
Dettes de location financement	3 592				(884)	2 708
Dette CGBI moratoriée (plan de continuation)	3 939				(753)	3 186
Codechef 11 avril 2008	5 488				(4 233)	1 255
<b>Total non courant</b>	<b>23 019</b>				<b>(10 870)</b>	<b>12 149</b>
Ligne moyen terme					5 000	5 000
Dettes de location financement	791		(856)		884	819
Dette CGBI moratoriée (plan de continuation)	1 038		(1 086)		1 086	1 038
Financement fournisseurs	1 042		(1 042)			
Dette bancaire moratoriée	608		(596)			12
Codechef 11 avril 2008	3 096	4 552	(4 162)		3 602	7 088
Dettes financières diverses et ICNE	143		(27)			116
Dette factoring	22 523		(3 359)			19 164
Concours bancaires courants	14 913			(11 403)		3 510
<b>Total courant</b>	<b>44 154</b>	<b>4 552</b>	<b>(11 128)</b>	<b>(11 403)</b>	<b>10 572</b>	<b>36 747</b>
Ligne moyen terme	10 000					10 000
Dettes de location financement	4 383		(856)			3 527
Dette CGBI moratoriée (plan de continuation)	4 977		(1 086)		333	4 224
Financement fournisseurs	1 042		(1 042)			
Dette bancaire moratoriée	608		(596)			12
Codechef 11 avril 2008	8 584	4 552	(4 162)		(631)	8 343
Dettes financières diverses et ICNE	143		(27)			116
Dette factoring	22 523		(3 359)			19 164
Concours bancaires courants	14 913			(11 403)		3 510
<b>Total</b>	<b>67 173</b>	<b>4 552</b>	<b>(11 128)</b>	<b>(11 403)</b>	<b>(298)</b>	<b>48 896</b>
		<b>(6 576)</b>		<b>(11 403)</b>		
		<b>(17 979)</b>				

L'effet de la restructuration financière annoncée en mars 2010 est présenté en « Evénements postérieurs à la clôture ».

## NOTE 15 : PROVISIONS

En milliers d'Euros	Début d'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Transfert courant/non courant	Fin d'exercice
Litiges fiscaux					1 933	1 933
<b>Total non courant</b>					<b>1 933</b>	<b>1 933</b>
Litiges sociaux	1 951	900	(858)	(460)		1 533
Litiges commerciaux	1 262	39	(442)	(500)		359
Litiges fiscaux	465		(20)			445
Restructuration	2 065	224	(1 010)			1 279
<b>Total courant</b>	<b>5 743</b>	<b>1 163</b>	<b>(2 330)</b>	<b>(960)</b>		<b>3 616</b>
Litiges sociaux	1 951	900	(858)	(460)		1 533
Litiges commerciaux	1 262	39	(442)	(500)		359
Litiges fiscaux	465		(20)		1 933	2 378
Restructuration	2 065	224	(1 010)			1 279
<b>Total</b>	<b>5 743</b>	<b>1 163</b>	<b>(2 330)</b>	<b>(960)</b>	<b>1 933</b>	<b>5 549</b>

Le transfert en provisions pour litiges fiscaux non courants pour un montant de 1 933 K€ correspond à un reclassement des pénalités relatives aux Codechef initialement comptabilisées en passifs financiers non courants pour 631 K€ et en autres passifs courants pour 1 302 K€.

La provision pour restructuration concerne les litiges subsistant à l'issue de la mise en œuvre des PSE sur les sociétés Datem Solutions et PISA.

## NOTE 16 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Ils sont constitués des engagements IDR dus au titre de la convention Syntec en France. L'acquisition des droits en fonction de l'ancienneté donne droit à une indemnité de fin de carrière.

En milliers d'Euros	2009	2008
Montant total du passif net	1 249	1 097
Impact sur le résultat net avant impôt des activités poursuivies de la variation du passif	(152)	(455)

Les mouvements sur la période sur la valeur actuelle de l'engagement de retraite se décomposent ainsi :

En milliers d'Euros	2009	2008
<b>Montant du passif net de début d'exercice</b>	<b>1 097</b>	<b>642</b>
Coût des services rendus au cours de la période	85	455
Coût financier	67	
<b>Montant du passif net de fin d'exercice</b>	<b>1 249</b>	<b>1 097</b>

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

	2009	2008
Taux d'actualisation	4.60%	5.15%
Taux d'augmentation des salaires		
Moins de 50 ans	1.5%	1.5%
De 50 ans à 65 ans	1.5%	1.5%
Taux de charges sociales	47.0%	47.0%
Taux de turn over		
Moins de 30 ans	80%	80%
De 30 ans à 39 ans	60%	60%
De 40 ans à 49 ans	40%	40%
De 50 ans à 55 ans	10%	10%
Plus de 55 ans	4%	4%

Le montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies se monte à :

	2009	2008
Montant comptabilisé en charges au titre des régimes de retraite à cotisations définies	3 946	4 386

Le Groupe a choisi de présenter une analyse de sensibilité sur le taux d'actualisation, hypothèse impactant fortement le passif en cas de modification :

Sensibilité de l'engagement de retraite France à la variation du taux d'actualisation par tranche de 1%	Moins 1%	Plus 1%
Impact sur les capitaux propres totaux en milliers d'euros	(139)	123
Impact sur les capitaux propres totaux en %	(0.8)%	0.7%
Impact sur l'engagement de retraite net total en %	(11.1)%	9.8%

## NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

En milliers d'Euros	2009	2008
Avances et acomptes clients	3 042	3 535
Dettes sociales	14 298	20 400
Dettes fiscales	22 020	21 212
Autres dettes d'exploitation	780	745
Produits constatés d'avance	259	341
<b>Total</b>	<b>40 399</b>	<b>46 233</b>

Comme indiqué dans la note « Passifs financiers », l'ensemble des dettes (sociales et fiscales) faisant l'objet d'un échelonnement des paiements a été reclassé en passif financier courant et non courant, soit 4 522 K€. Le Groupe considère que la valeur comptable des autres dettes correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

## NOTE 18 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés présentés au bilan sont regroupés par groupe d'unités fiscales.

Les mouvements de la période sur les impôts différés actif et passif et les soldes se décomposent comme suit :

En milliers d'Euros	2009	2008
<b>Début d'exercice</b>	<b>1 697</b>	<b>328</b>
Variation de l'exercice portée au compte de résultat		1 371
Autres		(2)
<b>Fin d'exercice</b>	<b>1 697</b>	<b>1 697</b>
Impôts différés actif nets	3 033	2 856
Impôts différés passif nets	1 336	1 159
<b>Fin d'exercice</b>	<b>1 697</b>	<b>1 697</b>
Impôts différés actif bruts	4 074	4 266
Impôts différés passif bruts	2 377	2 569
<b>Fin d'exercice</b>	<b>1 697</b>	<b>1 697</b>

### IMPOTS DIFFERES ACTIF

En milliers d'Euros	Liés aux Provision Indemnités de Départ en Retraite	Liés aux Reports fiscaux déficitaires	Liés aux Provisions	Autres	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>215</b>	<b>2 357</b>	<b>568</b>	<b>522</b>	<b>3 662</b>
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	150	535	158	(239)	604
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>365</b>	<b>2 892</b>	<b>726</b>	<b>283</b>	<b>4 266</b>
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	53	47	(216)	(76)	(192)
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>418</b>	<b>2 939</b>	<b>510</b>	<b>207</b>	<b>4 074</b>

Les autres impôts différés actif sont liés à la participation, aux taxes sociales et au retraitement des frais d'établissement.

Le Groupe n'a pas constaté d'impôts différés actif sur ses déficits fiscaux nés au cours de l'exercice soit 3 768 K€ en base.

## IMPOTS DIFFERES PASSIF

En milliers d'Euros	Liés aux ensembles immobiliers	Liés aux frais de développement (Logiciels développés en interne)	Liés aux retraitements des Locations Financement	Liés à l'actualisation des dettes	Autres	Total
Au 31 décembre 2007	1 468	757	528	243	338	3 334
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	(310)	(210)	37	37	(319)	(765)
Au 31 décembre 2008	1 158	547	565	280	19	2 569
Variation de l'exercice portée au compte de résultat	(66)	(210)	85	(112)	111	(192)
Au 31 décembre 2009	1 092	337	650	168	130	2 377

Les impôts différés liés aux ensembles immobiliers correspondent aux écarts d'évaluation sur les immeubles de Fercourt, Criquebeuf et Chantilly. Les impôts différés liés aux immobilisations incorporelles correspondent à l'activation des frais de développement des logiciels Magellan et Edisoft. La CVAE constatée à la fin de l'exercice s'élève à 157 K€.

## BASES D'IMPOTS DIFFERES ACTIF NON RECONNUS

Les pertes fiscales non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au bilan s'établit à :

En milliers d'Euros	2009	2008
Déficits fiscaux	51 798	48 063
<b>Total</b>	<b>51 798</b>	<b>48 063</b>



## IMPOTS DIFFERES COURANT/NON COURANT

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Actifs d'impôts différés</b>		
Recouvrables dans les douze mois	300	865
Recouvrables à plus de douze mois	3 774	3 401
	<b>4 074</b>	<b>4 266</b>
<b>Passifs d'impôts différés</b>		
Exigibles dans les douze mois	300	
Exigibles à plus de douze mois	2 077	2 569
	<b>2 377</b>	<b>2 569</b>
<b>Montant net des impôts différés</b>	<b>1 697</b>	<b>1 697</b>
dont part à moins d'un an	0	865
dont part à plus d'un an	1 697	832

## NOTE 19 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

### ACTIFS FINANCIERS

En millions d'Euros	2009			
	Valeur au bilan	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur
Autres actifs financiers non courants	3 735	3 735		3 735
Clients et comptes rattachés	34 684	34 684		34 684
Autres créances (*)	2 075	2 075		2 075
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	5 894		5 894	5 894
<b>Total</b>	<b>46 388</b>	<b>40 494</b>	<b>5 894</b>	<b>46 388</b>

En millions d'Euros	2008			
	Valeur au bilan	Prêts et créances	Actifs à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur
Autres actifs financiers non courants	3 686	3 686		3 686
Clients et comptes rattachés	44 096	44 096		44 096
Autres créances (*)	2 603	2 603		2 603
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	22 036		22 036	22 036
<b>Total</b>	<b>72 421</b>	<b>50 385</b>	<b>22 036</b>	<b>72 421</b>

(\*) : hors créances sociales et fiscales et charges constatées d'avance

### PASSIFS FINANCIERS

En millions d'Euros	2009		
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Juste valeur
Autres passifs financiers courants et non courants	48 896	48 896	48 896
Fournisseurs et comptes rattachés	17 538	17 538	17 538
Autres passifs courants (*)	3 822	3 822	3 822
<b>Total</b>	<b>70 256</b>	<b>70 256</b>	<b>70 256</b>

En millions d'Euros	2008		
	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Juste valeur
Autres passifs financiers courants et non courants	67 174	67 174	67 174
Fournisseurs et comptes rattachés	14 160	14 160	14 160
Autres passifs courants (*)	4 280	4 280	4 280
<b>Total</b>	<b>85 614</b>	<b>85 614</b>	<b>85 614</b>

(\*) : hors dettes sociales et fiscales et produits constatés d'avance

## NOTE 20 : PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

### ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009
Prix d'exercice	1.00	1.00	1.00	1.00
Date d'attribution la plus éloignée	23/05/2006	16/07/2007	31/10/2008	29/09/2009
Date d'échéance la plus éloignée	23/05/2008	16/07/2009	31/10/2010	29/09/2011
<b>Nombre d'actions gratuites</b>				
<b>En circulation au 31 décembre 2007</b>	<b>48 400</b>	<b>32 000</b>		
Actions gratuites attribuées pendant la période			35 600	
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période	(48 400)	(6 300)		
<b>En circulation au 31 décembre 2008</b>		<b>25 700</b>	<b>35 600</b>	
Actions gratuites attribuées pendant la période				202 000
Actions gratuites auxquelles il est renoncé pendant la période		(13 000)	(3 300)	(202 000)
Actions gratuites acquises pendant la période		(12 700)		
<b>En circulation au 31 décembre 2009</b>			<b>32 300</b>	

Le conseil d'administration du 29 septembre 2009 avait attribué 202 000 actions gratuites valorisée à 1.22 € chacune.

Les conditions d'acquisition étaient les suivantes :

- Période d'acquisition : 2 ans à compter du 29 septembre 2009, soit jusqu'au 29 septembre 2011.
- Conditions particulières d'acquisition :
  - ✓ Maintien des bénéficiaires au sein du Groupe pendant la période d'acquisition.
  - ✓ Réalisation par le Groupe d'un résultat opérationnel courant de 10.5 M€ sur l'exercice 2010.
  - ✓ Absence d'apport financier nouveau par l'actionnaire majoritaire du Groupe sous quelque forme que ce soit, jusqu'à la date de l'attribution effective des droits.

Mais, compte tenu de l'apport en compte courant effectué le 19 novembre 2009 par la société Team Partners Group Holding, actionnaire majoritaire, cette attribution est devenue caduque.

## CHARGE LIEE AUX PAIEMENTS FONDES SUR DES ACTIONS

Le montant de la charge (produit) lié aux paiements fondés sur des actions s'élève à :

	2009	2008
Charge (produit) liée aux paiements fondés sur des actions	(14)	(286)

L'impact net sur le résultat opérationnel du Groupe est un profit de 14 K€. Il provient :

- De l'annulation de 13 000 actions gratuites suite à la perte par les salariés de leurs droits et de la livraison de 12 700 actions du plan du 21 juillet 2007 pour un montant de (58) K€.
- De la comptabilisation d'une charge au titre des plans du 31 octobre 2008 et 29 septembre 2009 pour un montant de 44 K€.

### NOTE 21 : SEGMENTS OPERATIONNELS

Au 31 décembre 2009, le pilotage du groupe est organisé par segments opérationnels :

- Segment 1 : Expertise Informatique
- Segment 2 : Presse et Associations
- Segment 3 : CRM
- Segment 4 : Conseil en Technologie

Les secteurs s'appuient sur leurs propres ressources et peuvent partager avec d'autres secteurs certaines ressources dans le cadre de synergies. Ce partage se matérialise par la réallocation de coûts ou par des relations contractualisées entre différentes entités juridiques. Les mises à disposition de ressources partagées et les charges (notamment les frais de holding) sont imputées au résultat sectoriel dans des conditions commerciales normales qui seraient disponibles auprès de tiers.

Les actifs et passifs sectoriels incluent les actifs et passifs opérationnels utilisés par chaque secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent lui être raisonnablement affectés.

L'actif immobilisé sectoriel est composé des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles. Le BFR sectoriel est composé des clients et comptes rattachés et des autres créances diminués des provisions courantes et non courantes, des avantages du personnel, des fournisseurs et comptes rattachés et des autres passifs courants.

Sont donc exclus des actifs et passifs sectoriels : les autres actifs financiers non courants, les actifs d'impôts différés, les créances d'impôts sur les sociétés, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les passifs financiers, les passifs d'impôts différés et les dettes d'impôts sur les sociétés.

<b>Exercice 2009</b>	<b>Expertise informatique</b>	<b>Presse et associations</b>	<b>CRM</b>	<b>Conseil en technologie</b>	<b>Holding, frais de siège et non affectés</b>	<b>Total</b>
<b>En milliers d'Euros</b>						
Chiffre d'affaires externe	42 251	44 346	18 222	2 558		107 377
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>42 251</b>	<b>44 346</b>	<b>18 222</b>	<b>2 558</b>		<b>107 377</b>
<b>Résultat opérationnel courant sectoriel - ROC</b>	<b>(1 622)</b>	<b>1 317</b>	<b>1 737</b>	<b>(552)</b>		<b>880</b>
Autres charges opérationnelles	(10 948)	(773)	(402)		(516)	(12 639)
Résultat opérationnel	(12 570)	544	1 335	(552)	(516)	(11 759)
Résultat financier					(2 317)	(2 317)
Résultat avant impôt	(12 570)	544	1 335	(552)	(2 833)	(14 076)
Impôts sur les résultats					(59)	(59)
Résultat net	(12 570)	544	1 335	(552)	(2 892)	(14 135)
Goodwill	24 957		30 398	200		55 555
Actif immobilisé sectoriel	142	6 534	2 012	11	656	9 355
BFR sectoriel	(4 985)	(5 270)	522	133	(3 858)	(13 458)
<b>Total des éléments sectoriels de la situation financière consolidée</b>	<b>20 114</b>	<b>1 264</b>	<b>32 932</b>	<b>344</b>	<b>(3 202)</b>	<b>51 452</b>
Investissements/désinvestissements d'exploitation	(7)	(480)	(93)		(30)	(610)
Amortissements	(28)	(2 080)	(402)	(2)	(132)	(2 644)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	(10 000)					(10 000)
<b>Exercice 2008</b>						
<b>En milliers d'Euros</b>						
Chiffre d'affaires externe	53 972	49 362	22 781			126 115
Revenus des autres activités		833				833
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>53 972</b>	<b>50 195</b>	<b>22 781</b>			<b>126 948</b>
<b>Résultat sectoriel</b>	<b>(121)</b>	<b>1 115</b>	<b>1 262</b>			<b>2 256</b>
Autres charges opérationnelles	(535)	(4 121)	(777)		(2 014)	(7 447)
Résultat opérationnel	(656)	(3 006)	485		(2 014)	(5 191)
Résultat financier					(2 594)	(2 594)
Résultat avant impôt	(656)	(3 006)	485		(4 608)	(7 785)
Impôts sur les résultats					1 305	1 305
Résultat net	(656)	(3 006)	485		(3 303)	(6 480)
Goodwill	34 957		30 398			65 355
Actif immobilisé sectoriel	173	12 180	2 419	13	811	15 596
BFR sectoriel	(3 305)	(2 413)	1 401	195	(5 196)	(9 318)
<b>Total des éléments sectoriels de la situation financière consolidée</b>	<b>31 825</b>	<b>9 767</b>	<b>34 218</b>	<b>208</b>	<b>(4 385)</b>	<b>71 633</b>
Investissements/désinvestissements d'exploitation	(16)	(1 103)	(219)	(1)	(73)	(1 412)
Amortissements	(34)	(2 423)	(481)	(3)	(161)	(3 102)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat		(700)				(700)

## NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

En milliers d'Euros	2009	2008
Salaires et traitements	50 382	54 890
Charges sociales	22 677	26 028
Charge liée aux paiements fondés sur actions	(14)	(286)
Autres charges	64	112
<b>Total</b>	<b>73 109</b>	<b>80 744</b>

En unités	2009	2008
Effectifs fin de mois (décembre)	1 604	1 664
<b>Total</b>	<b>1 604</b>	<b>1 664</b>

## NOTE 23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En milliers d'Euros	2009	2008
Dotations aux amortissements	(2 644)	(3 102)
Variation nette des provisions	(1 011)	(2 969)
<b>Total</b>	<b>(3 655)</b>	<b>(6 071)</b>

## NOTE 24 : AUTRES CHARGES

En milliers d'Euros	2009	2008
Achats non stockés	2 457	2 187
Sous traitance et personnel extérieur	12 837	19 953
Locations et charges locatives	3 416	3 688
Entretien et réparations	2 739	3 703
Voyages et déplacements	2 403	2 361
Honoraires	2 286	2 743
Autres	1 250	1 847
<b>Total</b>	<b>27 388</b>	<b>36 482</b>

## NOTE 25 : AUTRES CHARGES OPERATIONNELLES

En milliers d'Euros	2009	2008
Perte de valeur des Goodwill	(10 000)	
Perte de valeur des Constructions		(700)
Coûts de restructuration	(2 639)	(6 632)
Moins value sur cessions d'immobilisations financières		(113)
<b>Total des autres charges opérationnelles</b>	<b>(12 639)</b>	<b>(7 445)</b>

La perte de valeur de goodwill de 10 M€ consécutif à l'impairment test du segment opérationnel Expertise Informatique est décrite en note 7 « Goodwill ». Les coûts de restructuration constatés sur la période sont imputables au plan de restructuration commencé en 2008 (Faits marquants) et à des pénalités Codechef.

## NOTE 26 : COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

En milliers d'Euros	2009	2008
Lignes location financement	(184)	(213)
Lignes moyen et long terme	(527)	(701)
Lignes Factor	(743)	(1 339)
Lignes court terme et divers	(343)	(432)
<b>Intérêts des dettes financières</b>	<b>(1 797)</b>	<b>(2 685)</b>
Produits des placements de trésorerie	27	101
<b>Total</b>	<b>(1 770)</b>	<b>(2 584)</b>

## NOTE 27 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En milliers d'Euros	2009	2008
Dépréciation et pertes sur cession d'autres actifs financiers courant et non courant	(10)	(10)
Effets de l'actualisation	(537)	111
<b>Total</b>	<b>(547)</b>	<b>101</b>

## NOTE 28 : IMPOTS

En milliers d'Euros	2009	2008
Impôts exigibles	(59)	(66)
Impôts différés		1 371
<b>Total impacté au compte de résultat</b>	<b>(59)</b>	<b>1 305</b>
<b>Total impacté directement aux capitaux propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts exigibles	(59)	(66)
Impôts différés	0	1 371
<b>Total de la période</b>	<b>(59)</b>	<b>1 305</b>

L'impôt sur les résultats du groupe diffère du montant théorique résultant de l'application du taux applicable aux résultats des sociétés consolidées.

Le rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectivement comptabilisé se décompose comme suit :

En milliers d'Euros	2009	2008
Résultat avant impôt hors résultat des sociétés mise en équivalence	(14 076)	(7 674)
Taux théorique d'impôt	33.33%	33.33%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>4 692</b>	<b>2 558</b>
Différences permanentes sur impairments tests	(3 333)	(233)
Autres différences permanentes	(72)	533
Différences liées aux taux d'imposition	16	26
Différences liées aux taux des sociétés françaises	(105)	
Ajustements comptabilisés au cours de la période au titre de l'impôt exigible des périodes antérieures		(49)
Impacts liés aux déficits non activés sur l'exercice	(1 257)	(1 530)
Charge d'impôt différé générée par la réduction de valeur d'un actif d'impôt différé ou la reprise d'une réduction précédente		
<b>Total des ajustements</b>	<b>(4 751)</b>	<b>(1 253)</b>
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(59)</b>	<b>1 305</b>
<b>Taux effectif</b>	<b>0.4%</b>	<b>(17.0)%</b>

Aucun impôt différé sur les déficits fiscaux nés au cours de la période n'a été constaté.

En 2008 seuls les impôts différés actifs du déficit propre à la société Team Partners avaient été constatés.



## NOTE 29 : RESULTATS PAR ACTION

### RESULTAT DE BASE PAR ACTION

Il est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, en excluant les actions d'autocontrôle.

	2009	2008
Résultat attribuable aux actionnaires du groupe	(14 135)	(6 369)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	15 735 416	11 537 427
<b>Résultat de base par action (€ par action)</b>	<b>(0.90)</b>	<b>(0.55)</b>

### RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Dans la mesure où les bons de souscription d'achats en circulation ne sont pas dans la monnaie au 31 décembre (cours d'exercice supérieur au cours de l'action) et que le résultat est déficitaire, ils ne sont pas dilutifs.

En milliers d'Euros	2009	2008
Résultat attribuable aux actionnaires du groupe	(14 135)	(6 369)
<b>Résultat utilisé dans le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>(14 135)</b>	<b>(6 369)</b>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	15 735 416	11 537 427
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dans le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>15 735 416</b>	<b>11 537 427</b>
<b>Résultat dilué par action (€ par action)</b>	<b>(0.90)</b>	<b>(0.55)</b>

## NOTE 30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN ET PASSIFS EVENTUELS

A la clôture de l'exercice, la direction estime, au regard de l'inventaire établi des engagements hors bilan décrit ci dessous, qu'il ne subsiste pas d'autres engagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation actuelle ou future du Groupe.

### CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le tableau ci dessous indique à la clôture de l'exercice les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables :

En milliers d'Euros	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Charges de la période
<b>Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2009</b>	<b>2 018</b>	<b>7 383</b>	<b>2 466</b>	<b>11 867</b>	<b>2 257</b>
Immobilier	2 018	7 383	2 466	11 867	2 257
<b>Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2008</b>	<b>2 202</b>	<b>7 565</b>	<b>4 157</b>	<b>13 924</b>	<b>2 326</b>
Immobilier	2 202	7 565	4 157	13 924	2 326

### CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En milliers d'Euros	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2009</b>	<b>951</b>	<b>2 526</b>	<b>422</b>	<b>8 814</b>
Immobilier	891	2 499	422	3 812
Matériel informatique, de bureau et de transport	60	27		87
<b>Paielements minimaux futurs au 31 décembre 2008</b>	<b>967</b>	<b>3 276</b>	<b>672</b>	<b>4 915</b>
Immobilier	906	3 190	672	4 768
Matériel informatique, de bureau et de transport	61	86		147

Ces montants comprennent les loyers de Criquebeuf (voir note 37 sur les événements postérieurs à la clôture)

## AUTRES ENGAGEMENTS

Les engagements de fin de période sont :

En milliers d'Euros	Engagements donnés à fin 2009	
	Avals, cautions et garanties	Sûretés réelles
<b><u>Organismes financiers</u></b>		
Pool bancaire Ligne 10 M€ (Titres Datem Group)		10 000
Cash sweep (CIF)	203	
Dépôt de garanties Factor	2 664	
<b><u>Fournisseurs</u></b>		
Contrats de location simple		276
Contrats de location financement		573
Fournisseurs		570
<b><u>Administrations publiques</u></b>		
Sécurité Sociale et régimes complémentaires		5 909
Trésor Public		2 656
<b>Total</b>	<b>2 867</b>	<b>19 984</b>

Nantissement de titres : 6 527 292 actions de Datem Group sont nantis au profit des 3 banques qui ont consenti la ligne moyen terme de 10 000 K€.

Ces engagements ne tiennent pas compte de l'inscription éventuelle de nouvelles sûretés suite au nouveau Codechef de 2010.

## DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION

Au titre de l'exercice, le volume d'heures de la part ouverte et non consommée des droits est d'environ 131 000 heures. Le groupe n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes consolidés.

## PASSIFS EVENTUELS

*Suivi des passifs éventuels antérieurs :*

La société Team Partners a fait l'objet d'une vérification de comptabilité de la part de l'Administration fiscale. Certains redressements notifiés et provisionnés en 2005 sont depuis contestés par la Direction et ne devraient, en tout état de cause, pas occasionner de sortie de ressource pour le groupe.

La cour d'appel a confirmé le 19 mars 2010 l'arrêt des poursuites.

### ***Passifs éventuels :***

La société Datem Solutions a fait l'objet d'un contrôle fiscal (taxe professionnelle). Les conséquences financières (830 K€) liées à ce contrôle et qui concernent les années 2007 à 2009 n'ont pas fait l'objet de provisions dans la mesure où le groupe et ses conseils considèrent que le fondement de cette taxation n'est pas avéré.

L'intégration de nouvelles dettes dans le plan CCSF d'août 2009 a conduit le SIE de Paris 13<sup>ème</sup> à faire état de pénalités liées au premier plan Codechef 1 pour 2 321 K€. Le groupe considérant qu'il a respecté les échéances liées à l'apurement de ce plan n'a pas comptabilisé de complément à la provision déjà existante de 784 K€.

La procédure intentée par un groupe d'actionnaires minoritaires à l'encontre de la société et de son actionnaire TPGH est toujours pendante devant le tribunal de commerce de Nanterre. Elle n'a fait l'objet d'aucune provision de la part de la société.

## **NOTE 31 : REGROUPEMENT D'ENTREPRISES**

Aucune opération de croissance externe n'est intervenue au cours des deux derniers exercices. Un fonds de commerce (QoS) a par contre été acquis au cours de l'exercice (note 6).

## **NOTE 32 : INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES**

Les parties liées sont constituées :

- Des dirigeants : les dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités du Groupe au sein du comité exécutif Groupe (COMEX).
- Société Mère du Groupe : TPGH.
- Autres parties liées :
  - Sur 2009 et 2008 : la société Alternative dirigée par un membre du COMEX, a fourni au Groupe des prestations en matière de management, de gestion et d'organisation d'entreprises.
  - Sur 2008 : la société Alvarez & Marsal avait avec le Groupe un contrat d'assistance en management.

## REMUNERATIONS ET AVANTAGES OCTROYES AUX DIRIGEANTS

En milliers d'Euros	2009	2008
Salaires et autres avantages à court terme	1 236	1 425
Indemnité transactionnelle	130	300
Avantages du personnel - Indemnités de retraite	7	2
Paiements en actions	13	
<b>Total</b>	<b>1 386</b>	<b>1 727</b>

Les dirigeants bénéficient uniquement de bons de souscription d'actions (note 13) :

	BSA Manager 2008	Total
<b>2009</b>		
Mohamed Bouighamedane	450 000	450 000
Denis Marsault	50 000	50 000
Hervé Pagazani	20 000	20 000
	<b>520 000</b>	<b>520 000</b>
Dont mandataires sociaux	500 000	500 000

Aucune variation n'a été constatée entre 2008 et 2009.

## TRANSACTIONS INSCRITES DANS LE COMPTE DE RESULTAT

Le transfert des salariés de TPGH à TPG fin 2008, a rendu caduque en 2009 le contrat de services liant ces deux sociétés.

En milliers d'Euros	2009	2008
Société Mère - TPGH	83	205
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>83</b>	<b>205</b>
Société Mère - TPGH		2 356
Autres parties liées	10	924
<b>Autres charges et produits</b>	<b>10</b>	<b>3 280</b>
Société Mère - TPGH	4	53
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>4</b>	<b>53</b>

## TRANSACTIONS INSCRITES AU BILAN

<b>En milliers d'Euros</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Société Mère - TPGH	289	145
<b>Clients et compte rattachés</b>	<b>289</b>	<b>145</b>
Société Mère - TPGH	775	1 831
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>775</b>	<b>1 831</b>
Société Mère - TPGH	551	332
<b>Autres passifs courants</b>	<b>551</b>	<b>332</b>

## PRETS OCTROYES A DES FILIALES NON CONSOLIDEES

Le prêt de 189 K€ avec Team Partners Malaisie est provisionné intégralement.

## NOTE 33 : FLUX DE TRESORERIE

### DETAIL DU FLUX NET DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE

En milliers d'Euros	2009	2008
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>(14 135)</b>	<b>(6 369)</b>
Amortissements et provisions	1 192	4 482
Perte de valeur	10 000	700
Charges liées aux paiements fondés sur des actions	(14)	(286)
Variation des impôts différés		(1 371)
Résultat sur cessions d'éléments d'actif	(12)	(372)
<b>Eléments sans incidence sur la trésorerie</b>	<b>11 166</b>	<b>3 153</b>
Intérêts payés (classés en opération de financement)	1 715	2 532
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>	<b>12 881</b>	<b>5 685</b>
<b>Variation du besoin net en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>5 151</b>	<b>5 090</b>
<b>Impôts sur les sociétés décaissés</b>		
<b>Flux net de trésorerie nette généré par l'activité des activités poursuivies</b>	<b>3 897</b>	<b>4 406</b>

### DETAIL DES FLUX DE TRESORERIE SUR LE BESOIN EN FOND DE ROULEMENT

En milliers d'Euros	2009	2008
Variation du BFR- clients	8 864	(474)
Variation du BFR- fournisseurs	3 661	(81)
Variation du BFR- dettes fiscales, sociales et divers	(7 374)	5 645
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>5 151</b>	<b>5 090</b>
<b>Variation du BFR des activités poursuivies</b>	<b>5 151</b>	<b>5 090</b>

Les investissements au titre des contrats de location financement sont décrits ci-dessous :

En milliers d'Euros	2009	2008
Immobilisations corporelles		170
<b>Total</b>		<b>170</b>

## DETAIL DES FLUX D'INVESTISSEMENT

En milliers d'Euros	2009	2008
Investissements incorporels	(299)	(364)
Investissements corporels	(311)	(1 071)
Autres actifs financiers	0	(99)
<b>Total des investissements</b>	<b>(610)</b>	<b>(1 534)</b>

## DETAIL DES FLUX DE FINANCEMENT

Au cours des deux derniers exercices les flux de financement se détaillent de la façon suivante :

En milliers d'Euros en 2009	Augmentation	Variation	Remboursement	Total
Codechef 11 avril 2008	4 552		(4 162)	390
Dette moratorisée CGBI			(1 086)	(1 086)
Dette bancaire moratorisée			(596)	(596)
Financement IBM			(1 042)	(1 042)
Dettes "renégociées"	4 552	0	(6 886)	(2 334)
Remboursement location financement			(856)	(856)
Variation dette factor			(3 359)	(3 359)
Dettes financières diverses			(27)	(27)
Dépôt de garantie Factor		316		316
<b>Total du flux de financement de la période</b>	<b>4 552</b>	<b>316</b>	<b>(11 128)</b>	<b>(6 260)</b>
	<b>4 868</b>			

En milliers d'Euros	Total
Emissions d'emprunts et autres dettes financières	4 552
Remboursements d'emprunts	(10 812)
<b>Total du flux de financement de la période du TFT</b>	<b>(6 260)</b>



En milliers d'Euros en 2008	Augmentation	Variation	Remboursement	Total
Pénalités et intérêts Codechef 2	631			631
Remboursement Codechef 2			(3 956)	(3 956)
Remboursement Codechef 1			(1 945)	(1 945)
Dette moratorisée CGBI			(1 063)	(1 063)
Dette bancaire TPG			(598)	(598)
Financement IBM			(959)	(959)
Dettes "renégociées"	631	0	(8 521)	(7 890)
Remboursement location financement			(805)	(805)
Variation dette factor	331		(3 462)	(3 131)
Dettes financières diverses	24		(80)	(56)
Dépôt de garantie Factor		972		972
<b>Total du flux de financement de la période</b>	<b>986</b>	<b>972</b>	<b>(12 868)</b>	<b>(10 910)</b>
	<b>1 958</b>			

En milliers d'Euros	Total
Emissions d'emprunts et autres dettes financières	1 958
Remboursements d'emprunts	(12 868)
<b>Total du flux de financement de la période du TFT</b>	<b>(10 910)</b>

La trésorerie nette de clôture et d'ouverture figurant au tableau de flux de trésorerie se décompose comme suit :

En milliers d'Euros	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 036	25 130
Découverts bancaires	(14 913)	(18 726)
<b>Trésorerie nette d'ouverture</b>	<b>7 123</b>	<b>6 404</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 894	22 036
Découverts bancaires	(3 510)	(14 913)
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>2 384</b>	<b>7 123</b>

Si les flux liés au Codechef 2 avaient été traités en flux de financement, dès l'origine, le tableau de flux de trésorerie de l'exercice 2008 aurait été le suivant :

En milliers d'Euros	2008
<b>ACTIVITE</b>	
Résultat net des activités poursuivies	(6 369)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	5 685
Variation du besoin net en fonds de roulement	5 090
Reclassement du Codechef et dettes négociées en financement dès l'origine	(4 000)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>406</b>
<b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	
Acquisitions d'immobilisations	(1 534)
Cessions d'immobilisations	122
	<u>(1 412)</u>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(1 412)</b>
<b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	
Reclassement du Codechef et dettes négociées en financement dès l'origine	4 000
Emissions de passifs financiers	1 958
Remboursements de passifs financiers	(12 868)
Intérêts payés	(2 610)
Augmentations de capital et apports en compte courant	11 289
Opérations sur actions propres	(36)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>1 733</b>
<b>Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies</b>	<b>727</b>
<b>Trésorerie nette d'ouverture</b>	<b>6 404</b>
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises	(7)
<b>Variation de la trésorerie nette des activités poursuivies</b>	<b>727</b>
<b>Trésorerie nette de clôture</b>	<b>7 124</b>

## NOTE 34 : ENDETTEMENT NET

La décomposition de l'endettement net par échéance se présente ainsi :

En milliers d'Euros	Solde au 31 décembre 2009	S1 2010	S2 2010	2010	2011	Echéancier				Part à plus d'un an
						2012	2013	2014	+ 5 ans	
Ligne moyen terme	10 000	2 500	2 500	5 000	5 000					5 000
Dettes de location financement	3 527	406	413	819	813	728	291	233	643	2 708
Dette CGBI moratoire (plan de continuation)	4 224		1 038	1 038	996	955	915	320		3 186
Dette bancaire moratoire	12	12		12						
Codechef 2 du 11 avril 2008	8 343	3 489	3 600	7 089	1 254					1 254
Dettes financières diverses	116	116		116						
Dette factoring	19 164	19 164		19 164						
Concours bancaires courants	3 510	3 510		3 510						
<b>Total endettement brut</b>	<b>48 896</b>	<b>29 197</b>	<b>7 551</b>	<b>36 748</b>	<b>8 063</b>	<b>1 683</b>	<b>1 206</b>	<b>553</b>	<b>643</b>	<b>12 148</b>
<b>Ventilation des échéances en %</b>	<b>100%</b>	<b>60%</b>	<b>15%</b>	<b>75%</b>	<b>17%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>1%</b>	<b>25%</b>
Trésorerie	4 842	4 842		4 842						
Equivalents de trésorerie	1 052	1 052		1 052						
Dépôts de garantie versés aux sociétés de Factoring	2 664	2 664		2 664						
<b>Trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts de garantie versés aux sociétés de Factoring</b>	<b>8 558</b>	<b>8 558</b>		<b>8 558</b>						
<b>Total endettement net</b>	<b>40 338</b>	<b>20 639</b>	<b>7 551</b>	<b>28 190</b>	<b>8 063</b>	<b>1 683</b>	<b>1 206</b>	<b>553</b>	<b>643</b>	<b>12 148</b>
<b>Ventilation des échéances en %</b>	<b>100%</b>	<b>51%</b>	<b>19%</b>	<b>70%</b>	<b>20%</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>30%</b>

## NOTE 35 : SOCIETE CONSOLIDANTE

La société Team Partners Group est intégrée globalement dans les comptes de la société TPG Holding depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

## NOTE 36 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société	Grant Thornton 2009	Grant Thornton 2008	EECC 2009	EECC 2008	Total 2009	Total 2008
(en K euros)	Montant HT	Montant HT	Montant HT	Montant HT	Montant HT	Montant HT
<b>Audit</b>						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés						
Emetteur	112	81	55	54	167	135
Filiales intégrées globalement	202	164	33	32	235	196
<b>Sous-total</b>	<b>314</b>	<b>245</b>	<b>88</b>	<b>86</b>	<b>402</b>	<b>331</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées</b>						
Juridique, fiscal et social	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Autres	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
<b>Sous-total</b>						
<b>Total</b>	<b>314</b>	<b>245</b>	<b>88</b>	<b>86</b>	<b>402</b>	<b>331</b>

Des honoraires « sur exercices antérieurs » du cabinet Grant Thornton sont inclus dans le montant 2009.

## NOTE 37 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Dans un contexte économique difficile, le Groupe est resté très vigilant sur sa trésorerie au cours de l'année 2009, et a pris des mesures pour l'améliorer.

A l'issue de cette année 2009, pénalisé par des dettes historiques qu'il doit apurer, et afin de pouvoir faire face aux échéances 2010, le Groupe a su convaincre ses partenaires financiers de la nécessité de se redonner une marge de manœuvre conséquente, et a obtenu, en mars 2010, l'étalement de certaines de ses échéances.

Cela lui permet ainsi de se donner les moyens de sa stratégie de développement et d'assurer sa continuité d'exploitation.

Ces renégociations ont consisté en :

### Avec la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) :

- Etalement sur 25 mois du solde au 1er mars 2010 des dettes sociales et fiscales déjà moratoriées (nominal de 7,4M€),
- Acceptation du report de nouvelles dettes courantes sociales et fiscales de janvier et février 2010 (nominal de 7,2M€) avec étalement sur 24 mois à compter du 1er avril 2010.

### Avec le pool bancaire :

- Étalement de la dette bancaire de 10 M€ sur 4 ans à partir de mai 2010 à raison de 2,5 M€ par an, alors qu'elle devait être remboursée sur les 2 années 2010 et 2011. Le calendrier de remboursement sera de 2 échéances en mai et novembre 2010, puis un étalement du solde sur 36 mois démarrant en janvier 2011. Cet étalement n'a été assorti d'aucun covenant.

### Avec l'actionnaire majoritaire :

- Abondement au mois de mars 2010, en compte courant de 4 M€ servant à garantir une opération d'augmentation de capital qui aura lieu au cours des six mois à venir.

A cela s'ajoute la cession du site de Criquebeuf sur Seine, qui permettra un désendettement approximatif de 3,7 M€ avant le 15 avril 2010.

Compte tenu de ces nouveaux accords, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés du groupe Team Partners Group au 31 décembre 2009 dans une perspective de continuité d'exploitation.

Sur la base de ces nouveaux accords, l'échéancier des dettes moyen long terme existantes au 31 décembre 2009 serait le suivant :

En milliers d'Euros	Solde au 31 décembre 2009	Ajout CCSF mars 2010 et signature Criquefheuf avril 2010	Nouveau solde pro forma 2010	S1 2010	S2 2010	2010	2011	Echéancier 2012	2013	2014	+ 5 ans
Ligne moyen terme	10 000		10 000	1 000	1 500	2 500	2 500	2 500	2 500		
Dettes de location financement	3 527	(1 025)	2 502	406	204	610	376	349	291	233	643
Dette CGBI moratorisée (plan de continuation)	4 224		4 224		1 038	1 038	996	955	915	320	
Dette bancaire moratorisée	12		12	12		12					
Codechef 2 du 11 avril 2008	8 343		8 343	3 450	3 522	6 972	1 371				
<b>Intégration du CCSF de mars 2010</b>		<b>7 229</b>	<b>7 229</b>				<b>5 673</b>	<b>1 556</b>			
Dettes financières diverses	116		116	116		116					
<b>Total endettement brut moyen et long terme</b>	<b>26 222</b>	<b>6 204</b>	<b>32 426</b>	<b>4 984</b>	<b>6 264</b>	<b>11 248</b>	<b>10 916</b>	<b>5 360</b>	<b>3 706</b>	<b>553</b>	<b>643</b>
<b>Ventilation des échéances en %</b>			<b>100%</b>	<b>15%</b>	<b>19%</b>	<b>35%</b>	<b>35%</b>	<b>17%</b>	<b>12%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>

# **RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS**

## **TEAM PARTNERS GROUP**

Société Anonyme au capital de 15.873.486 euros

Siège social : 116/118 rue Jules Guesde – 92300 LEVALLOIS-PERRET

SIREN 377.640.826 RCS NANTERRE

<p><b>RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b></p> <p><b>EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009</b></p>
--

Chers actionnaires,

Conformément à la loi, nous vous présentons notre rapport sur la gestion de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100 du Code de commerce, le présent rapport comporte une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation de la Société et de ses filiales, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2009 reflètent une image fidèle de la Société et du Groupe.

L'exercice écoulé, d'une durée de 12 mois, couvre la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009.

Au présent rapport est joint un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la Société au cours des 5 derniers exercices (article R 225-102, alinéa 2, du Code de commerce).

En outre, conformément aux dispositions de l'article L 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, est joint au présent rapport de gestion le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne mises en place par la Société.

## **I- Composition et répartition du capital :**

### **I-1- Composition du capital social au 31 décembre 2009 :**

Le capital de TEAM PARTNERS GROUP est composé de 15.873.486 actions de 1 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale du 21 juin 2007 a décidé de procéder au regroupement des 71.537.165 actions composant alors le capital social, à raison d'une action nouvelle contre 10 actions anciennes.

Un avis a été publié au BALO le 27 juin 2007. Les actionnaires disposaient d'un délai de deux ans à compter de sa publication pour présenter leurs actions au regroupement.

A compter du 27 juin 2009, date d'expiration de ce délai, les actions issues du regroupement et non réclamées par leurs ayants-droit ont été vendues. Le produit net de la vente est tenu à leur disposition pendant 10 ans sur un compte bloqué.

Les opérations de regroupement étant achevées au 31 décembre 2009, le capital de la Société était intégralement composé d'actions regroupées à cette date.

### **I-2- Répartition du capital social au 31 décembre 2009 :**

- TEAM PARTNERS GROUP HOLDING (nominatif) .....	10.915.346 actions
- Mohamed BOUIGHAMEDANE (P-DG) .....	104.500 actions
- Autre et Public .....	4.853.640 actions

TOTAL : ..... 15.873.486 actions

La capital de TEAM PARTNERS GROUP HOLDING est composé de 9.727.523 actions nominatives de 1 € de valeur nominale, toutes de même catégorie et réparties de la manière suivante :

- WCP#1 .....	8.650.022 actions
- FINANCIERE TPG .....	96.192 actions
- IFE II CAPITAL .....	233.645 actions
- BANQUE PRIVEE 1818 ( <i>anciennement BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE</i> ) .....	747.664 actions

TOTAL : ..... 9.727.523 actions

### **I-3- Franchissements de seuils au cours de l'exercice :**

Aucun franchissement de seuil visé à l'article L 223-7 du Code de commerce n'a été notifié à la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

### **I-4- Actions détenues par les organes d'administration :**

Au 31 décembre 2009, 104.500 actions de la Société étaient détenues par les Administrateurs.

### **I-5- Opérations réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes liées :**

Aucune opération visée à l'article L 621-18-2 du Code monétaire et financier (visant les opérations réalisées au cours de l'exercice sur les titres de la Société par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées) n'a été publiée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.



#### I-6- Pactes :

Aux termes d'un acte en date du 14 novembre 2008, un pacte a été conclu entre TEAM PARTNERS GROUP HOLDING (TPGH), d'une part, et 5 Managers de la Société d'autre part, et destiné à organiser les rapports des signataires au sein de TEAM PARTNERS GROUP et notamment de prévoir les circonstances dans lesquelles les 5 Managers auront le droit ou l'obligation de céder à TPGH les 650.000 BSA émis à leur profit par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 novembre 2008.

#### I-7- Autocontrôle et programme de rachat d'actions :

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 novembre 2008, le Conseil d'administration du 10 décembre 2008 a décidé de procéder au rachat des actions de la Société, en vue :

- d'assurer l'animation du marché par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions, d'attribution d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe.
- Au titre de la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions :

Au cours de l'exercice, la Société a acheté 46.264 actions propres, de 1 € de valeur nominale chacun, au cours moyen d'achat de 0,82 €.

Au 31 décembre 2009, 50.600 actions propres figuraient au bilan (soit 0,32 % du capital), pour une valeur nette de 0 €.

- Au titre de la mise en œuvre du contrat de liquidité :

Au cours de l'exercice :

- 712 612 actions propres, de 1 € de valeur nominale, ont été achetées, au cours moyen de 0,98 € ;
- 648 835 actions propres, de 1 € de valeur nominale, ont été vendues, au cours moyen de 1,01 €.

Au 31 décembre 2009, 100 170 actions propres figuraient au bilan (soit 0,63 % du capital), pour une valeur brute de 114.492,24 €.

#### I-8- Variation du cours de Bourse de l'action TPG :

- au 02 janvier 2009 : 0,870 € (*first price*)
- au 31 décembre 2009 : 1,070 € (*last price*)

## **II- Organes d'Administration et de direction :**

### II-1- Composition du Conseil d'administration :

Au cours de l'exercice et jusqu'au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration de la Société TEAM PARTNERS GROUP était composé de six Administrateurs, à savoir :

- Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE, également Président-Directeur général ;
- Monsieur Serge WEINBERG ;
- Monsieur Philippe KLOCANAS ;
- Monsieur Wandrille RACT-MADOUX ;
- Monsieur Marc SANGLE FERRIERE ;
- Monsieur Louis DREYFUS.

## II-2- Fonctionnement du Conseil d'administration :

### ▪ Réunions du Conseil d'administration :

Au cours de l'année 2009, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois, au siège social, sur convocation du Président du Conseil d'administration par envoi de courriel.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est décrit dans le « *Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne* ».

### ▪ Comités spécialisés du Conseil :

Pour favoriser l'exercice de ses différentes missions, le Conseil d'administration s'est doté de deux Comités spécialisés : un Comité de Rémunération et un Comité d'Audit.

La mission, la composition et fonctionnement des comités spécialisés du Conseil sont décrits dans le « *Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne* ».

### ▪ Censeur :

L'Assemblée Générale du 16 juin 2008 a nommé en qualité de Censeur :

la Société IFE MEZZANINE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est à PARIS (8<sup>ème</sup>), 41 avenue George V, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro SIREN 419.935.952 ;

pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La Société IFE MEZZANINE est représentée par Monsieur Dominique FOUQUOIRE.

La mission du Censeur est décrite dans le « *Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne* ».

## II-3- Direction générale :

Le Conseil d'administration du 14 février 2008 a opté pour la réunion des fonctions de Président et de Directeur Général, et a nommé Monsieur Mohamed BOUIGHAMEDANE en qualité de Président-Directeur Général de la Société pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Il est assisté de Monsieur Denis MARSAULT, renouvelé dans son mandat de Directeur Général Délégué par le Conseil d'administration du 30 mars 2010 pour une durée expirant lors de la réunion du Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et au plus tard le 31 décembre 2011.

Le mandat de Monsieur Grégoire de la HORIE, nommé en qualité de Directeur Général Délégué par le Conseil d'administration du 14 février 2008, pour une durée d'un an, a pris fin le 14 février 2009.

## II-4- Mandats détenus au cours de l'exercice par les mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1, alinéa 4, du Code de commerce, est annexé au présent rapport de gestion le tableau des mandats et fonctions exercées dans toute société par les Administrateurs et les Directeurs Généraux au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

## II-5- Rémunérations perçues au cours de l'exercice par les mandataires sociaux :

### ▪ Rémunération de Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE :

Au cours de l'exercice, Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE a perçu une rémunération brute mensuelle et forfaitaire de 30.000 € en qualité de Président-Directeur Général de la Société.

Par ailleurs, la Société a pris en charge un loyer mensuel maximum de 1.000 € TTC au titre de la location d'un véhicule.

Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice de la part d'autres sociétés du Groupe.

### ▪ Rémunération de Monsieur Grégoire de la HORIE :

Aux termes de son contrat de travail, Monsieur Grégoire de la HORIE a été rémunéré jusqu'au 14 février 2009 de la manière suivante :

- une partie fixe annuelle de 160.000 € (brut), payable en 12 mensualités égales ;
- une partie variable annuelle de 90.000 € (brut), asise sur la réalisation d'objectifs du groupe déterminés annuellement par une lettre de rémunération qui lui sera présentée par son supérieur hiérarchique.

En outre, la Société a mis à sa disposition une voiture de fonction dont elle a pris en charge le loyer pour un montant mensuel maximum de 700 € TTC.

Monsieur Grégoire de la HORIE n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat au cours de l'exercice.

Il n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice de la part d'autres sociétés du Groupe.

### ▪ Rémunération de Monsieur Denis MARSAULT :

Aux termes de son contrat de travail, Monsieur Denis MARSAULT a été rémunéré au cours de l'exercice de la manière suivante :

- une partie fixe annuelle de 160.000 € (brut), payable en 12 mensualités égales ;
- une partie variable annuelle de 90.000 € (brut), asise sur la réalisation d'objectifs du groupe déterminés annuellement par une lettre de rémunération qui lui sera présentée par son supérieur hiérarchique, étant observé que la partie variable n'a été mise en application qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

En outre, la Société a mis à sa disposition une voiture de fonction dont elle a pris en charge le loyer pour un montant mensuel maximum de 700 € TTC.

Monsieur Denis MARSAULT n'a perçu aucune rémunération au titre de son mandat au cours de l'exercice.

Il n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice de la part d'autres sociétés du Groupe.

### ▪ Rémunération des autres mandataires sociaux :

Les autres Administrateurs n'ont perçu aucune rémunération au cours de l'exercice, tant au titre de leur mandat dans la Société TEAM PARTNERS GROUP qu'au titre des mandats qu'ils auraient détenus dans les autres sociétés du Groupe.

## II-6- Jetons de présence :

En janvier 2009, des jetons de présence ont été versés à Monsieur Marc SANGLE FERRIERE, Administrateur, pour un montant de 13.191,78 €, au titre de l'exercice 2008

### **III- Contrôle des Comptes :**

Le Commissariat aux Comptes de notre Société est assumée conjointement par :

#### **En qualité de Commissaires aux comptes titulaires :**

- la Compagnie E.E.C.C., dont le mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- la Société GRANT THORNTON, dont le mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;

#### **En qualité de Commissaires aux comptes suppléants :**

- La Société COFACOM, dont le mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- La Société IGEC, dont le mandat expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### **IV- Présentation des comptes de l'exercice :**

#### **IV-1- Comptes sociaux :**

Les comptes sociaux de la Société TEAM PARTNERS GROUP font ressortir un déficit s'élevant à 33 545 K€, pour un chiffre d'affaires s'élevant à 8 813 K€.

Ces comptes ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Il est rappelé que la Société TEAM PARTNERS GROUP n'a pas d'activité opérationnelle.

Au 31 décembre 2009, la Société TEAM PARTNERS GROUP a clôturé avec des capitaux propres d'un montant de 30 013 K€, pour un capital social s'élevant à 15 873 K€.

Au 31 décembre 2009, le total du bilan de la Société se montait à 71 433 K€

<b>Comptes sociaux</b> (en milliers d'euros)	<b>Exercice 2009</b>	<b>Exercice 2008</b>
Chiffre d'affaires	8.813	8.685
Résultat d'Exploitation	323	(796)
Résultat Financier	(34.705)	536
Résultat Exceptionnel	(289)	(1.047)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(33.545)</b>	<b>450</b>

#### **Délais de paiement :**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article D 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons que la décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance, à la clôture de l'exercice, s'établit comme suit :

Données concernant les dettes hors groupe :

- Non échues : 387 K€
- Echues depuis 30 jours au plus : 45 K€
- Echues depuis 31 jours et jusqu'à 60 jours : 24 K€
- Echues depuis 61 jours et jusqu'à 90 jours : 225 K€
- Echues depuis plus de 90 jours : 128 K€

#### IV-2- Comptes consolidés :

##### ▪ Principes et méthodes de consolidation :

Conformément au Règlement Européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe TEAM PARTNERS GROUP au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

La seule méthode de consolidation appliquée est l'intégration globale, le Groupe exerçant un contrôle exclusif sur l'ensemble de ses filiales.

##### ▪ Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

Nom	Pays	Pourcentage d'intérêts	Pourcentage de droit de vote	Méthode de consolidation
<i>Sociétés françaises :</i>				
TEAM PARTNERS GROUP	France	100	100	Mère
TEAM PARTNERS	France	100	100	IG
TEAM PARTNERS INTERACTIVE	France	100	100	IG
TEAM PARTNERS CRM	France	100	100	IG
CGBI	France	100	100	IG
DATEM GROUPE	France	100	100	IG
DATEM	France	100	100	IG
DATEM SOLUTIONS	France	100	100	IG
DIFFUSION N°1	France	100	100	IG
DIP	France	100	100	IG
EDI	France	100	100	IG
INTERCONNEXION	France	100	65,99	IG
PRESSE INFORMATIQUE	France	100	100	IG
PMC	France	100	100	IG
GIE INTERDATEM	France	100	100	IG
SCI CRIQUEBEUF	France	100	100	IG
SCI FERCOURT	France	100	100	IG
<i>Sociétés étrangères :</i>				
TEAM PARTNERS SUISSE SA	Suisse	100	100	IG
TEAM PARTNERS MAROC	Maroc	100	100	IG
DATEM SPAIN	Espagne	97	97	IG
DATEM BENELUX	Belgique	100	100	IG

##### observation :

La Société TEAM SOFTWARE ENGINEERING (Malaisie), détenue à 55 %, n'est pas consolidée sur la période, car n'ayant plus d'activité depuis 2001. La totalité des titres, des comptes courants et des risques est provisionnée.

##### ▪ Chiffre d'affaires et résultats consolidés :

Comptes consolidés (en millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008
Chiffre d'affaires et autres revenus	107,4	126,9
Résultat opérationnel courant	0,9	2,3
Charges de restructuration	(2,6)	(6,7)
Perte de valeur	(10)	(0,7)
Résultat opérationnel	(11,7)	(5,2)
Résultat financier	(2,3)	(2,5)
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>(14,1)</b>	<b>(6,4)</b>

Au 31 décembre 2009, le Chiffre d'affaires consolidé s'élève à 107.377 K€, contre 126.115 K€ au titre du précédent exercice.

Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique par un environnement économique très difficile, qui a impacté directement la clientèle du Groupe, quelle que soit la Business Unit concernée.

La BU « Expertise Informatique » a souffert de la forte dégradation du secteur des services et de son positionnement historique sur de l'assistance technique.

La BU « CRM » a été principalement impactée par la baisse d'activité qu'a connu l'un de ses principaux clients du secteur des médias.

La BU « Presse et Associations » a subi le départ de certains clients principaux, mais surtout l'érosion des revenus du secteur de la Presse.

Enfin, le démarrage de la BU « Conseil en Technologies » a été difficile dans ce contexte économique.

Toutefois, le Groupe a montré dans cet environnement sa capacité à maîtriser ses coûts opérationnels en maintenant positif son Résultat Opérationnel Courant. De nombreuses mesures d'économie ont été prises au cours de l'année 2009 qui ont conduit à une forte réduction des coûts de structure et plus précisément au départ de nombreux cadres dirigeants.

Les charges de restructuration sont liées à la finalisation d'opérations initiées en 2008, comme les plans sociaux, les départs de cadres dirigeants, la réorganisation informatique du groupe ainsi que les charges liées aux opérations de restructuration financière.

Toutefois, l'année 2009 a été marquée par une tendance au redémarrage de l'activité commerciale par le gain de nouveaux référencements pour la BU « Expertise Informatique » et le positionnement très favorable sur de nouveaux contrats importants dans la BU « CRM ».

▪ Ventilation du Chiffre d'affaires et autres revenus, par zone géographique :

(en millions d'euros)	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
France	102,6	122	129,7
Etranger	4,8	4,9	4
<b>Total</b>	<b>107,3</b>	<b>126,9</b>	<b>133,7</b>

**V- Activité et résultats de la Société et des principales filiales au cours de l'exercice :**

V-1- Préambule :

Le Groupe TEAM PARTNERS GROUP est structuré en 4 *Business Units*, lui permettant de décliner son offre de services de la manière suivante :

- la gestion de la relation client (CRM) ;
- les services à la presse et aux associations ;
- l'expertise informatique ;
- le conseil en technologies ;

V-2- La Société TEAM PARTNERS :

TEAM PARTNERS est une société de prestations de services informatiques. Les prestations réalisées s'articulent en deux types d'activités :

- l'ingénierie logicielle, qui couvre les activités de conseil, d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de direction de projets, de conception et de développement de logiciels informatiques, et d'assistance à la recette ;

- le management des infrastructures systèmes et réseaux, qui recouvre les activités du support utilisateur, de pilotage d'exploitation, d'administration systèmes et réseaux, de définition d'architectures.

Ces prestations peuvent s'effectuer chez nos clients (assistance technique, ou projet au forfait ou en infogérance) ou bien sur nos sites de production. TEAM PARTNERS intervient sur tout le territoire français.

De nouveaux référencements ont été gagnés au cours de l'année 2009, comme la Banque de France.

TEAM PARTNERS intervient également en Suisse au travers de sa filiale TEAM PARTNERS SUISSE SA.

Le 5 novembre 2009, TEAM PARTNERS a acquis auprès de la Société ASSYSTEM FRANCE un fonds de commerce de prestations de services liées à la mesure de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile (« Quality of Services », ou « QoS ») pour un prix de 200 K€.

Le 18 décembre 2009, TEAM PARTNERS a pris en location-gérance le fonds de commerce de prestations de services informatiques appartenant à CGBI, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (voir *infra*).

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 568 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires : 53,9 M€
- Résultat d'exploitation : 1,4 M€
- Résultat exceptionnel : (0,6) M€
- Résultat net : 0,4 M€

V-3- La Société CGBI :

CGBI intervient dans le même domaine d'activité que TEAM PARTNERS. Elle exerce une activité similaire de prestation de services informatiques à destination des mêmes types de clients. En 2009, les deux-tiers de son activité ont été liés à de la sous-traitance auprès de TEAM PARTNERS.

C'est la raison pour laquelle elle a loué à TEAM PARTNERS son fonds de commerce de prestations de services informatiques aux termes d'un contrat de location-gérance en date du 18 décembre 2009.

Cette location-gérance a été consentie pour une durée d'une année, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, renouvelable tacitement d'année en année.

Le montant de la redevance a été fixé à un montant annuel de 250 K€ HT.

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 114 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires : 8,1 M€
- Résultat d'exploitation : (0,8) M€
- Résultat exceptionnel : (0,1) M€
- Résultat net : (1,3) M€

V-4- La Société PRESSE INFORMATIQUE :

PRESSE INFORMATIQUE est le partenaire historique des éditeurs de presse pour la relation client *multicanal* : papier, téléphone, internet etc.

La Société est une référence par le nombre des abonnés de la presse qu'elle gère. En 30 ans, elle a su acquérir une réputation, un savoir-faire unique et un personnel de qualité.

PRESSE INFORMATIQUE est également le partenaire historique de CANAL+, qui lui a renouvelé sa confiance en 2008.

Toutefois, PRESSE INFORMATIQUE continue de subir depuis quelques années, à titre principal, le départ de certains clients importants comme *L'Express* et *Le Point*, mais également l'érosion des revenus du secteur de la Presse, qui est en grande difficulté.

Dans un contexte économique dégradé, PRESSE INFORMATIQUE a été également fortement impactée en 2009 par la baisse d'activité qu'a connue CANAL+.

Dans ce contexte, PRESSE INFORMATIQUE a du faire face en 2009 à l'érosion de son chiffre d'affaires et doit se préparer à une évolution similaire en 2010.

Le management a pris de nombreuses mesures pour endiguer cette hémorragie de revenus et a mis à l'étude toutes les solutions possibles (réduction de personnel dans le cadre de plans sociaux, mobilité intragroupe).

Toutefois, le management doit faire face à beaucoup d'inertie due à des relations conflictuelles avec les instances représentatives du personnel.

Enfin, au cours de l'année 2009, PRESSE INFORMATIQUE a intégré au sein de ses équipes les salariés de DATEM SOLUTIONS qui traitaient ses besoins informatiques.

Le 8 février 2010, la Direction de PRESSE INFORMATIQUE a déposé une requête auprès de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Paris en vue de la nomination d'un Conciliateur qui doit l'aider à négocier avec le personnel et ses institutions représentatives la mise en place de mesures permettant un retour à l'équilibre de ses résultats. Le Président du Tribunal Commerce a accueilli favorablement la requête et a nommé un Conciliateur par ordonnance en date du 12 février 2010.

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 424 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires :	24 M€
- Résultat d'exploitation :	(3,6) M€
- Résultat exceptionnel :	0 M€
- Résultat net :	(4) M€

V-5- La Société TEAM PARTNERS CRM :

TEAM PARTNERS CRM a une activité mono client de traitement d'appels téléphoniques. Son activité s'inscrit dans la réalisation de prestations liées à un contrat passé avec CANAL+.

En 2009, TEAM PARTNERS CRM a donné le préavis de son bail commercial afin de déménager au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010 dans les locaux de Chantilly appartenant au Groupe TEAM PARTNERS GROUP.

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 52 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires :	1,7 M€
- Résultat d'exploitation :	(0,2) M€
- Résultat exceptionnel :	0 M€
- Résultat net :	(0,2) M€



#### V-6- La Société EDI :

EDI est une société de services en informatique implantée à Chantilly, qui détient une position de leader incontournable dans le secteur du caritatif.

Les services proposés aux clients sont :

- le *fulfilment* : traitement de la réception des coupons d'abonnement, mise à jour de la base de données client à partir de courriers papiers, de mails, d'appels téléphoniques) ;
- le traitement informatique de l'adresse ;
- la gestion des bases de données.

EDI se développe également dans la vente à distance, les marchés de la fidélisation de la banque et l'assurance.

Au cours de l'année 2009, certains clients importants comme ADL Partner ou Médecins Sans Frontières ont annoncé leur volonté de quitter EDI. Ils se sont plaints d'une faible qualité de services. Le management de la société EDI s'est attaché à améliorer cette faiblesse et étudie les mesures à prendre pour faire face dans les années à venir à la baisse de chiffre d'affaires occasionnée.

Enfin, au cours de l'année 2009, EDI a intégré au sein de ses équipes les salariés de la société DATEM SOLUTIONS qui traitaient ses besoins informatiques.

#### ▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 93 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires : 11,3 M€
- Résultat d'exploitation : 0,5 M€
- Résultat exceptionnel : (0,1) M€
- Résultat net : 0,3 M€

#### V-7- La Société DIFFUSION N°1 :

DIFFUSION N°1 est une société implantée à Criquebeuf, près de Rouen, dont les métiers sont :

- la logistique et le stockage pour les clients proposant de la VPC : gestion de commandes, stockage, colisage, expédition de colis etc. ;
- le traitement informatique : personnalisation des caractéristiques d'impression, normalisation des adresses postales ; et l'édition : l'impression en masse de mailings, campagnes de relances d'abonnements des éditeurs, campagnes marketing de rentrée etc. ;
- la mise sous pli, aussi bien par enveloppe que sous film, et le routage ;
- le *fulfilment* et l'expédition des colis : enregistrement informatique de coupons de dons réceptionnés, colisage, expédition des paquets, reconditionnement des retours.

#### ▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 99 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires : 8 M€
- Résultat d'exploitation : 0,3 M€
- Résultat exceptionnel : 0 M€
- Résultat net : 0,2 M€

#### V-8- La Société DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE PRESSE :

DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE PRESSE (DIP) est une société implantée à Paris (19<sup>ème</sup>), dont le métier est d'accompagner la relation client des éditeurs de presse, des fédérations et des associations.

L'année 2009 est conforme aux années précédentes, tant du point de vue des résultats que de l'activité commerciale.

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 68 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires :	5,8 M€
- Résultat d'exploitation :	0,4 M€
- Résultat exceptionnel :	0 M€
- Résultat net :	0,2 M€

#### V-9- La Société PRESSE MARKETING ET COMMUNICATION :

PRESSE MARKETING ET COMMUNICATION (PMC) est une société implantée à Chantilly (Oise) dont l'activité est la gestion de la relation client pour le compte de clients du secteur de la Presse.

PMC traite aussi bien des appels entrants que sortants.

L'année 2009 a été marquée par l'obtention de succès commerciaux, comme le Groupe Lagardère.

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 35 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires :	3,2 M€
- Résultat d'exploitation :	0,5 M€
- Résultat exceptionnel :	0 M€
- Résultat net :	0,3 M€

#### V-10- La Société DATEM SOLUTIONS :

Au cours de l'année 2009, les activités de services informatiques de DATEM SOLUTIONS pour le compte d'autres sociétés du sous-groupe DATEM (essentiellement PRESSE INFORMATIQUE, EDI et DIP) ont été transférées aux sociétés donneuses d'ordre, c'est-à-dire à PRESSE INFORMATIQUE et à EDI.

A la fin de l'année 2009, la société DATEM SOLUTIONS n'a donc plus qu'une activité commerciale auprès de la presse quotidienne régionale.

Dans ce cadre, DATEM SOLUTIONS développe, maintient, et commercialise les progiciels conçus par ses ingénieurs.

▪ Chiffres clé 2009 :

Effectif au 31.12.2009 : 33 personnes

Résultats 2009 :

- Chiffre d'affaires :	7,2 M€
- Résultat d'exploitation :	(0,4) M€
- Résultat exceptionnel :	0 M€
- Résultat net :	(0,4) M€

## **VI- Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice écoulé :**

### **VI-1- Poursuite des restructurations opérationnelles :**

Au cours de l'année 2009, le Groupe a poursuivi les mesures de restructuration initiées en 2007, nécessaires pour mener à bien son redressement, et plus particulièrement dans la Société PRESSE INFORMATIQUE.

Une réorganisation de l'informatique du groupe a été opérée. Les activités de services informatiques de la Société DATEM SOLUTIONS pour le compte d'autres sociétés du sous-groupe DATEM (essentiellement PRESSE INFORMATIQUE, EDI et DIP) ont été transférées aux sociétés donneuses d'ordre, c'est-à-dire à PRESSE INFORMATIQUE et à EDI.

La société CGBI a décidé de louer à la Société TEAM PARTNERS son fonds de commerce de prestations de services informatiques aux termes d'un contrat de location-gérance en date du 18 décembre 2009, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Dans un souci de rationalisation de l'organigramme du Groupe, et en vue de mettre fin à la superposition de deux sociétés superposées à la tête du sous-groupe Datem, il a été décidé de procéder à l'acquisition par DATEM GROUPE des sociétés filiales de DATEM. C'est ainsi que les participations de DATEM dans les sociétés DIFFUSION N°1, DIP, PMC et EDI ont été cédées à DATEM GROUPE le 24 décembre 2009.

Compte tenu de la dégradation de l'environnement économique, et afin de préserver les résultats, TEAM PARTNERS GROUP a pris de nombreuses mesures de réduction de coûts qui ont conduit de nombreux cadres dirigeants à quitter le groupe.

### **VI-2- Poursuite des restructurations financières :**

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe Team Partners Group a continué de faire face à des difficultés financières héritées de sa gestion passée et de celle de ses sociétés.

#### **Plan de continuation CGBI :**

La société CGBI a été placée en redressement judiciaire le 7 mai 2003. Elle bénéficie d'un Plan de continuation ordonné en 2003, qui arrivera à échéance en 2013.

Ce Plan de continuation au sein du Groupe garantit la continuité de l'exploitation de CGBI et le maintien de l'emploi.

#### **Étalement des dettes sociales et fiscales :**

Les difficultés de règlement des échéances sociales et fiscales consécutives au rapprochement avec le groupe DATEM (acquis début décembre 2006) ont conduit à rechercher un accord avec les organismes sociaux et fiscaux.

C'est ainsi qu'un accord a été obtenu en avril 2008 avec la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF), sous la supervision du CIRI, en vue de l'étalement de dettes fiscales et sociales pour un montant nominal 12,8 M€.

Compte tenu des prévisions de trésorerie très tendues à cause de la conjoncture économique, cet accord a fait l'objet d'un aménagement en décembre 2008, en vue de reporter 6 échéances en fin de plan (fin 2010) afin de diviser par deux la charge de remboursement de l'année 2009.

Au cours de l'exercice 2009, de nouvelles dettes sociales et fiscales, pour un montant de 4,5 M€, héritage d'un passé mal contrôlé, ont été ajoutées au plan précédent.

### **VI-3- autres évènements significatifs :**

#### **Promesse de vente de l'ensemble immobilier de Criquebeuf :**

Le 29 décembre 2009, la Société Civile Immobilière CRIQUEBEUF a consenti une promesse de vente portant sur l'ensemble immobilier dont elle est Crédit-preneur, situé à Criquebeuf sur Seine (27).

Le prix de la cession a été fixé à 4.290 K€ acte enmain.

Cet ensemble immobilier est actuellement loué à la Société DIFFUSION N°1, qui y exerce son activité.

La promesse a été consentie, notamment, sous les conditions de l'obtention d'un prêt par l'Acquéreur, de la levée de l'option du Crédit-bail par le Vendeur et de la signature, au jour de la signature de l'acte de vente, d'un bail commercial entre l'Acquéreur et la Société DIFFUSION N°1.

▪ Apport en compte courant :

Le 19 novembre 2009, la société TEAM PARTNERS GROUP HOLDING a consenti à la Société une avance en compte courant, d'un montant de 200 K€, rémunérée au taux annuel de Eonia plus 125 points de base, pour une durée d'un an, tacitement reconductible d'année en année.

Cet apport est destiné à financer l'acquisition par la Société TEAM PARTNERS du fonds de commerce de prestations de services liées à la mesure de la qualité de service des réseaux de téléphonie mobile (« Quality of Services », ou « QoS ») intervenue le 5 novembre 2009.

▪ Attributions gratuites d'actions :

Le Conseil d'administration du 29 septembre 2009 a décidé de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés de la Société et des sociétés liées, ainsi que de mandataires sociaux de la Société.

Ces attributions ont été faites sous la condition, notamment, de l'absence d'apport financier nouveau par l'actionnaire majoritaire de la Société, sous quelque forme que ce soit, jusqu'à la date de l'attribution effective des actions.

Compte tenu de l'apport en compte courant effectué le 19 novembre 2009 par la Société TEAM PARTNERS GROUP HOLDING, actionnaire majoritaire, ces attributions sont caduques.

**VII- Evènements postérieurs à la clôture :**

A l'issue de l'année 2009, TEAM PARTNERS GROUP a su convaincre ses partenaires financiers de la nécessité de se redonner une marge de manœuvre conséquente en termes de trésorerie.

Pénalisé par ses dettes historiques qu'il doit apurer, le Groupe a renégocié l'étalement de certaines de ses échéances avec l'ensemble de ses partenaires financiers afin de se redonner les moyens de sa stratégie de développement.

C'est ainsi que de nouveaux accords ont été mis en place au cours du mois de février 2010 :

- Avec la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) :
  - Etalement sur 25 mois du solde au 1<sup>er</sup> mars 2010 des dettes sociales et fiscales déjà moratoriées (nominal de 7,4M€),
  - Acceptation du report de nouvelles dettes courantes sociales et fiscales de janvier et février 2010 (nominal de 7,2M€) avec étalement sur 24 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.
- Avec le pool bancaire :

Un étalement de la dette bancaire de 10 M€ sur 4 ans à partir de mai 2010, à raison de 2,5 M€ par an, alors qu'elle devait être remboursée sur les deux années 2010 et 2011. Le calendrier de remboursement sera de 2 échéances en mai et novembre 2010, puis un étalement du solde sur 36 mois démarrant en janvier 2011.

- Avec l'actionnaire majoritaire :

Un abondement au mois de mars 2010, en compte courant de 4 M€ servant à garantir une opération d'augmentation de capital qui aura lieu dans les six mois à venir.

### **VIII- Evolution prévisible et perspectives pour l'exercice 2010 :**

Le Groupe reste toujours très vigilant sur la maîtrise de ses coûts et concentre ses efforts sur le développement commercial.

Compte tenu du contexte général et de l'environnement économique incertain, le Groupe ne fournira pas de prévisions quantitatives pour 2010.

### **IX- Activité de la Société en matière de recherche et développement :**

Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que le Groupe TEAM PARTNERS, a pu générer, au travers de ses filiales, un Crédit d'impôt-recherche global d'un montant de l'ordre de 85 K€.

### **X- Proposition d'affectation du résultat :**

Il est proposé d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2009, qui s'élève à 33.544.774,00 €, de la manière suivante :

- à hauteur de 29.119.261,85 €, sur le compte « Réserve Indisponible », qui se trouverait ainsi soldé ;
- le solde, soit la somme de 4.425.512,15 €, en totalité au poste « Report à nouveau », lequel présenterait un solde débiteur s'élevant à 17.444.422,27 €.

Aucune distribution de dividende n'est proposée au titre de cet exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

### **XI- Dépenses non déductibles fiscalement :**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses ou amortissements excédentaires visés à l'article 39-4 du CGI.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que la Société n'a pas engagé au cours de l'exercice écoulé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens de l'article 39-5 du CGI.

### **XII- Conventions de l'article L 225-38 du Code de commerce :**

#### **XII-1- Conventions conclues au cours de l'exercice 2009 :**

- Avance en compte courant :

Le Conseil d'administration du 19 novembre 2009 a autorisé la Société à conclure avec la Société TEAM PARTNERS GROUP HOLDING une convention d'avance en compte courant en date du même jour, aux termes de laquelle cette dernière a consenti à la Société une avance d'un montant de 200 K€, rémunérée au taux annuel Eonia + 125 points de base, pour une durée d'un an tacitement reconductible d'année en année.

- Convention de prestations de services :

Le Conseil d'administration du 13 mai 2009 a autorisé la Société à conclure avec plusieurs entités du Groupe une convention de refacturation en date du 26 octobre 2009, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, pour une durée d'un an tacitement reconductible d'année en année.

- Convention de mise à disposition de personnel :

Le Conseil d'administration du 19 février 2009 a autorisé la Société à conclure avec la Société WEINBERG CAPITAL PARTNERS une convention de mise à disposition de personnel en date du 20 février 2009, aux termes de laquelle Monsieur Benoît GUIGOU a été mis à disposition de la Société, à titre gratuit, pour une durée d'un mois tacitement reconductible.

## XII-2- Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie en 2009 :

- Convention de trésorerie :

TEAM PARTNERS GROUP a conclu le 1<sup>er</sup> décembre 2006 une convention de trésorerie avec des Sociétés du Groupe, aux termes de laquelle les opérations de trésorerie sont centralisées par TEAM PARTNERS GROUP, moyennant une rémunération des avances au taux Euribor 3 mois.

Le Conseil d'administration du 28 février 2007 a autorisé la Société à étendre la convention de trésorerie du 1<sup>er</sup> décembre 2006 à TEAM PARTNERS GROUP HOLDING.

- Mise à disposition de locaux :

L'Assemblée Générale du 16 juin 2008 a ratifié les conventions de mise à disposition à titre gratuit consenties par TEAM PARTNERS GROUP au profit de TEAM PARTNERS, CGBI, TEAM PARTNERS INTERACTIVE et TEAM PARTNERS CRM, les autorisant à installer leur siège social dans les locaux de Levallois-Perret, à compter du 1<sup>er</sup> août 2007 pour la durée du bail restant à courir, soit jusqu'au 31 mai 2016.

- Avance en compte courant :

Le Conseil d'administration du 10 mars 2008 a autorisé la Société à conclure avec la Société TEAM PARTNERS GROUP HOLDING une convention de compte courant portant sur une avance d'un montant maximum de 10 M€, rémunérée au taux Eonia + 125 points de base.

- Avances de trésorerie non rémunérées :

TEAM PARTNERS GROUP a consenti à TEAM PARTNERS MAROC des avances de trésorerie non rémunérées, dont le montant au 31 décembre 2009 s'élève à 41.663 €.

TEAM PARTNERS GROUP a consenti à TEAM SOFTWARE ENGINEERING (Malaisie) une avance de trésorerie non rémunérées, d'un montant de 189.588 €, qui subsiste pour ce montant dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

- Autres conventions intra-groupe :

Le Conseil d'administration du 8 mars 2006 a autorisé la Société à conclure avec TEAM PARTNERS une convention visant à remonter les activités e-CRM de TEAM PARTNERS vers TEAM PARTNERS GROUP, aux fins d'obtention de la qualification OSEO-ANVAR.

Le Conseil d'administration du 28 février 2007 a autorisé la Société à renouveler pour une durée indéterminée le contrat de partenariat administratif et commercial conclu le 29 décembre 2005 avec TEAM PARTNERS et CGBI.

- Caution donnée :

La Société TEAM PARTNERS GROUP s'est portée caution solidaire en faveur de la SEMPAT BLAISOISE, pour toute somme due en raison d'un bail contracté par la Société TEAM PARTNERS ISM (aux droits de laquelle est venue TEAM PARTNERS), à concurrence de 152.449 €.

- Contrats de travail :

Le Conseil d'administration du 2 avril 2008 a autorisé la Société à signer un contrat de travail avec Monsieur Grégoire de la HORIE, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008.

Le Conseil d'administration du 10 décembre 2008 a autorisé la Société à signer un contrat de travail avec Monsieur Denis MARSAULT, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2008 (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour la partie variable).

### **XIII- Filiales et participations au 31 décembre 2009 :**

Au 31 décembre 2009, la Société TEAM PARTNERS GROUP contrôlait, directement et/ou indirectement, les sociétés et le GIE suivants :

▪ TEAM PARTNERS	(379.142.086 RCS Nanterre)	à 99,99 %
▪ TEAM PARTNERS INTERACTIVE	(379.015.340 RCS Nanterre)	à 99,99 %
▪ CGBI	(329.490.593 RCS Nanterre)	à 99,98 %
▪ TEAM PARTNERS CRM	(495.367.112 RCS Nanterre)	à 100 %
▪ DATEM GROUPE	(451.577.530 RCS Nanterre)	à 100 %
▪ DATEM	(527.020.507 RCS Paris)	à 100 %
▪ DIFFUSION N°1	(378.889.950 RCS Evreux)	à 100 %
▪ DATEM SOLUTIONS	(380.453.506 RCS Compiègne)	à 100 %
▪ DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE PRESSE	(323.721.316 RCS Paris)	à 100 %
▪ EDI	(442.291.753 RCS Paris)	à 100 %
▪ INTERCONNEXION	(352.607.212 RCS Beauvais)	à 65,98 %
▪ INTERDATEM (GIE)	(488.148.073 RCS Compiègne)	à 100 %
▪ PRESSE MARKETING ET COMMUNICATION	(378.085.344 RCS Compiègne)	à 100 %
▪ PRESSE INFORMATIQUE	(479.015.026 RCS Paris)	à 100 %
▪ SCI CRIQUEBEUF	(479.013.070 RCS Paris)	à 100 %
▪ SCI FERCOURT	(340.255.249 RCS Paris)	à 100 %
▪ DATEM SPAIN		à 97 %
▪ DATEM BENELUX		à 100 %
▪ TEAM PARTNERS SUISSE SA		à 100 %
▪ TEAM PARTNERS MAROC		à 100 %
▪ TEAM SOFTWARE INGENEERING (Malaisie) <i>sans activité</i>		à 55 %

En application des dispositions de l'article L 233-6 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a acquis ni filiale ni participation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le tableau des filiales et participations est annexé au Bilan.

### **XIV- Ressources Humaines :**

#### **XIV-1- Effectif salarié au 31 décembre 2009 :**

L'effectif salarié du Groupe était de 1.537 personnes au 31 décembre 2009.

Répartition par profils	31.12.2009		31.12.2008		31.12.2007 <sup>(1)</sup>	
Réalisation	1.135	73,85 %	1.351	81,00 %	1.439	76,50 %
Conception études	205	13,34 %	140	8,39 %	127	6,75 %
Conseil	82	5,34 %	33	1,98 %	62	3,30 %
Administratifs et commerciaux	115	7,48 %	164	9,83 %	253	13,45 %
<b>TOTAL</b>	<b>1.537</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1.668</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1.881</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>(1)</sup> en 2007, des employés autrefois répartis dans la catégorie « Conseil étude » ont été reclassés dans la partie « Réalisation » compte tenu de la réalité des missions obtenues en 2007.

L'effectif se compose d'une population multiple : profils juniors, confirmés et experts. Cette diversité, encouragée par la politique de Ressources Humaines du Groupe, est une force qui permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins des clients et favorise l'évolution des collaborateurs et le partage d'expérience.

Répartition par fonction	31.12.2009		31.12.2008		31.12.2007	
Productifs	1.422	92,52 %	1.524	91,37 %	1.628	86,55 %
Commerciaux	21	1,37 %	19	1,14 %	104	5,53 %
Administratifs	94	6,12 %	145	8,69 %	149	7,92 %
<b>TOTAL</b>	<b>1.537</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1.668</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1.881</b>	<b>100,0 %</b>

Répartition par type de contrat	31.12.2009		31.12.2008		31.12.2007	
CDI	1.504		1.657		1.840	
Autres	33		31		41	
Intervenants externes	233		NC		441	
<b>TOTAL</b>	<b>1.770</b>		<b>NC</b>		<b>2.332</b>	

Au 31 décembre 2009, le Groupe employait 233 sous-traitants, travailleurs indépendants ou intérimaires. Le recours à la sous-traitance est principalement motivé par la recherche de profils techniques très pointus dont le Groupe ne dispose pas, ou par des nécessités d'adaptation à des surcroûts temporaires d'activité.

#### XIV-2- Effectif moyen Groupe :

L'effectif moyen du Groupe sur l'exercice était de 1.604 personnes. Au cours des exercices antérieurs, il a évolué comme suit :

- 2002 : 969 personnes
- 2003 : 847 personnes
- 2004 : 770 personnes
- 2005 : 770 personnes (inclus CGBI)
- 2006 : 1.038 personnes
- 2007 : 1.852 personnes (inclus DATEM)
- 2008 : 1.901 personnes
- 2009 : 1.604 personnes

#### XIV-3- Formation :

L'évolution des collaborateurs est soutenue par des actions de formation et de promotion interne et ponctuée d'entretiens d'évaluation, d'un suivi régulier en mission. La cartographie des compétences mise à jour régulièrement, est un élément majeur de cette démarche.

En 2009, 28.002 heures de formation ont été dispensées aux collaborateurs du Groupe.

#### XIV-4- Intéressement et participation :

##### ▪ Sur la Société TEAM PARTNERS GROUP :

Un accord de participation a été mis en place en date du 24 juin 1999. Compte tenu des fusions intervenues au sein du groupe, il concerne aujourd'hui TEAM PARTNERS GROUP, TEAM PARTNERS et TEAM PARTNERS INTERACTIVE.

Aucune somme n'a été affectée au Personnel au cours des cinq derniers exercices.

##### ▪ Sur les filiales de DATEM et DATEM GROUPE :

- Participation 2006 versée en 2007 : 144.266 €
- Participation 2007 versée en 2008 : 155.324 €
- Participation 2008 versée en 2009 : 160.272 €



#### XIV-5- Embauches, licenciements, masse salariale, heures supplémentaires :

Au cours de l'exercice, les embauches se sont réparties comme suit :

- CDD : 27
- CDI : 124
- Contrat de qualification : 6
- Stage : 5

Au cours de l'exercice, les licenciements se sont répartis comme suit :

- Cause réelle et sérieuse : 3
- Faute grave : 54
- Inaptitude : 1
- Cause économique : 18

Au cours de l'exercice, le montant de la masse salariale s'est élevé à 49.090 K€.

Au cours de l'exercice, le nombre des heures supplémentaires s'est élevé à 9.688 heures.

#### **XV- Actionnariat salarié :**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L 225-129-6, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous indiquons que les salariés de la Société TEAM PARTNERS GROUP, ainsi que ceux des sociétés qui lui sont liées, ne détiennent aucune action de la Société selon les termes de l'article L 225-102 du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-129-6, alinéa 2, du Code de commerce, nous vous indiquons qu'une résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés ayant été proposée lors de l'Assemblée Générale du 16 juin 2008, il conviendra de prendre une nouvelle décision en ce sens le 31 décembre 2011 au plus tard.

#### **XVI- Tableau des délégations en cours de validité :**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, est joint au présent rapport de gestion le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital.

#### **XVII- Principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :**

- Risque de taux d'intérêt :
  - Sur les actifs financiers soumis à un éventuel risque de taux : non significatif
  - Sur les passifs financiers soumis à un éventuel risque de taux : les emprunts bancaires souscrits par le Groupe le sont essentiellement à taux variable (Euribor).
- Risques liés à l'environnement :

Dans le cadre du projet de cession des locaux sis à Criquebeuf sur Seine et utilisés par la Société DIFFUSION N°1, une pollution des sols a été découverte. Un audit environnemental engagé fin 2007 indique que la situation ne présente pas de risques significatifs de nature à compromettre la santé du personnel ou la poursuite de l'activité.

Compte tenu de la nature des activités du Groupe, aucun impact particulier sur l'environnement immédiat de l'entreprise, bénéfique ou négatif, n'a été déterminé. En particulier, l'activité de l'entreprise n'a pas d'incidence significative sur le développement économique local.

▪ Prévention et gestion des risques :

La politique et les systèmes mis en place pour prévenir et gérer les risques sont décrits dans le « *Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne* ».

**XVIII- Contrôle interne :**

La Société TEAM PARTNERS GROUP met en œuvre un système de contrôle interne visant à la prévention et à la maîtrise des risques, et notamment :

- les risques de fraude ;
- les risques client (risque d'impayé ou de défaut du client) ;
- les risques de rupture de la liquidité financière ;
- les risques liés à la conduite de projets ;
- les risques environnementaux ;

et garantissant la sincérité et la fiabilité des informations comptables, financières et de gestion destinées aux organes de direction et communiquées aux actionnaires.

Le système de contrôle interne est décrit dans le « *Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction et sur le contrôle interne* ».

- o - 0 - o -

**Le Président du Conseil d'administration,**  
Mohamed BOUIGHAMEDANE

**TEAM PARTNERS GROUP**

**Tableau des 5 derniers exercices (au 31/12/2009)**

	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	10 616 969	30 314 037	35 768 580	15 873 486	15 873 486
Nombre d'actions :	21 233 937	60 628 075			15 873 486
actions regroupées <sup>1</sup>			7 146 596	15 868 913	15 873 486
actions non regroupées <sup>2</sup>			71 200	45 730	0
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'Affaires H.T.	7 472 053	12 055 498	11 212 069	8 684 764	8 812 633
Résultat avant impôt, participation et DAP	-334 886	121 890	59 867	-844 654	524 190
Impôt sur les bénéfices	0	60 000	-778 457	-1 756 964	-1 125 983
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participation et DAP	-295 602	98 573	-14 055 196	450 501	-33 544 774
Résultat distribué	0	0	0	0	0
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôt et participation, mais avant DAP	-0,01	0,0105	0,1172	0,0491	0,1040
Résultat après impôt, participation et DAP	-0,01	0,0016	-1,9647	0,0284	-2,1133
Dividende	0	0	0	0	
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen	41	34	32	47	49
Masse salariale	2 058 816	1 415 783	1 171 058	2 184 746	2 648 442
Versement au titre du social	974 642	651 596	529 271	1 020 793	1 165 503

<sup>1</sup> 2007 : de 5€ de valeur nominale - 2008 : de 1€ de valeur nominale

<sup>2</sup> 2007 : de 0,50€ de valeur nominale - 2008 : de 0,10€ de valeur nominale

**TEAM PARTNERS GROUP**

Société Anonyme au capital de 15.873.486 euros

Siège social : 116/118 rue Jules Guesde – 92300 LEVALLOIS-PERRET

SIREN 377.640.826 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Tableau des mandats et fonctions détenus au cours de l'exercice écoulé par les mandataires sociaux**

(articles L 225-102-1 du Code de commerce)

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**  
**tableau des mandats et fonctions détenus au cours de l'exercice écoulé par les mandataires sociaux**  
(article L 225-102-1 du Code de commerce)

Nom et prénom	Fonctions exercées dans la Société	Début du mandat	Fin du mandat	Fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées dans d'autres sociétés
Serge WEINBERG	Administrateur	20 novembre 2006	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011	Président de WEINBERG CAPITAL PARTNERS Président du Conseil d'administration de ACCOR Président de CORUM Président de PIASA HOLDING Président de FINANCIERE PIASA Administrateur de SANOFI-AVENTIS Administrateur et Vice-président de FINANCIERE POINSETIA Administrateur et Vice-président de FINANCIERE SASA Administrateur de ROAD HOLDING Administrateur de la FNAC Administrateur de RASEC Administrateur de VL HOLDING Administrateur de ROTHSCHILD CONCORDIA Administrateur de PIASA Représentant de WCP#1, Administrateur de SASA INDUSTRIE Représentant de WCP#1, Administrateur de ALLIANCE INDUSTRIE Vice-président du Conseil de surveillance de SCHNEIDER ELECTRIC Membre du Conseil de surveillance de GUCCI GROUP Membre du Conseil de surveillance de ROTHSCHILD & Cie Membre du Conseil de surveillance de ALFINA Gérant de ADOVAL Gérant de MAREMMA Gérant de ALRET Membre du Comité de direction de PHARMA OMNIUM INTERNATIONAL Membre du Comité de surveillance de AMPLITUDE GROUP Membre du Comité de surveillance de FINANCIERE BFSA
Philippe KLOCANAS	Administrateur	20 novembre 2006	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011	Président de TEAM PARTNERS GROUP HOLDING depuis le 29/09/2008 Directeur Général Délégué de WEINBERG CAPITAL PARTNERS Président-Directeur Général de ROAD HOLDING Administrateur de FINANCIERE POINSETIA Administrateur de POINSETIA FRANCE Administrateur de VL HOLDING Président du Conseil de surveillance de VIA LOCATION Membre du Comité de direction de PHARMA OMNIUM INTERNATIONAL Membre du Comité de surveillance de AMPLITUDE GROUP Gérant de MISTRA INVESTISSEMENT

Nom et prénom	Fonctions exercées dans la Société	Début du mandat	Fin du mandat	Fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées dans d'autres sociétés
Marc SANGLE-FERRIERE	Administrateur	10 décembre 2007	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011	Managing Director de RUSSELL REYNOLDS ASSOCIATES
Mohamed BOUGHAMEDANE	Administrateur  Président-Directeur Général	14 février 2008  d°	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011  d°	Président-Directeur Général de TEAM PARTNERS du 22/02/2008 au 20/05/2009 Président du Conseil d'Administration de TEAM PARTNERS depuis le 20/05/2009 Président du Conseil d'Administration de CGBI depuis le 04/08/2008 Président de DATEM GROUPE depuis le 14/02/2008 Président de DATEM depuis le 24/03/2009 Gérant de TEAM PARTNERS MAROC du 14/03/2008 au 09/11/2009 Président de AVANCE SERVICES RESEAUX depuis le 01/01/2007 Gérant de M3B FINANCE depuis le 06/08/2004 Gérant de l'EXPERT LOGISTIQUE depuis le 12/10/2007
Wandrilte RACT-MADOUX	Administrateur	26 mai 2008	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2011	Président de FINANCIERE PHARMA OMNIUM Président de FINANCIERE ROAD Président de FINANCIERE TPG Administrateur de ROAD HOLDING Administrateur de VL HOLDING Vice-président du Conseil de surveillance de VIA LOCATION Membre du Comité de direction de PHARMA OMNIUM INTERNATIONAL Gérant de W REAL ESTATE
Louis DREYFUS	Administrateur	21 novembre 2008	Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013	Administrateur des EDITIONS INDEPENDANTES Gérant de DREYFUS & CO

Nom et prénom	Fonctions exercées dans la Société	Début du mandat	Fin du mandat	Fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance exercées dans d'autres sociétés
Grégoire de la HORIE	Directeur Général Délégué (non Administrateur)	14 février 2008	14 février 2009	Président de DATEM du 07/11/2007 au 24/03/2009 Président de DATEM SOLUTIONS du 05/12/2008 au 31/03/2009 Président de EDI du 12/11/2008 au 30/03/2009 Président de DIFFUSION N°1 du 01/12/2008 au 31/03/2009 Représentant de DATEM, Administrateur de INTERCONNEXION du 07/11/2007 au 02/04/2009 Administrateur du GIE INTERDATEM du 08/12/2008 au 31/03/2009 Administrateur Solidaire de DATEM SPAIN du 05/09/2008 au 29/06/2009 Administrateur Délégué de DATEM BENELUX du 23/05/2008 au 07/04/2009 Administrateur de TEAM PARTNERS INTERACTIVE du 30/10/2007 au 10/06/2009 Gérant de GLH CONSEILS
Denis MARSAULT	Directeur Général Délégué (non Administrateur)	2 avril 2008	Conseil appelé à arrêter les comptes de l'exercice clos le 31/12/2009, et au plus tard le 31/12/2010	Directeur Général de CGBI depuis le 04/08/2008 Directeur Général de TEAM PARTNERS depuis le 20/05/2009 Président du Conseil d'Administration de TEAM PARTNERS SUISSE SA depuis le 12/11/2009 Représentant de TPG, Administrateur de TEAM PARTNERS depuis le 23/06/2008 Représentant de TPG, Administrateur de TEAM PART. INTERACTIVE du 23/06/2008 au 31/08/2009 Administrateur de TEAM PARTNERS INTERACTIVE depuis le 10/06/2009 Gérant de TEAM PARTNERS MAROC depuis le 09/11/2009 Gérant de ALTERNATIVES IT depuis le 05/11/2007 Gérant de la SCI OFFENSIVE depuis le 06/09/2007

**TEAM PARTNERS GROUP**

Société Anonyme au capital de 15.873.486 euros

Siège social : 116/118 rue Jules Guesde – 92300 LEVALLOIS-PERRET

SIREN 377.640.826 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration**

(articles L 225-102-1 du Code de commerce)



**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

**Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration**  
(articles L 225-100, alinéa 10, du Code de commerce)

**A- Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale :**

**I- Délégations accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2008 :**

**I-1-** L'Assemblée Générale (10<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital **par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes**, sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Montant de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour un montant maximum de 25 M€ en nominal.

Durée de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

**I-2-** L'Assemblée Générale (11<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital **par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription**, d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société.

Montant de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour un montant maximum de 50 M€ en nominal pour les actions émises, et de 50 M€ en nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital.

Durée de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

**I-3-** L'Assemblée Générale (12<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital **par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription et par voie d'appel public à l'épargne**, d'actions et/ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société.

Montant de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour un montant maximum de 50 M€ en nominal pour les actions émises, et de 50 M€ en nominal pour les valeurs mobilières donnant accès au capital.

Durée de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

**I-4-** L'Assemblée Générale (15<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société, **en vue de rémunérer des titres apportés à une OPE** initiée par la Société sur les titres d'une autre société admis aux négociations sur un marché réglementé.

Montant de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour un montant maximum de 50 M€ en nominal.

Durée de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

**I-5-** L'Assemblée Générale (16<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social, dans la limite de 10 % du capital social à la date de l'Assemblée, par émission d'actions ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, **en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces.**

Durée de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée générale.

**I-6-** L'Assemblée Générale (17<sup>ème</sup> résolution) a autorisé le Conseil d'administration à procéder à des augmentations de capital **réservées aux membres et aux anciens membres du personnel de la Société, ou des sociétés liées, adhérents à un plan d'épargne entreprise établi par la Société :**

- par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société au profit des personnes visées ci-dessus ;
- ou encore par émission gratuites d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société au profit des personnes visées ci-dessus, notamment par voie d'incorporation de réserves, bénéfices ou primes.

Montant de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour un montant maximum :

- de 1 M€ en nominal pour les augmentations de capital, immédiates ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation ;
- et de 1 M€ en nominal pour les augmentations de capital, immédiates ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées par voie d'incorporation de réserves, bénéfices ou primes.

Durée de la délégation :

Cette délégation a été consentie pour une durée de 26 mois à compter de la date de l'Assemblée Générale.

**B- Délégations utilisées par le Conseil d'administration (au 30 mars 2010) :**

*Néant*

**Le Président du Conseil d'administration,**  
Mohamed BOUGHAMEDANE

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction**  
**et sur le contrôle interne**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Chers Actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- d'une part, de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux des organes d'administration et de direction ;
- d'autre part, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

**PREMIERE PARTIE : GOUVERNANCE D'ENTREPRISE**

**I- Code de Gouvernement d'Entreprise :**

En matière de gouvernement d'entreprise, TEAM PARTNERS GROUP se réfère au Code de Gouvernement d'Entreprise pour les Valeurs Moyennes et Petites de MIDDLENEXT de décembre 2009, disponible sur le site *internet* du MIDDLENEXT, ci-après le « Code de référence ».

**II- Le Conseil d'administration :**

La Société TEAM PARTNERS GROUP est administrée par un Conseil d'administration qui, conformément aux dispositions légales et statutaires, a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société (enjeux stratégiques, conditions et perspectives de l'activité à court et moyen terme, organisation etc.) et règle par ses délibérations les affaires la concernant, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires.

Il est doté d'un Règlement Intérieur, adopté par le Conseil d'administration du 25 octobre 2006.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et aux vérifications qu'il juge opportuns.

Parmi ses attributions, le Conseil d'administration a en charge, notamment :

- le choix du mode de direction de la Société ;
- la désignation, la révocation, ainsi que la rémunération de son Président ;
- la désignation, la révocation, ainsi que la rémunération du Directeur Général, d'un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués ;
- la convocation des Assemblées d'actionnaires ;
- l'arrêté des comptes annuels et des comptes consolidés.

Le Président est élu parmi les membres du Conseil. Nul ne peut être nommé Président s'il est âgé de plus de 65 ans. Si le Président en fonction vient à dépasser cet âge, il est réputé démissionnaire d'office.

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige ses travaux dont il rend compte à l'Assemblée Générale et exécute ses décisions. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

#### II-1- Composition du Conseil d'administration :

Au 31 décembre 2009, le Conseil d'administration de la Société TEAM PARTNERS GROUP était composé de six Administrateurs, à savoir :

- Monsieur mohamed BOUIGHAMEDANE, également Président-Directeur général ;
- Monsieur Serge WEINBERG ;
- Monsieur Philippe KLOCANAS ;
- Monsieur Wandrille RACT-MADOUX ;
- Monsieur Marc SANGLE FERRIERE ;
- Monsieur Louis DREYFUS.

Conformément aux dispositions statutaires, les Administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six années. Ils sont propriétaires d'une action au moins.

Deux Administrateurs remplissent les conditions requises par le Code de référence pour être qualifiés d'Administrateurs indépendants : Monsieur Marc SANGLE FERRIERE et Monsieur Louis DREYFUS.

La liste des mandats et fonctions détenus au cours de l'exercice 2009 par les Administrateurs figure dans le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

#### II-2- Fonctionnement du Conseil d'administration :

##### ▪ Réunions et délibérations du Conseil d'administration :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige sur convocation de son Président, au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Dès lors que le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, un tiers au moins des Administrateurs peut demander au Président, qui est lié par cette demande, de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Au cours de l'année 2009, le Conseil d'administration s'est réuni 8 fois, au siège social, sur convocation du Président du Conseil d'administration par envoi de courriel.

Les principaux points abordés à l'occasion de ces réunions figurent dans le rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2009.

##### ▪ Information et devoir de discrétion des Administrateurs :

Avant chaque Conseil, chacun des Administrateur reçoit tous documents dont l'examen est nécessaire à une prise de décision en connaissance de cause et éclairée. Ces documents sont, dans la mesure du possible, joints à la convocation ou transmis dans les meilleurs délais.

Les administrateurs sont tenus de conserver confidentiel le contenu des débats et délibérations du Conseil et de ses comités, ainsi que les informations qui y sont présentées.

▪ Présidence du Conseil d'administration :

Les Administrateurs désignent parmi leurs membres un Président, personne physique, en charge de l'organisation et de la direction des travaux du Conseil, dont il doit rendre compte à l'Assemblée des actionnaires. Le Président doit également veiller au bon fonctionnement des organes de la Société.

Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE a été nommé en qualité de Président, pour la durée de son mandat d'Administrateur, par le Conseil d'administration qui s'est réuni le 14 février 2008.

II-3- Comités spécialisés du Conseil d'administration :

Afin de favoriser l'exercice de ses différentes missions, le Conseil d'administration s'est doté de deux Comités spécialisés, prévu par son Règlement Intérieur :

- un Comité de rémunération, créé par le Conseil lors de sa réunion du 9 mars 2006 ;
- un Comité d'audit, créé par le Conseil lors de sa réunion du 10 janvier 2007.

▪ Comité de rémunération :

Le Comité de rémunération est composé de trois membres :

- Monsieur Philippe KLOCANAS, Administrateur, qui occupe également les fonctions de Président ;
- Monsieur Marc SANGLE-FERRIERE, Administrateur indépendant ;
- Monsieur Hervé PAGAZANI.

Le Comité de rémunération a pour mission :

- de proposer au Conseil d'administration la rémunération à allouer aux mandataires sociaux de la Société et aux cadres dirigeants du Groupe ;
- d'examiner le ou les plans d'attributions d'options ou de souscription d'achats d'actions de la Société ;
- d'examiner le ou les plans d'attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre de la Société.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité de rémunération s'est réuni une fois le 16 juin 2009.

▪ Comité d'audit :

Le Comité d'audit est composé de trois membres :

- Monsieur Philippe KLOCANAS, Administrateur, qui occupe également les fonctions de Président ;
- Monsieur Wandrille RACT-MADOUX, Administrateur ;
- Monsieur Louis DREYFUS, Administrateur.

Le Comité d'audit a pour mission :

- d'examiner les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la Société avant qu'ils soient soumis au Conseil d'administration ;
- de s'assurer de la pertinence et de la permanence des principes et méthodes comptables adoptés pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ainsi que du traitement adéquat des opérations significatives au niveau du Groupe ;
- d'examiner la nature et la portée des engagements hors bilan significatifs ;
- de s'assurer de la mise en place des procédures de contrôle interne et vérifier leur bon fonctionnement ;
- de piloter la procédure de sélection ou de renouvellement des Commissaires aux Comptes, former un avis sur le montant des honoraires sollicités pour les missions de contrôle légal, et d'une manière générale veiller au respect des régies garantissant l'indépendance de ces derniers ;
- de formuler toutes recommandations au Conseil d'administration dans les domaines décrits ci-dessus.

Au cours de l'exercice 2009, le Comité d'audit s'est réuni deux fois : le 10 avril 2009 et le 24 septembre 2009.

#### II-4- Censeur :

L'Assemblée Générale statuant à titre ordinaire peut procéder à la nomination de Censeurs choisis parmi les actionnaires ou en dehors d'eux, avec pour mission de veiller à l'application des statuts, des lois et des règlements.

Les Censeurs exercent auprès de la Société une mission générale et permanente de conseil et de surveillance. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas s'immiscer dans la gestion de la Société ni, généralement, se substituer à ses organes légaux.

Ils sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration et bénéficient d'un droit d'information dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités que les Administrateurs. Ils prennent part aux délibérations avec une voix consultative, mais leurs voix ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

L'Assemblée Générale du 16 juin 2008 a nommé en qualité de Censeur :

la Société IFE MEZZANINE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est à PARIS (8<sup>ème</sup>), 41 avenue George V, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro SIREN 419.935.952 ;

pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La Société IFE MEZZANINE est représentée par Monsieur Dominique FOUQUOIRE.

#### II-5- Représentants du Comité d'entreprise :

Deux membres du Comité d'entreprise appartenant, l'un à la catégorie des cadres techniciens et agents de maîtrise, l'autre à la catégorie des employés et ouvriers, sont délégués au Conseil d'administration.

Conformément aux dispositions de l'article L 2323-62 du Code du travail, ils sont convoqués aux réunions du Conseil d'administration et y assistent avec voix consultative.

### **III- La Direction générale :**

Le Conseil d'administration a en charge le choix du mode de direction de la Société. Il peut opter pour le cumul ou la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

Dans sa séance du 14 février 2008, le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Il a désigné Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE en qualité de Président-Directeur Général pour la durée de son mandat d'Administrateur.

#### III-1- Directeur Général :

Conformément aux dispositions légales et statutaires, Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE, en sa qualité de Président-Directeur Général, représente la Société à l'égard des tiers.

A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social, et sous réserve des limitations définies par le Conseil d'administration du 14 février 2008 et des pouvoirs attribués par la loi aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Ainsi, aux termes des délibérations du Conseil d'administration du 14 février 2008, les décisions suivantes nécessitent l'accord préalable du Conseil d'administration :

- tout acte pouvant engager la Société pour un montant supérieur à 200.000 € ;
- tout investissement d'un montant supérieur à 100.000 € ;
- tout endettement complémentaire non prévu au budget ;
- l'octroi de toute sûreté ;
- toute modification, adjonction, extension ou suppression d'activité par rapport à celles exercées par la Société et/ou ses filiales.

### III-2- Directeurs Généraux Délégués :

Au cours de l'exercice 2009, Monsieur Mohamed BOUGHAMEDANE a été assisté dans ses fonctions par deux Directeurs Généraux Délégués :

- Monsieur Grégoire de LA HORIE, nommé par le Conseil d'administration du 14 février 2008, pour une durée d'un an ;
- Monsieur Denis MARSAULT, renouvelé dans son mandat par le Conseil d'administration du 30 mars 2010 pour une durée expirant lors de la réunion du Conseil qui arrêtera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, et au plus tard le 31 décembre 2011.

Monsieur Grégoire de La HORIE et Monsieur Denis MARSAULT, en leur qualité de Directeurs Généraux Délégués, ont disposé des mêmes pouvoirs que le Directeur Général, sous réserve des mêmes limitations que celles qui ont été définies par le Conseil d'administration pour le Directeur Général.

Le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Grégoire de la HORIE a pris fin le 14 février 2009.

### IV- Sanctions et interdictions affectant les membres des organes d'administration et de direction :

Aucun des membres des organes d'administration ou de direction générale n'a, à notre connaissance :

- fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années ;
- fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre elle par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années ;
- été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un Emetteur, ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un Emetteur au cours des cinq dernières années.

### V- Délégations de pouvoirs dans l'entreprise :

Les représentants légaux de chaque société ont la faculté de consentir à une ou plusieurs personnes de leur choix des délégations de pouvoirs.

Les délégations de pouvoirs au sein du Groupe sont définies et formalisées dans une circulaire mise en place en février 2010.

### VI- Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux :

#### ▪ Rémunération des mandataires sociaux :

Le Conseil fixe la rémunération des mandataires sociaux, ou autorise la signature de leur contrat de travail, sur proposition du Comité de rémunération. Il statue sur tous les éléments de rémunération : fixes et variables, auxquels s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société.

La rémunération du Président-Directeur Général ne comprend pas de partie variable.

Aux termes de son contrat de travail, la partie variable de la rémunération de Monsieur Denis MARSAULT est assise sur la réalisation d'objectifs du groupe déterminés annuellement par une lettre de rémunération, pour un montant annuel maximum de 90.000 euros (brut).

Il en est allé de même de la partie variable de la rémunération de Monsieur Grégoire de la HORIE.

Le montant de la part variable de leur rémunération représente moins des 2/3 de la partie fixe.

▪ Retraites et avantages en nature :

Les mandataires sociaux sont affiliés aux différents contrats Groupe. Ils bénéficient du remboursement de leurs frais professionnels et disposent d'un véhicule de fonction.

▪ Stock-options et attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration du 29 septembre 2009 a décidé de procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés de la Société et des sociétés liées, ainsi que de mandataires sociaux de la Société, sous conditions de résultat. A ce titre, 80.000 actions ont été attribuées :

- à Monsieur Mohamed BOUIGHAMEDANE, Président-Directeur Général, à hauteur de : 50.000 actions
- à Monsieur Denis MARSAULT, Directeur Général Délégué, à hauteur de : 30.000 actions

En outre, ces attributions ont été faites sous la condition de l'absence d'apport financier nouveau par l'actionnaire majoritaire de la Société, sous quelque forme que ce soit, jusqu'à la date de l'attribution effective des actions.

Compte tenu de l'apport en compte courant effectué le 19 novembre 2009 à la Société par TEAM PARTNERS GROUP HOLDING, actionnaire majoritaire, ces attributions sont caduques.

Il n'a pas été attribué aux mandataires sociaux d'options de souscription d'actions

▪ BSA Managers :

L'Assemblée Générale du 21 novembre 2008 a décidé d'émettre 650.000 BSA réservés à cinq Managers de la Société, parmi lesquels le Président-Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués.

Les BSA Managers ont été émis et souscrits par les Managers au prix de 1 € par bon, en numéraire. Ce prix résulte de l'application des méthodes *Black & Scholes* et *Monte Carlo* et a été validé par un cabinet d'expertise indépendant. Chaque BSA Managers donnera le droit de souscrire un nombre indéterminé d'actions à leur valeur nominale. Ce nombre d'actions sera fonction de l'accroissement de valeur des actions composant le capital de la Société.

Les BSA Managers ont fait l'objet d'une Note d'opération visée par l'AMF le 14 novembre 2008.

▪ Indemnités, avantages et rémunérations accordés à raison de la cessation ou du changement des fonctions :

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'une indemnité spécifique en cas de départ forcé.

▪ Jetons de présence :

Les Administrateurs peuvent percevoir des jetons de présence dont le montant global annuel a été fixé par l'Assemblée générale du 24 juin 2009 à 60.000 euros, ce montant étant maintenu jusqu'à décision contraire.

Cette somme est destinée à être répartie entre les Administrateurs par le Conseil d'administration. Il sera proposé au Conseil de procéder à cette répartition.



## **DEUXIEME PARTIE : PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES**

Le dispositif de contrôle interne couvre l'ensemble des activités de la Société TEAM PARTNERS GROUP et de ses filiales.

### **I- Objectifs du contrôle interne :**

Le Groupe a mis en place un système de contrôle interne destiné à s'assurer que l'objectif économique de développement rentable répond aux principes suivants.

#### **I-1- Respect des règles légales ou internes :**

- respect et application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- respect et application des orientations et directives données par les organes de direction (Conseil d'administration, Comités opérationnels) ;
- respect des bonnes pratiques de gestion définies dans le cadre du Système de Management de la Qualité ;
- prévention et gestion des risques ;
- risque de fraude.

#### **I-2- Prévention et gestion des risques :**

##### **▪ Risques de fraude :**

Le Groupe est vigilant à déceler et empêcher toute tentative de fraude, notamment dans les domaines comptables et Financiers. En particulier, une séparation et un contrôle mutuel des opérations de comptabilité et de trésorerie ont été mis en place.

##### **▪ Risques clients (en particulier risque d'impayé ou de défaut du client) :**

Le Groupe veille à maintenir une grande diversification de sa clientèle de façon à contenir le risque de concentration sur un nombre restreint de clients. Le développement d'affaires avec une clientèle de « Grands Comptes » limite les risques d'insolvabilité.

##### **▪ Risque de rupture de la liquidité financière :**

Compte tenu des fluctuations d'activité importantes observées dans le domaine des services informatiques au cours de ces dernières années, un système de suivi hebdomadaire de la trésorerie a été mis en place. Ce système vise également à prévoir l'évolution des soldes de trésorerie disponibles sur l'exercice en cours.

Dans un contexte économique difficile, le Groupe est resté très vigilant sur sa trésorerie au cours de l'année 2009, et a pris des mesures pour l'améliorer.

A l'issue de cette année 2009, pénalisé par des dettes historiques qu'il doit apurer, et afin de pouvoir faire face aux échéances 2010, le Groupe a su convaincre ses partenaires financiers de la nécessité de se redonner une marge de manœuvre conséquente, et a obtenu, en mars 2010, l'étalement de certaines de ses échéances.

Cela lui permet ainsi de se donner les moyens de sa stratégie de développement et d'assurer sa continuité d'exploitation.

Ces renégociations ont consisté en :

##### **Avec la Commission des Chefs des Services Financiers (CCSF) :**

- Etalement sur 25 mois du solde au 1<sup>er</sup> mars 2010 des dettes sociales et fiscales déjà moratoriées (nominal de 7,4 M€),
- Acceptation du report de nouvelles dettes courantes sociales et fiscales de janvier et février 2010 (nominal de 7,2 M€) avec étalement sur 24 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.

Avec le pool bancaire :

Étalement de la dette bancaire de 10 M€ sur 4 ans à partir de mai 2010 à raison de 2,5 M€ par an, alors qu'elle devait être remboursée sur les 2 années 2010 et 2011. Le calendrier de remboursement sera de 2 échéances en mai et novembre 2010, puis un étalement du solde sur 36 mois à compter de janvier 2011. Cet étalement n'a été assorti d'aucun covenant.

Avec l'actionnaire majoritaire :

Abondement au mois de mars 2010, en compte courant de 4 M€ servant à garantir une opération d'augmentation de capital qui aura lieu au cours des six mois à venir.

A cela s'ajoute la cession du site de Criquebeuf sur Seine, qui permettra un désendettement approximatif de 3,7 M€ avant le 15 avril 2010.

Compte tenu de ces nouveaux accords, le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés du Groupe Team Partners Group au 31 décembre 2009 dans une perspective de continuité de l'exploitation.

▪ Risques professionnels :

Dans le respect des dispositions légales applicables, le Groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels propres à l'exercice de ses activités.

▪ Risques liés à la conduite de projets :

Le Groupe intervient sur des projets informatiques forfaitaires donnant lieu à une obligation de résultat. Tout manquement à cette obligation pourrait entraîner le versement de dommages-intérêts au client qui considérerait que les produits du Groupe n'ont pas atteint les objectifs attendus ou lui ont causé préjudice. De telles réclamations pourraient avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Par conséquent, le Groupe s'assure qu'aucun engagement hors norme n'a été pris ou formalisé avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux prévisions.

▪ Risques environnementaux :

Dans le cadre du projet de cession des locaux sis à CRIQUEBEUF-SUR-SEINE et utilisés par la Société DIFFUSION N°1, une pollution des sols a été découverte. Un audit environnemental engagé en fin d'année 2007 indique que la situation ne présente pas de risques significatifs de nature à engager la santé du personnel ni à compromettre la poursuite de l'activité.

TEAM PARTNERS GROUP n'a pas identifié d'autres risques spécifiques liés à son activité dans les domaines industriels ou environnementaux, notamment concernant la consommation de ressources naturelles (eau, énergie...), les rejets dans l'eau, dans l'air ou dans le sol.

Compte tenu de la nature des activités du Groupe, aucun impact particulier sur l'environnement immédiat de l'entreprise, bénéfique ou négatif, n'a été déterminé. En particulier, l'activité de l'entreprise n'a pas d'incidence significative sur le développement économique local.

I-3- Sincérité et fiabilité des informations comptables, financières et de gestion :

Les informations financières transmises aux organes de direction et communiquées à des tiers (notamment du fait de la cotation de TEAM PARTNERS GROUP sur EURONEXT) doivent refléter de manière fiable, exhaustive et exacte la réalité des opérations des sociétés composant le Groupe.

Ces informations doivent respecter les principes comptables généralement admis.

Le cas échéant, elles sont transmises aux tiers concernés (administrations fiscales, organismes sociaux, publications légales obligatoires etc.) dans les délais légaux.

## **II- Moyens du contrôle interne :**

Pour veiller à la bonne application des procédures de contrôle interne, le Groupe s'est doté d'organes et de moyens spécifiques.

### **II-1- Acteurs :**

Les Services Centraux du Groupe veillent au respect des règles légales ou internes par l'ensemble des acteurs opérationnels dans chaque agence. Ils définissent les procédures de gestion applicables par les entités opérationnelles et contrôlent leur application.

Les Services Centraux (Direction Financière) établissent les comptes de l'ensemble des sociétés françaises du Groupe suivant des *process* identiques pour l'ensemble des filiales et activités.

Ils sont responsables de la fiabilité et de la sincérité des comptes des sociétés du Groupe et de leur conformité à la réglementation notamment en matière fiscale. Ils veillent à s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des informations comptabilisées.

Les Services Centraux du Groupe sont également responsables de l'ensemble des déclarations administratives, comptables, fiscales et sociales faites pour le compte des différentes sociétés du Groupe.

Ils assurent la relation avec les Commissaires aux Comptes.

La Direction de la Qualité et de la Sécurité (DQS) est garante de la bonne application des procédures mises en place dans le cadre des processus certifiés ISO 9001. Elle assure un suivi mensuel des non-conformités aux procédures, ainsi que des audits et revues internes tant qualité que sécurité.

Le Directeur de la Qualité et de la Sécurité est également « Correspondant Informatique et Liberté à pouvoir étendu » (CIL) depuis le 24 juillet 2008. A ce titre, il représente la CNIL dans le Groupe (en application des dispositions de l'article 22 de la loi du 6 janvier 1978, modifiée en août 2004).

Aucun contrat commercial ne peut être signé sans la validation du service juridique. Des contrats types ont été réalisés pour fluidifier ces opérations.

Les contrats à engagement de résultats sont validés, suivant leur importance, par la Direction Générale.

### **II-2- Référentiels applicables par les sociétés du Groupe :**

- Les lois et règlements applicables en France, en Suisse, au Luxembourg, en Belgique, en Espagne et au Maroc ;
- Les conventions collectives applicables et accords d'entreprise :

Les salariés du Groupe relèvent de la convention collective CCN 3018 « Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil », à l'exception des salariés de PRESSE MARKETING ET COMMUNICATIONS qui ne disposent pas de convention collective.

Les services centraux veillent à l'application des dispositions prévues par les conventions collectives applicables.

- Le Système de Management de la Qualité (SMQ) :

TEAM PARTNERS GROUP s'appuie sur un Système de Management de la Qualité basé sur la norme ISO 9001-2008.

Ce système oriente les processus de l'entreprise vers des objectifs, affirmés et mesurés, de satisfaction de ses clients. Il décrit précisément les activités propres à chacun de ses processus et leur contribution à la politique qualité de l'entreprise (satisfaire et fidéliser nos clients, à leur profit et à celui de l'entreprise et de ses collaborateurs).

Les processus sont classés en trois familles :

- les processus « cœur de métier », caractérisant la démarche directe de satisfaction du client par la vente, la production et la livraison d'un produit conforme à ses attentes ;
- les processus de pilotage, caractérisant comment l'entreprise pilote son activité pour que son cœur de métier prenne en compte les attendus du clients ;
- les processus de support, mettant l'ensemble de l'entreprise en support de la fourniture de services satisfaisant le client, par des conventions de services appropriées.

La démarche de pilotage Qualité associée à ce support garantit un contrôle interne et externe permanent de celui-ci par des responsabilités affirmées (pilote de processus, responsables qualités, suivi de la conformité et des indicateurs), sous couvert d'une double hiérarchie managériale et fonctionnelle Qualité ainsi que d'une structure d'audit interne et externe (organisme certificateur LRQA).

La démarche de contrôle assise sur un cycle semestriel (revue de processus, audit interne, enquête de satisfaction client, revue de direction) garantit non seulement la mesure régulière de la performance, mais aussi l'analyse de ses origines. Le management peut alors construire des plans d'actions d'améliorations correspondants, dont la bonne exécution sera pilotée par la DQS.

Cette démarche garantit, au-delà du contrôle permanent de la bonne orientation des processus de l'entreprise, la mise en place d'un processus d'amélioration continue visant non seulement à l'amélioration de la satisfaction du client, mais aussi à celle de l'efficacité et de l'efficience des processus.

TEAM PARTNERS GROUP et TEAM PARTNERS ont obtenu le maintien de la certification ISO (ISO 9001-2008), avec extension de périmètre à DATEM GROUPE.

En outre, TEAM PARTNERS GROUP a obtenu, en janvier 2010, la validation de sa démarche à l'OHSAS 18001-2007, par l'obtention d'un Certificat niveau 3/6 au programme « PRISM » de LRQA, qui valorise la bonne application de sa démarche « santé sécurité au travail ». Le niveau 4 sera présenté en juin 2010, les niveaux 5 et 6 le seront en janvier 2011, après accord de la Direction et de LRQA.

### II-3- Outils et moyens :

#### ▪ Contrôle des organes de Direction des filiales du Groupe :

Afin d'assurer un contrôle étroit sur la gestion de ses filiales, TEAM PARTNERS GROUP contrôle directement et/ou indirectement ses filiales françaises et étrangères en activité, à savoir :

- |                                       |                      |
|---------------------------------------|----------------------|
| - TEAM PARTNERS                       | à hauteur de 99,99 % |
| - TEAM PARTNERS INTERACTIVE           | à hauteur de 99,99 % |
| - CGBI                                | à hauteur de 99,98 % |
| - TEAM PARTNERS CRM                   | à hauteur de 100 %   |
| - DATEM GROUPE                        | à hauteur de 100 %   |
| - DATEM                               | à hauteur de 100 %   |
| - DIFFUSION N°1                       | à hauteur de 100 %   |
| - DATEM SOLUTIONS                     | à hauteur de 100 %   |
| - DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE PRESSE   | à hauteur de 100 %   |
| - EDI                                 | à hauteur de 100 %   |
| - INTERCONNEXION                      | à hauteur de 65,98 % |
| - Le GIE INTERDATEM                   | à hauteur de 100 %   |
| - PRESSE MARKETING ET COMMUNICATION   | à hauteur de 100 %   |
| - PRESSE INFORMATIQUE                 | à hauteur de 100 %   |
| - CRIQUEBEUF                          | à hauteur de 100 %   |
| - SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FERCOURT | à hauteur de 100 %   |
| - DATEM SPAIN                         | à hauteur de 97 %    |
| - DATEM BENELUX                       | à hauteur de 100 %   |
| - TEAM PARTNERS SUISSE SA             | à hauteur de 100 %   |
| - TEAM PARTNERS MAROC                 | à hauteur de 100 %   |

- Centralisation des organes de contrôle interne :

Afin de leur assurer la plus grande indépendance, les différents organes du contrôle interne sont rattachés à la Direction de la Qualité et de la Sécurité ou à la Direction Administrative et Financière, toutes deux sous l'autorité directe de la Direction Générale du Groupe.

- Limitation des délégations de signature sur les comptes bancaires :

Pour pallier tout risque de fraude, le nombre de signataire autorisés à mouvementer les comptes bancaires est limité à quelques personnes.

- Séparation des fonctions :

La séparation des fonctions d'achat ou engagement de dépenses et/ou investissement des fonctions de comptabilisation et des fonctions de paiement (trésorerie) permet un contrôle efficace et limite les risques de fraude.

- Système d'information financier :

La Direction Informatique du Groupe est garante du maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et systèmes qui hébergent le système d'information ; la gestion opérationnelle est confiée à une équipe spécialisée.

Dans ce cadre ont été mis en place les systèmes de sauvegarde et de restauration nécessaires en cas de pannes ou d'accidents susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'entreprise, pour permettre un redémarrage des systèmes informatiques de gestion sous 4 heures.

- Certification ISO :

Cf. les développements relatifs au Système de Management de la Qualité.

- Reporting mensuel :

Un reporting mensuel, remonté de l'ensemble des centres de profit et consolidé au niveau du Groupe, permet d'informer mensuellement les Comités de Direction Opérationnelle (CDO) sur l'activité et les résultats.

### **III- Contrôle :**

#### **III-1- Indicateurs de performance et suivi des réclamations et incidents :**

Le déploiement du Système de Management de la Qualité s'accompagne de la mise en place d'indicateurs de performance pour l'ensemble des processus-clés du fonctionnement de l'entreprise. Ces indicateurs visent principalement à surveiller les non-conformités aux règles et processus certifiés.

Une revue mensuelle des non-conformités est effectuée sous l'autorité du Directeur de la Qualité, directement rattaché au Président-Directeur Général.

#### **III-2- Audit interne :**

Le Président-Directeur Général peut diligenter des audits dans les différents centres de profit pour vérifier la conformité des pratiques aux procédures. Ces audits sont effectués, le cas échéant, par les Services Centraux.

#### **III-3- Audit financier et Commissaires aux comptes :**

Les Commissaires aux Comptes procèdent à un audit régulier des comptes des sociétés composant le Groupe et des comptes consolidés selon les normes professionnelles applicables en France.

Ils apprécient les principes et décisions comptables retenus par la Société et procèdent aux vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

Ils informent l'Assemblée Générale des conventions réglementées dans leur rapport spécial.

Les Commissaires aux Comptes pratiquent en parallèle un contrôle direct auprès de tiers (clients, fournisseurs, banques, avocats).

#### III-4- Sécurité informatique :

La sécurité des données informatiques fait l'objet d'une vigilance particulière (notamment serveurs de back-up, sauvegarde régulière des données).

La DQS a diligenté en janvier 2009, auprès d'une société spécialisée indépendante, un audit de sécurité informatique destinée à tester le niveau de sécurité des accès et la capacité à résister aux intrusions dans l'ensemble des applications informatiques du Groupe. Les résultats de cet audit n'ont pas révélé de faille dans le dispositif de sécurité.

Ils ont été complétés par des audits spécifiques sur sites effectués par la DSIRP/DPSD (Direction de la Sécurité Industrielle en Région Parisienne/Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense) en janvier-février 2010, qui ont validé la conformité des mesures de sécurité mises en place.

#### III-5- Suivi des risques opérationnels :

Une évaluation des risques opérationnels est effectuée à chaque clôture semestrielle par les responsables concernés. Une revue des provisions destinées à couvrir les risques identifiés suivant la probabilité de leur occurrence est effectuée par les Commissaires aux Comptes à chaque clôture des comptes.

- o - 0 - o -

**Le Président du Conseil d'administration,**  
Mohamed BOUGHAMEDANE

# **RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

## Société TEAM PARTNERS GROUP Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **TEAM PARTNERS GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe qui expose la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Conseil d'Administration à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance nos propres appréciations :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe expose la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Conseil d'Administration à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que cette note donne une information appropriée.
- Les titres de participation sont dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans le paragraphe « Suivi des fonds de commerce et des titres de participation » de la note « Principes et règles d'établissement des comptes » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie (UGT), à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies par UGT et à vérifier que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 30 mars 2010

**Compagnie EECC**

**Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton  
International**

Patrice Martin  
Associé

Laurent Bouby  
Associé

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

## Société TEAM PARTNERS GROUP Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **TEAM PARTNERS GROUP**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- le paragraphe « Normes et interprétations publiées » de la note 2 « Principes comptables » des états financiers relatif aux nouvelles normes d'application obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 ;
- le paragraphe « Risque de liquidité » de la note 3 « Gestion du risque financier » et la note 37 « Evénements postérieurs à la clôture » des états financiers qui exposent la situation du groupe au regard de la continuité d'exploitation et les raisons ayant conduit le Conseil d'Administration à arrêter les comptes dans une hypothèse de continuité d'exploitation.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte d'une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques et financières. Ces conditions sont décrites dans le paragraphe « Risques liés à la conjoncture actuelle » de la note 3 « Gestion du risque financier » des états financiers. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance nos propres appréciations :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, le paragraphe « Risque de liquidité » de la note 3 « Gestion du risque financier » et la note 37 « Evénements postérieurs à la clôture » des états financiers exposent la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que ces notes donnent une information appropriée.
- Les goodwill sont dépréciés sur la base de leur valeur recouvrable selon les modalités décrites dans le paragraphe « Regroupements d'entreprises » de la note 2 « Principes comptables » et dans la note 6 « Goodwill » des états financiers. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs recouvrables, notamment à revoir l'actualisation des flux futurs de trésorerie attendus des unités génératrices de trésorerie (UGT), à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les prévisions budgétaires établies par UGT et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 30 mars 2010

**Compagnie EECC**

**Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton**  
**International**

Patrice Martin  
Associé

Laurent Bouby  
Associé

# Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Team Partners Group

## Société Team Partners Group Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société **TEAM PARTNERS GROUP** et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

## AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris, le 30 mars 2010

**Compagnie EECC**

**Grant Thornton  
Membre français de Grant Thornton  
International**

Patrice Martin

Laurent Bouby

Associé

Associé